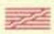


Jean-Pierre Seguin

Comment est née la BPI

Invention de la médiathèque

Bibliothèque publique d'information
 Centre Georges Pompidou

Comment est née la Bpi

Invention de la médiathèque

Jean-Pierre Seguin

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1899
Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information
Année d'édition : 1987
Date de mise en ligne : 9 mai 2016
Collection : Études et recherche
ISBN électronique : 9782842462239



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9782902706143
Nombre de pages : 134

Référence électronique

SEGUIN, Jean-Pierre. *Comment est née la Bpi : Invention de la médiathèque*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1987 (généré le 02 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/1899>>. ISBN : 9782842462239. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.1899>.

Ce document a été généré automatiquement le 2 février 2021. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1987
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

JEAN-PIERRE SEGUIN

Né à Avranches le 7 mars 1920, Jean-Pierre Seguin entre à la Bibliothèque nationale en 1942. Affecté au département des Imprimés, il a en charge la réalisation du catalogue de la collection Le Senne. À partir de ce premier poste, il effectue de nombreuses missions à l'extérieur de la Bibliothèque nationale, notamment au Palais de l'Élysée où il est temporairement chargé de préparer la documentation nécessaire au Président de la République pour préparer ses déplacements à l'étranger. Il est ensuite nommé à la Bibliothèque de l'Arsenal où il exerce jusqu'en 1963.

À cette date, Julien Cain est administrateur général de la Bibliothèque nationale et est également en charge de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP). Il confie à Jean-Pierre Seguin l'organisation de la réflexion et de la préparation de la future Bibliothèque des Halles. Celle-ci, devenue Bibliothèque publique d'information est inaugurée en 1977. Au mois d'août de cette même année, Jean-Pierre Seguin quitte la direction de la Bpi et rejoint la Bibliothèque nationale où il prend la direction du département des Estampes et des Photographies. Spécialisé en histoire de l'art, plus particulièrement histoire des images fixes, il rédige quelques ouvrages d'iconographie, dont un sur les illustrations des jeux de cartes. En 1981, il est nommé à l'Inspection générale des bibliothèques où il terminera sa carrière en 1984. Il meurt à Paris le 17 décembre 2014 à l'âge de 94 ans. (source : site de l'enssib)

SOMMAIRE

1^{re} partie : 1959-1969

2^e partie : La bibliothèque et le « Centre Beaubourg » 1970-1972

1970 Travaux de programmation du Centre. La place faite à la bibliothèque. Le lancement du concours

1970 Travail interne. La documentation et l'automatisation. La portée et les résultats de l'expérience GIBUS

1971 Poursuite, en collaboration avec le Centre, du travail de programmation. Problème des 3 niveaux superposés de la bibliothèque. Voyage d'études dans les pays Scandinaves. La salle d'actualité de Stockholm

1971 Juillet, le projet des architectes Piano et Rogers. Les structures mises en place pour sa réalisation

1971 Problèmes budgétaires, la question du statut de la bibliothèque

1971 Les premières acquisitions. Difficultés du passage aux réalisations concrètes notamment du fait de l'informatique. Les rapports avec le BAB

1971 Recherche d'un nouveau local provisoire

1972. Installation dans le pavillon I. La programmation du Centre remise en question par les architectes. Rapports avec le Centre

1972 Les acquisitions en 1972. Les raisons de leur insuffisance

1972 Le secteur audiovisuel de la BPI

3^e partie : Montée en charge de la bibliothèque jusqu'à l'ouverture 1973-1977

Réflexions faites peu de temps après l'ouverture

NOTE DE L'ÉDITEUR

À la mémoire d'Elise Seguin, qui, jusqu'à sa mort, me soutint dans cette aventure, et de MM. Julien Cain, Etienne Dennery et René Capitant, et à ceux et celles, qui ont participé avec foi, courage et patience à une entreprise conçue et menée dans le cadre du service public et au service du public.

1^{re} partie : 1959-1969

Le projet de la « bibliothèque des Halles ». Dix années d'incubation

- 1 Si son actuel directeur ne m'y avait pas expressément invité, je ne me serais sans doute jamais résolu à retracer cette pré-histoire de la bibliothèque publique d'information. Vingt ans ont passé depuis que j'ai mis la première main à un projet, dont, on va le voir, les origines sont encore bien plus anciennes. Le souvenir est effacé, ou perdu, de maintes péripéties d'une aventure foisonnante en rebondissements et en contradictions. Des documents d'archives manquent au dossier et il est devenu difficile d'exploiter ceux qui demeurent, car ils n'ont vraiment de sens que si on peut les lier par un fil conducteur qu'il est malaisé de passer au travers de l'écheveau embrouillé d'épisodes divers et enchevêtrés.
- 2 Le lecteur dira si j'ai su rendre intelligible et cohérent un parcours qui m'a souvent fait penser à celui d'une partie de jeu de l'oie, dans laquelle la progression vers la case de l'arrivée se trouve sans cesse contrariée par des haltes et par des retours en arrière. C'est pourquoi, après avoir longtemps hésité entre un plan chronologique et un ordre thématique, j'ai finalement adopté le premier, qui m'a semblé être le plus significatif et, à mon sens le plus vivant.
- 3 Je me suis efforcé de ne retenir de cette aventure que les aspects révélateurs des idées directrices qui l'ont conduite, et de faire abstraction des faits trop techniques, hermétiques ou rebutants pour le public envisagé, d'abord celui des usagers de la bibliothèque. Cependant, il m'est souvent apparu qu'il fallait au moins les évoquer, lorsqu'un minimum d'information donnée à leur propos était indispensable à l'intelligence des faits et de leur enchaînement.
- 4 J'ai tenté de tenir mes distances vis-à-vis de cette histoire, et de la dépassionner dans toute la mesure du possible.
- 5 Cependant, si j'ai constaté qu'avec le recul du temps, les grandes émotions ressenties sur le moment au cours des accidents de parcours cédaient désormais devant une plus juste appréciation de leur importance et de leur caractère inéluctable, je n'ai cependant pas pu, ni souhaité faire abstraction dans mon récit du contexte passionnel qui a

marqué cette affaire, et que son évocation a ravivé en moi. J'espère n'en avoir fait apparaître que ce qui était nécessaire à l'évocation d'une entreprise hors du commun, dans laquelle le « sentiment » l'emporta parfois sur « la raison », chez nous comme chez nos divers partenaires. Aujourd'hui encore, je pense que cela était inévitable, et bon.

- 6 Je m'interroge enfin sur l'utilité et la portée de ce travail. Après dix années seulement d'exercice, la bibliothèque est devenue une institution quasiment sacralisée dans l'esprit du public, à l'instar de la Bibliothèque nationale, et pour beaucoup de ses usagers, une utopie qu'ils ont pleinement investie. Ne penseront-ils pas que ce qui importe désormais, c'est de préparer l'utopie de l'an 2000, plutôt que de se préoccuper de l'enfantement de celle d'aujourd'hui ?
- 7 Mais il est possible aussi qu'ils soient curieux d'apprendre comment a été conçu et façonné un instrument de culture qui leur est si familier et quels obstacles, dressés par une indifférence et une incrédulité alors presque générales, et par l'inexpérience de ses artisans, il a fallu franchir, avant d'y parvenir. L'exposé de ces périls, et l'aveu des inachèvements et des échecs partiels ne sont-ils pas en outre porteurs de leçons pour l'avenir ? C'est surtout dans cette perspective d'ouverture que ce livre a été écrit.

La Bibliothèque nationale et la « lecture publique ». **L'impact de l'*America Gedenk Bibliothek***

- 8 De façon apparemment paradoxale, la formule de la Bibliothèque publique d'information a été imaginée et ébauchée à la Bibliothèque nationale. Lorsqu'en 1868 s'ouvrit la majestueuse salle de travail dessinée par l'architecte Labrousse, l'on n'ignora pas que la décision prise alors d'en réserver l'usage à une élite de « savants » excluait une plus vaste clientèle potentielle, celle de tous ceux qui, ayant bénéficié des progrès de l'instruction éprouvaient l'impérieux besoin d'un complément d'information qui leur permette de trouver leur place dans une société en voie d'industrialisation, où le savoir-faire traditionnel ne suffisait plus. Il fallait que tous ces gens disposent quelque part, et où donc, sinon dans les bibliothèques, de livres et de périodiques nécessaires à leur information et à leur formation.
- 9 De cela, les responsables à des titres divers de l'« instruction publique » avaient bien conscience et ils n'ignoraient pas qu'en Angleterre et aux États-Unis notamment, l'on savait trouver à ce problème des solutions radicales et spectaculaires. À Détroit, en 1865, à Birmingham, en 1870, à Chicago, en 1872, l'on créait de grandes bibliothèques ouvertes à tous et prêtant largement, noyaux centraux de systèmes ramifiés comportant, outre la *Main Library*, un ensemble de succursales et de dépôts permettant d'aller dans les faubourgs des villes au-devant des lecteurs existants ou potentiels. On ne restait pas tout à fait inactifs en France sous ce rapport, et il est juste de rappeler les efforts entrepris à la même époque à Paris et en province par les collectivités et surtout sans doute par des associations. Il n'est pas utile ici d'y insister en détail, ni de s'appesantir sur les raisons de l'échec global de ces entreprises, pâles répliques de celles des Anglo-saxons. L'absence d'une politique cohérente, et de moyens suffisants, était la conséquence d'un profond désintérêt des élus et de la plupart des pouvoirs publics et de la persistance bien enracinée dans les mentalités, même dans celles de nombre de bibliothécaires, que le service du livre destiné aux masses était une sorte de récompense octroyée parcimonieusement aux « bons » sujets, une forme de distraction

à tendance moralisatrice, au mieux un moyen d'« instruction » lié au service pédagogique.

- 10 C'est à la Bibliothèque nationale, alors impériale, régente de la science bibliothéconomique aussi longtemps qu'il n'y eut pas de service national des bibliothèques, que fut tentée l'approche la plus prometteuse peut-être de ce que pouvait être un établissement ouvert à tous les publics et répondant aux besoins d'alors. Mise en service en 1868, la même année que la salle de « travail », d'accès limité, une salle dite « B », destinée à tout lecteur, comportant un fonds d'ouvrages de référence et de livres choisis parmi ceux qui étaient les plus souvent demandés dans la salle de Labrousse, connu, à ses débuts du moins, un succès considérable. De 1868 à 1877, le nombre de ses usagers, 50 000 environ chaque année, égala celui de la grande salle, et parfois même l'emporta sur lui. Bientôt après, malheureusement, la fréquentation diminua, progressivement, jusqu'en 1914, puis brutalement, après la guerre, et cela pour deux raisons : la baisse du niveau des collections, de plus en plus orientées vers le divertissement, et la raréfaction des livres utiles à la culture et à la formation de chacun. La salle B apparut alors comme une institution « au rabais » que ne fréquentèrent plus guère que les moins intéressants des exclus de la salle A et des marginaux en quête d'un abri, pour qui les bibliothèques seront toujours un asile privilégié. Tant et si bien (ou plutôt si mal) qu'en 1935 on la ferma et que l'on rapatria ce qui pouvait encore servir de ses fonds, constitués de volumes à l'état d'épaves, dont le traitement fut confié aux soins des jeunes bibliothécaires de ma génération, ce travail leur étant présenté comme hautement formateur.
- 11 Or, j'avoue l'avoir tout à fait ignoré lorsque je commençai à concevoir la bibliothèque des Halles, il se trouva qu'un bibliothécaire de la Nationale tout à fait hors du commun, Eugène Morel, qui fut aussi un écrivain, s'enflamma, au début de ce siècle, pour la cause de la lecture publique et préconisa des formules qui s'inspiraient largement des réalisations anglo-saxonnes. Il les exposa dans deux livres : *Bibliothèques* (1908) et *La Librairie publique* (1910), qui mériteraient d'être réédités, au moins sous la forme d'extraits, et d'être lus et médités par tous les bibliothécaires, qui, pour la plupart, ne les connaissent pas.
- 12 Eugène Morel préconisait la création de bibliothèques d'information générale répondant notamment aux « besoins de la vie courante », largement pourvues en journaux techniques, revues, annuaires, textes concernant le commerce et l'industrie, les uns et les autres étant mis à la disposition des usagers dès leur parution, afin « que l'on puisse les lire pendant qu'il est temps de les lire ». Il demandait qu'une « librairie » de ce genre fût créée à Paris, mais, au vu de l'échec de la salle B, il préconisait que ce ne fût pas à la Bibliothèque nationale même.
- 13 Telle fut aussi l'opinion de M. Cain. Celui-ci fut très marri de l'insuccès final de la salle B, sentiment que, me dit-il, Edouard Herriot éprouva aussi. Dans son rapport sur l'état de la Bibliothèque nationale dans les années 1935-1940, M. Cain tint à préciser que la décision de sa fermeture, inévitable, « ordonnée par décision ministérielle », était à porter « au passif » de la gestion de l'établissement. « Sans doute, écrivait-il, faudra-t-il envisager un jour à Paris la création d'une grande bibliothèque centrale de lecture... comme il en existe dans les principales capitales. » Il ajoutait tout aussitôt après : « Mais son siège ne saurait être à la Bibliothèque nationale. »
- 14 Cumulant à partir de 1945 les fonctions d'administrateur général et celle de directeur des bibliothèques, M. Cain demeura très attentif à une perspective à laquelle plusieurs

circonstances favorables allaient donner corps plus tôt que prévu. Lorsqu'en 1956, il m'envoya étudier à l'étranger les systèmes de transport mécaniques dont la surélévation du magasin central du département des imprimés rendait l'installation nécessaire, j'eus notamment la grande chance de voir fonctionner, peu de temps après son achèvement, *l'Amerika Gedenk Bibliothek*, équipement offert par le peuple des USA à celui de Berlin, en mémoire des souffrances endurées par lui pendant le blocus, et qui témoignait des progrès les plus récents des Américains dans le domaine des bibliothèques publiques.

- 15 Ce fut pour moi un choc, un véritable éblouissement. Conservateur et responsable des magasins à livres et de la communication, je régnais alors sur un énorme et assez ténébreux empire de 90 000 mètres linéaires de livres en tous genres et de tous âges, conservés dans un état de veille à l'intention de l'élite des chercheurs français courbés sous les globes d'opaline verte, dans la salle de travail de Labrousse, avec, pour ciel, très au-dessus d'eux, des coupoles en verre bien sales et pour décors, des fresques destinées à créer l'illusion de la nature, mais placées si haut et alors si encrassées... Quel contraste, le mot est faible, avec Berlin : un bâtiment utilitaire et « flexible », des collections « actuelles », un libre accès à la bibliothèque et aux collections pour un public indifférencié, où, ce jour-là, se trouvaient surtout représentées des ménagères venant d'un marché voisin et qui se comportaient avec la même décontraction que si elles s'y trouvaient encore. Étaient ainsi abolis les bannières du savoir et des diplômes, les rites d'initiation, la sacralisation de l'acte de lecture, qui devenait ici naturel, familier, à la portée de tous. Je fis part, un peu naïvement sans doute, de mon émotion à M. Cain, averti déjà de ce qui était pour moi une grande nouveauté. Il n'y avait pas eu de blocus de Paris et les Américains n'y répéteraient pas un geste dont l'initiative incombait aux Français, lesquels n'y étaient pas encore prêts.

1959 Le départ des Halles du Marché de Paris. La BN prend l'initiative.

- 16 Cependant, un fait nouveau allait intervenir, qui fournit l'occasion d'agir. Le 6 janvier 1959, fut pris un décret relatif à la réorganisation et au déplacement du Marché de Paris, dont le transfert à Rungis n'interviendrait que dix ans plus tard, les 4 et 5 mars 1969. M. Cain fut sensible à l'éventualité ainsi offerte de la construction d'une bibliothèque en un lieu à la fois éloigné de la Bibliothèque nationale, et point trop. À sa demande, mention fut faite dans les prévisions du V^e Plan de « salles de lecture aux Halles », avec à la clef, une prévision de crédits de 18 000 000 F. Il me pria d'autre part de commencer à réfléchir à ce que pourraient être ces salles, et jusqu'à la veille de sa mort, à sa demande, j'allais parfois l'en entretenir, à Louveciennes et rue de Monceau.
- 17 En 1964 en effet, il était remplacé à son poste par M. Etienne Dennery, dont les interventions en faveur du projet furent inlassables, et tout à fait déterminantes. M. Dennery prenait ses fonctions au moment où d'une part, l'idée de la promotion de la « lecture publique », demeurée si longtemps la parente pauvre des bibliothèques, s'imposait avec force et où, à la Bibliothèque nationale, il devenait évident que l'on ne pouvait pas à la fois assurer une extension du nombre des places, réclamée par un public de plus en plus important, et par voie de conséquence, augmenter celui des communications, et garantir la préservation du patrimoine national. Pour le conservateur des Magasins que j'étais encore, le spectacle de la détérioration des livres

les plus demandés devenait insoutenable, et inadmissible la perspective des dégâts supplémentaires que n'allait pas manquer d'apporter la mise en place d'un va-et-vient par « obus » pneumatiques (c'était tout dire) de collections vers la salle des périodiques, qui allait recevoir les lecteurs en surnombre.

- 18 En son temps déjà, Eugène Morel avait écrit, avec un emportement passionné, que la Bibliothèque nationale avait bien assez à faire avec sa mission propre, et que la charger de surcroît d'une autre tâche, pour un public différent, mais qui serait supportée par les mêmes collections, était une idée irréflectée, désastreuse. Avec la fougue de ma jeunesse, j'écrivais moi-même le 24 octobre 1963 au conservateur en chef des Imprimés d'alors : « La queue des lecteurs à la porte de notre salle fait scandale, mais c'est à l'État, à l'Université, à la Ville, à la Direction des bibliothèques, etc., qu'il appartient de remédier à un public de plus en plus nombreux. » L'année suivante, je précisais, en des termes moins agressifs, et sans doute plus efficaces : « La solution d'aujourd'hui semble devoir s'inspirer de celle d'hier... elle consisterait à créer une Nationale B. La prochaine libération d'une place considérable dans le quartier des Halles au centre de Paris, tout près de la Bibliothèque nationale, offre une occasion unique... »
- 19 Ainsi, au contraire de ce que l'on avait cru en 1868, il apparaissait que la Bibliothèque nationale ne pouvait pas satisfaire en un même lieu à deux fonctions différentes, sous peine de confusion des genres et de manquement à sa mission essentielle. Le 29 décembre 1965, M. Dennery, déclarait à M. Jean-Marie Dunoyer, journaliste au *Monde* : « Il ne faut pas perdre de vue que la vocation propre de la Bibliothèque nationale n'est pas d'être ouverte à tout le monde, sa mission première est de conserver... Même si elle disposait de plus d'espace, il lui serait difficile de satisfaire plus de monde. » C'était faire exactement écho à ce qu'avait écrit E. Morel en 1910 : « Il y a un grand rôle très spécial pour la Nationale, c'est d'être une réserve, de conserver ce qui ailleurs est éphémère, d'écarter le public gâcheur, de mettre quelques difficultés aux communications, car elle a le devoir de transmettre aux siècles prochains les livres qui lui furent confiés... Or, c'est contre elle seule qu'on se ligue pour réclamer toutes facilités, toute liberté, le prêt même, le dernier livre du jour et les renseignements de la vie courante... Cependant nos principales bibliothèques n'ouvrent que deux heures le soir, Sainte-Geneviève ferme de 3 à 6 et n'est pas riche ; telle faculté ne communique qu'un volume à la fois, le texte un jour, le dictionnaire pour le lire le lendemain... Quant à la province... hélas ! Et personne ne réclame. »
- 20 Incidemment, et toutes choses égales ailleurs, la BPI ne se trouve-telle pas aujourd'hui dans la même situation qu'hier la Bibliothèque nationale ? Quels établissements du même genre a-t-on créés depuis sa fondation, à Paris et dans les départements périphériques, qui permettraient de pallier le risque de la voir succomber sous la masse d'un public ne trouvant pas vraiment ailleurs les facilités qu'elle offre, et exigeant d'elle l'impossible ?
- 21 Quoiqu'il en soit, et personne, ou peu s'en faut, dans le public et parmi les politiques ne réclamant ni ne concevant de solution de nature à préserver la Bibliothèque nationale, et d'autre part à satisfaire à la demande cependant très évidente d'un accès plus large à l'information et à la documentation, c'est l'administrateur général de la Bibliothèque nationale qui, dans la tradition de ses prédécesseurs, prit l'initiative qui s'imposait, et préconisa la construction d'une nouvelle bibliothèque qui fût « proche de la rue de Richelieu » et « administrativement rattachée à la Bibliothèque nationale ». Ce n'était pas là, comme d'aucuns l'ont cru, à la Nationale même, la marque d'un impérialisme

souvent reproché aux responsables du prestigieux établissement de la rue de Richelieu. Si d'autres, si la Ville de Paris notamment avaient sollicité cette responsabilité, elle ne leur eût sans doute pas été contestée.

- 22 D'ailleurs, M. Dennery, qui avait coutume de dire que la « bibliothèque des Halles », - ce mot commençait à être employé - « c'était la même chose que la Bibliothèque nationale », entendant par là qu'elle serait, de par la nature de ses fonds, encyclopédique et qu'elle pourrait, en promouvant une nouvelle formule de lecture, d'information et de documentation prétendre elle-même à une vocation nationale, ajoutait aussitôt : « sauf que c'est exactement le contraire », puisqu'elle se distinguerait de la maison-mère en ce qu'elle s'ouvrirait à tous les publics, qu'elle n'acquerrait que des ouvrages « utiles » et ne les conserverait que pendant le temps où ils garderaient leur valeur d'actualité.

1965. La note du 25 avril 1965. Le schéma de programme du 10 juin 1965. Réactions de la presse. Mouvements de lecteurs à la BN

- 23 Je présentais la toute première ébauche de programme de cette bibliothèque dans une note en date du 25 avril 1965. À ce moment-là, je n'ambitionnais de toucher qu'un vaste public cultivé en surnombre rue de Richelieu, des gens en quête d'instruments de formation, des journalistes, des « documentalistes sérieux », à la disposition desquels l'on mettrait « un fonds d'ouvrages de référence anciens et modernes et de périodiques équivalant à ce qui, à la Bibliothèque nationale, constitue le fonds vivant des ouvrages, presque toujours les mêmes, sans cesse mis à contribution : encyclopédies, dictionnaires, collections de textes, bibliographies, thèses, ouvrages généraux, etc. » ; l'accent étant mis sur l'importance particulière qu'il conviendrait d'y accorder à la production la plus récente et aux périodiques courants. La bibliothèque projetée, disposerait de quelque mille places et d'un million de documents au maximum.
- 24 Je n'imaginai pas alors que l'on pût faire mieux en matière de libre accès que d'augmenter le nombre des « usuels », et il n'était pas question de supprimer les magasins à livres, que j'envisageais seulement de pourvoir en moyens modernes de transmission permettant des communications plus rapides.
- 25 Pour l'essentiel, la bibliothèque en projet demeurait donc alignée sur la Bibliothèque nationale, quoi qu'elle s'ouvrît à un public plus nombreux et diversifié, que ses collections fussent plus « actuelles » et qu'il fût prévu de faciliter les conditions de travail, en particulier grâce à un allongement des heures d'ouverture. Plus nouvelles étaient plusieurs des dispositions prévues dans ce premier schéma, et notamment le recours à des microcopies, le rejet des documents usés ou périmés - et donc le refus des impératifs de conservation en vigueur à la Nationale - la priorité accordée dans le catalogage à l'indexation plutôt qu'à la notice descriptive, et la création d'un service de réponses par téléphone. Enfin, je suggérais que « cette Bibliothèque nationale de communication » devrait disposer en outre « de vastes salles pouvant servir à des expositions, à des réunions », afin qu'elle apparût aussi comme un « lieu de rencontre, le grand centre culturel multidisciplinaire de Paris ». Bien conscient de l'imprécision et de l'imperfection de cette approche de programme, je proposais en fin d'exposé que l'on précisât en particulier rapidement la nature et l'importance des surfaces et celles

des fonds nécessaires et je souhaitais pouvoir être informé des réalisations faites à l'étranger d'établissements ayant des finalités semblables.

- 26 J'obtins vite satisfaction sur le premier point, M. Dennery ayant demandé à l'architecte de la Nationale, M. André Chatelin, qui avait notamment conduit l'opération de la surélévation des magasins, d'évaluer les surfaces nécessaires à la réalisation du « département de lecture publique », terminologie adoptée par référence aux « départements » traditionnels de la Nationale. Son travail, auquel d'emblée il m'associa sans réserves ; et dont les conclusions furent présentées dès le 10 juin 1965, aboutissait à la proposition de 11 040 m² de surfaces utiles et à une surface globale hors œuvre de 16 560 m². Quant à celle du terrain nécessaire pour l'édification de la bibliothèque, M. Chatelin estimait qu'elle pourrait aller de 10 000 m² au minimum, à 13 000 m², son étendue dépendant du choix que l'on devait faire entre trois partis de plan possibles pour le bâtiment, selon le degré d'importance que l'on entendait accorder au libre accès aux collections, dispositions qui détermineraient pour une bonne part le nombre des niveaux et donc la hauteur de la construction jusqu'au maximum autorisé de 31 mètres et, par voie de conséquence, la surface de l'emprise au sol.
- 27 J'avais retiré beaucoup de profit de ma collaboration avec M. Chatelin, car elle m'avait en particulier poussé à m'interroger davantage sur les limites et les conditions de l'« ouverture » souhaitée pour la bibliothèque, et elle m'avait appris à concevoir d'une manière plus concrète les conséquences d'un programme bibliothéconomique sur la conception et les plans d'un bâtiment. Cependant, mes fonctions à la Nationale et à la bibliothèque de l'Arsenal, où j'occupais le poste d'adjoint au conservateur en chef, ne me laissaient pas assez de temps pour travailler vraiment au projet du « département de lecture publique » et d'ailleurs, M. Dennery avait pris la sage précaution de me dire, gentiment, qu'il « ne m'en décourageait pas », mais ne m'en chargeait pas non plus. Aussi, la nouvelle note que je lui remis le 28 septembre 1965 différait-elle très peu de celle du 25 avril. Cependant, j'y prévoyais un public plus large et plus différencié de celui de la Nationale, « pas forcément savant », s'identifiant plutôt avec celui de l'« honnête homme de notre temps », formulation assez naïve ; je souhaitais également une ouverture non seulement en soirée, mais aussi le dimanche.
- 28 Deux critères : la qualité et l'actualité étaient retenus pour le choix des collections, qui devraient concerner toutes les disciplines. Il était proposé d'autre part, et ceci était plus intéressant, qu'elles se borneraient dans chaque domaine à l'essentiel, ce qui excluait l'idée de toute spécialisation. En matière de documentation, j'avançais deux propositions nouvelles : celle de la publication de listes bibliographiques sélectives actualisées, établies d'après les acquisitions récentes de la bibliothèque, et celle d'un répertoire des fonds particuliers des autres établissements parisiens, fort utile pour les lecteurs souhaitant approfondir leurs recherches sur un sujet précis, ou en quête de documents difficiles à trouver. Enfin, dans le cadre de la réflexion sur la fonction d'« accueil-rencontre », j'envisageais que les salles prévues à cet effet et leurs activités seraient « mises à la disposition des collectivités les plus diverses », avec cette idée qu'elles seraient sans doute ainsi plus utiles et vivantes, si elles étaient à la disposition du public plutôt que si elles étaient programmées et gérées sous la seule responsabilité de la bibliothèque.
- 29 De manière inattendue et quasiment miraculeuse, ce schéma, qui avait encore si peu d'assiette et de contours, qui ne disposait d'aucun appui officiel, si ce n'est celui du

directeur des bibliothèques, ou plus exactement de M. Dennery, s'engageant personnellement avec le poids de son prestige et de ses relations, qui n'avait aucune perspective de financement et dont personne n'était officiellement chargé, fut tout à coup pris au sérieux par les lecteurs de la Nationale et par quelques journalistes influents, des amis il est vrai, et que j'avais relancés sans pudeur, mais qui, quelques mois plus tôt, ne se seraient pas crus fondés à intervenir. M. Dunoyer donnait la parole à M. Dennery dans un article publié par *le Monde* du 29 décembre 1965, déjà cité, et dont le titre : *Une grande bibliothèque ouverte à tous et dépendant de la Bibliothèque nationale pourrait être construite*, indiquait clairement qui avait eu l'idée du projet et qui devrait en avoir la maîtrise. Même son de cloche dans un article de M. Claude Bellanger, dans *le Parisien libéré* du 18 février 1966. Sous le titre fort habile de : *Sur l'emplacement des Halles, un projet : la grande bibliothèque publique qui manque à Paris*, avec un sous-titre dans le corps du texte : *On fait la queue à la Bibliothèque nationale*, M. Bellanger lui aussi présentait le projet comme une émanation de la Nationale. C'était enfin l'opinion émise par M. Bernard Champigneulle, dont les interventions devaient par la suite être décisives, dans trois colonnes du *Figaro* du 14 mars 1966, sur le thème de : *La Bibliothèque nationale n'a plus les moyens de recevoir les lecteurs. Une pétition demande un plan de réformes*. Il expliquait qu'à son avis, les requêtes formulées dans une pétition signée par un millier de lecteurs ne pouvaient être satisfaites dans l'état de saturation où se trouvait la Nationale, dont les collections étaient abîmées par excès d'usage, que par « une seconde bibliothèque destinée à un public plus étendu, d'un accès commode, et dont le fonds serait composé des livres essentiels et les plus souvent demandés ». Cependant, M. Champigneulle n'espérait pas une réalisation rapide, car l'opération de rénovation du quartier des Halles n'était ni vraiment programmée, ni assurée d'un financement.

1966 Réaction du ministère de l'Éducation nationale. La note du 9 juin 1966

- 30 Sans doute, l'intérêt ainsi témoigné pour le projet par des lecteurs de la Nationale, et surtout par des journalistes influents, explique-t-il que le 23 mars 1966, M. Binon chef du service du Plan au ministère de l'Éducation nationale, dont dépendaient alors toutes les bibliothèques, répondait à une lettre que lui avait adressée le 24 décembre 1965 M. Dennery, inquiet du peu de considération accordée aux bibliothèques dans le cadre du V^e Plan, le mot ne se trouvant cité qu'une seule fois, dans le schéma directeur de la région parisienne. M. Binon écrivait : « En ce qui concerne tout particulièrement l'annexe envisagée sur le terrain des Halles... il est assuré que les moyens financiers nécessaires à l'acquisition du terrain, si celle-ci devait être entreprise au cours du V^e Plan seront en tout état de cause dégagés. » Mais il ajoutait aussitôt que « le Plan... n'a pas inscrit l'opération nominale d'extension sur le terrain des Halles en raison des longs délais prévisibles pour les expropriations de ce périmètre. » On saisit tout le poids de la réserve formulée par M. Binon, qui eût pu arguer aussi, entre autres, de l'absence d'un schéma directeur pour le quartier. En clair, sa réponse signifiait : Nous prenons l'engagement de financer le premier investissement, mais nous avons estimé inutile de le consigner dans le Plan, car il nous paraît assuré que rien ne pourra être entrepris dans les cinq années à venir. Se doutant bien que M. Dennery l'entendrait ainsi, M. Binon ajoutait à la main, à son intention et par courtoisie, que le ministre ne

manquerait pas, répondant ainsi à sa prière, d'écrire en ce sens au préfet de la Seine et au délégué au District de Paris.

- 31 D'autres, peut-être, seraient demeurés, dans l'expectative, mais en la circonstance, il fallait tenir compte de l'opiniâtreté de M. Dennery, et de ma pugnacité d'alors. De ce texte, je ne perçus et ne retins que la première partie ; je me remis au travail, et le moins que je puisse dire est que mon administrateur, cette fois encore, « ne m'en découragea pas ».
- 32 Le 9 juin suivant, je lui soumettais une nouvelle note d'ensemble, la troisième depuis avril 1965, à propos de la construction de ce que pour la première fois, et sans imaginer alors le moins du monde la fortune future de ce vocable, je désignais sous le nom de « Bibliothèque publique d'information ». Beaucoup plus étoffé que les précédents, ce texte, qui, dans son préambule, reprenait presque mot pour mot l'exposé primitif sur l'origine du projet et insistait sur le fait que celui-ci découlait des difficultés éprouvées par la Nationale et entendait d'abord y remédier, innovait sur de nombreux points, dans l'esquisse de la définition de l'établissement souhaité. J'insistais sur ce qui le différencierait à la fois de la Nationale, « trop savante et trop orientée exclusivement aussi vers les sciences humaines » et des bibliothèques universitaires, destinées aux « étudiants en quête de manuels » et aux « professeurs attachés à des recherches très particulières ». J'avançais que le nouvel établissement s'apparentait plutôt aux grandes bibliothèques municipales « à cette différence près, très importante, qu'il sera destiné à l'information, plus qu'à la simple lecture », cette « information » consistant alors, comme dans la note précédente, à permettre aux usagers de disposer d'un inventaire tenu à jour des fonds des autres bibliothèques, d'analyses du contenu des documents acquis, de bibliographies sélectives et d'un service de réponses par téléphone. À cela, il s'ajoutait l'idée, pour la première fois exprimée, d'une « exposition permanente de l'essentiel de la production française contemporaine dans tous les domaines, presse, librairie et estampes... les obligations du Dépôt légal paraîtront moins pesantes aux éditeurs, imprimeurs et artistes lorsque l'État donnera aux efforts des uns et des autres une publicité qui sera la contrepartie du Dépôt ».
- 33 Des précisions étaient d'autre part avancées quant à la composition des fonds : achat en nombre des livres les plus consultés ; préférence accordée, pour chaque texte, à l'édition la plus complète, la mieux établie et la plus récente, et de ce fait élimination de celles que l'on pouvait déjà posséder, refus des livres trop spécialisés et des ouvrages dits « de bibliophilie », etc. En bref, l'accent était mis sur l'aspect « utile » et « actuel » des fonds d'une bibliothèque encyclopédique limitée dans chaque domaine aux documents susceptibles d'apporter une information essentielle à des travailleurs non spécialisés.
- 34 Plus nouvelle encore était la proposition faite de « constituer des séries iconographiques... topographiques, beaux-arts, portraits, costumes, mœurs, etc., mais seulement sous la forme de reproductions photographiques. On devrait pouvoir trouver là, sous cette forme, la matière des grandes séries du Cabinet des Estampes ».
- 35 Le texte était moins novateur quant aux conditions de l'accueil et de la communication. Il insistait, et c'était là un des enseignements du travail effectué avec M. Chatelin, sur des aspects qui n'étaient pas alors pris en compte à la Nationale : « Il conviendra d'abord de ménager assez de place pour que le hall d'entrée et les services annexes n'apparaissent pas comme strictement limités à un nécessaire qui commence à ne plus suffire même aux professionnels de la recherche. Les lecteurs moins érudits d'une

bibliothèque d'un type nouveau devront se sentir attirés par elle et se trouver heureux d'y être et de pouvoir se détendre »... Cela dit, il n'était encore prévu que d'étendre et de faciliter l'accès « à qui peut venir travailler utilement », et non pas à tous les publics et la « possibilité de consultation en libre accès » demeurait limitée « aux seuls ouvrages de référence ou fondamentaux, et aux grandes collections ».

Le problème du prêt. Programme de novembre 1966

- 36 L'éventualité du prêt à domicile avait fait l'objet de nombreux échanges de vues entre M. Dennery et moi-même. Si la Nationale ne prête que dans des circonstances très exceptionnelles, la bibliothèque en projet, qui s'apparentait plutôt aux « municipales », pouvait-elle s'abstraire de ce qui était l'une de leurs missions essentielles, mais alors, comment y satisfaire, puisque nous savions que le ministère n'était prêt à financer que les surfaces nécessaires à une « annexe » de la Nationale, et que la Ville de Paris, nous en allions bientôt recevoir la confirmation officielle, était hostile à ce que nous assumions une fonction qu'elle considérait comme relevant de sa responsabilité propre. Enfin n'était-il pas bon, pour les usagers potentiels, d'être assurés de trouver toujours en place dans une bibliothèque d'information un exemplaire du livre qu'ils recherchaient ? C'est pourquoi la note évoquait seulement et comme une hypothèse, le prêt, limité à d'autres établissements, des livres acquis en plusieurs exemplaires. Mais je suggérais qu'il serait souhaitable que, dans le bâtiment même de la bibliothèque, trouvât place aussi une grande centrale de prêt permettant aux lecteurs d'y emprunter des ouvrages dont la lecture à domicile leur paraissait nécessaire. Cette idée était avancée dans la perspective de la proposition qui allait sans succès être faite à la Ville de Paris, d'assumer elle-même cette fonction dans nos murs. À maintes reprises, le problème du prêt allait être agité au cours des années de gestation de la bibliothèque, car la plupart des bibliothécaires, français comme étrangers, estimaient scandaleux que l'on renoncât à ce qu'ils considéraient comme étant une des missions fondamentales de la « lecture publique ». « What a pity, what a shame ! », me dit un jour une collègue américaine, et presque toute la profession fut longtemps de cet avis, jusqu'au jour où la BPI, étant ouverte, l'on put constater que ses usagers se satisfaisaient pleinement des conditions offertes pour une consultation sur place que le prêt eût rendu impossible, car la plupart des documents les plus demandés par l'énorme masse des usagers ne se fussent plus trouvés à leur place.
- 37 Une autre interrogation nous avait paru fondamentale : quelles sortes d'ouvrages, concrètement, convenait-il d'acquérir, et par quels moyens ?
- 38 M. Dennery avait imaginé que le recours à des exemplaires du Dépôt légal était envisageable et m'avait prescrit de procéder à des sondages en dépouillant des bibliographies courantes, et en analysant les bulletins de demandes des lecteurs de la Nationale. Mon travail, pour lequel j'avais bénéficié de l'aide infiniment précieuse de Mlle Malclès qui, pour ma génération, était le symbole vivant de la Bibliographie, eut surtout pour effet de me faire mieux comprendre la diversité et l'ampleur du problème posé.
- 39 J'étais allé d'autre part enquêter auprès de la rédaction du *Bulletin critique du livre français*, auquel je collaborais, et dont le rédacteur en chef était alors M. Josserand, mon conservateur en chef à la Nationale. En effet, cette revue bibliographique avait pour objectif de rendre compte d'un choix d'ouvrages « actuels » publiés en France dans tous

les domaines des connaissances. Ce pouvait donc être pour nous un guide très utile, et ce le fut en effet plus tard, mais, en 1966, je ne disposais d'aucun moyen pour tirer un parti utile des informations que je rassemblais, et à la limite, elles m'accablaient en ce qu'elles me révélaient de l'énormité de la tâche à accomplir plus qu'elles ne m'encourageaient en me convainquant d'être sur la bonne voie. Aussi insistais-je, en fin de ma note sur la nécessité qu'il y avait de constituer une équipe de travail, et j'arguais que si l'on y renonçait en raison du caractère problématique de la réalisation de la nouvelle bibliothèque, on risquait fort, au cas où l'affaire aboutirait plus tôt que prévu, de n'avoir pas de projet concret à exposer aux pouvoirs concernés. Au surplus, ceux-ci ne se sentiraient motivés à prendre les décisions que nous souhaitions que dans la mesure où l'avancement de nos recherches le permettrait.

- 40 Je me suis longuement étendu sur la teneur de cette note parce que, j'espère l'avoir montré, elle était assez fondamentale pour l'avenir de la bibliothèque. J'ai d'autre part été sensible au fait qu'elle avait été rédigée dix ans avant son ouverture. En fait, et pendant près de deux ans encore, je demeurai seul à m'occuper de la programmation de la bibliothèque et je me trouvai contraint de borner mes réflexions et mes études aux points qui avaient des incidences sur la détermination des surfaces dont, assez brusquement, il devint nécessaire de se préoccuper avant tout, afin de répondre aux demandes du ministère, lui-même soucieux de répondre aux questions posées par les responsables de l'aménagement du quartier des Halles. Aussi est-ce essentiellement à la lecture des schémas de programmes de construction et des bordereaux de surface produits en 1966 et surtout en 1967 que l'on peut juger des changements intervenus dans la conception de la bibliothèque.

1967 La bibliothèque et le plan d'urbanisme du quartier des Halles. Le choix du « plateau Beaubourg »

- 41 En 1966, déjà, la partie avait commencé à se jouer non plus tant sur le terrain de l'Éducation nationale préparant le V^e Plan que sur celui du Gouvernement et de la Ville de Paris aux prises avec un problème majeur, bien prévisible dès 1959, au moins : qu'allait-on faire des espaces laissés libres, dans le quartier des Halles par le départ du Marché ? Quelle importance relative accorderait-on aux opérations de réhabilitation et de rénovation ? Quels équipements nouveaux allait-on retenir, et de quelle nature : habitations ? commerces ? services publics ? Quel parti dominant fallait-il prendre ? Comment desservir le nouveau quartier, etc., etc. Dès 1963, le Centre de documentation et d'urbanisme de la préfecture disposait d'un dossier considérable de choix possibles et, le 18 novembre, une délibération du Conseil municipal créait une SEAH, Société civile pour l'aménagement des Halles, chargée de procéder aux études de toute nature que rendait nécessaire une opération dont le contrôle était assuré directement par le préfet et ses services. Au mois de décembre 1966, le Conseil municipal instituait une société d'économie mixte, la SEMAH (Société d'économie mixte de l'aménagement des Halles). En janvier 1967, le préfet lançait une consultation de six architectes ou ateliers d'architecture pour un parti d'aménagement, et créait lui-même, au mois de juin, un Atelier parisien d'urbanisme, l'APUR, chargé de coordonner et d'impulser les études. En mai, le ministre de l'Équipement fixait la zone d'aménagement différé. En juillet, un cahier des charges pour l'implantation de deux stations du RER et d'une station de la ligne de Sceaux était établi, et une deuxième consultation était demandée aux six

architectes, s'appliquant à un programme plus précis. Le même mois encore, le préfet déclarait d'utilité publique l'acquisition d'immeubles. C'est dire assez dans quelle zone de turbulence l'on entraîna brusquement, et expliquer pourquoi, si peu de temps après la note évasive de M. Binon, le ministère allait précipiter au moins l'étude des données chiffrées du projet de bibliothèque.

- 42 À force d'avoir frappé à toutes les portes possibles, en effet, et rabâché notre leçon, M. Dennery et moi-même, devenus « publicitaires », avons fini par persuader les responsables de l'affaire du quartier des Halles qu'après tout, dans la masse des projets de toutes sortes, commerciaux, administratifs, d'habitation, culturels ou sportifs qui affluaient, la bibliothèque, dont apparemment nos interlocuteurs ne se souciaient guère de connaître le projet en détail, mais qui était une bibliothèque, et forcément convenable, puisque parrainée par la Nationale, constituait un équipement sérieux. Et d'autant plus « alléchant », - le mot est du conseiller Chabrut - que l'on ne doutait pas qu'un ministère aussi riche que celui de l'Éducation nationale trouverait les moyens de le financer.
- 43 Nous étions donc repartis, et cette fois, sommés d'aller bon train et de travailler en liaison avec de nouveaux partenaires : le préfet, l'APUR, la SEMAH, le Conseil de Paris, etc., sans oublier la Ligue urbaine et rurale, les associations de quartier, les architectes, les journalistes, etc. Même si nombre de nos interlocuteurs pensaient, sans le dire, que le projet n'aboutirait pas, sinon beaucoup plus tard, il fallait montrer qu'il était possible. Je repris donc, d'abord en novembre 1966, toujours avec M. Chatelin, le programme présenté en juin 1965, en récapitulant, par nature de fonctions, les surfaces nécessaires, et en les affinant, avec, pour consigne, une grande modestie dans le chiffrage des besoins. Cependant, le programme schématique, ou plutôt le bordereau qui fut alors produit, faisait ressortir une demande totale de 15 000 m² de plancher (13 000 précédemment) et celle d'une implantation d'au moins 0,7 hectare au sol, non compris l'aménagement indispensable d'un parking. Sans intérêt sur le plan des idées, ce document était remplacé dès le mois de janvier suivant par d'autres propositions, à l'occasion desquelles M. Chatelin rédigeait le 23 janvier 1967 une longue note exposant les résultats des études complémentaires que nous avons menées ensemble depuis le mois de novembre, dans la perspective de l'offre que l'architecte Hoym de Mariën (encore un nouveau partenaire), chargé par la SEMAH du projet d'urbanisme du secteur, nous avait faite d'un terrain de 4 900 m², en bordure de la rue du Renard.
- 44 Arrêtons-nous un instant sur cette mention d'une rue située hors du périmètre des Halles proprement dit, pour l'implantation de la bibliothèque. Lorsqu'en 1958 avait été connu le projet de restauration du centre de Paris de Lopez, Rotival et CREDOC, projet fracassant, en ce qu'il bouleversait sans ménagements le quartier du Marché, il s'éleva tant de protestations que le dossier fut aussitôt mis de côté. En décembre 1966, de nouvelles propositions plus réalistes de la SEMAH, intéressant un périmètre moins important de 32 hectares - en gros, la surface du carreau des Halles et celle de ses abords immédiats - suscitaient elles aussi beaucoup d'inquiétudes, notamment en raison des percées qu'il prévoyait dans le tissu urbain traditionnel, et de perspectives de « rénovations » qui pouvaient entraîner en fait la disparition de vestiges anciens jugés dignes d'être conservés. Telle était du moins l'opinion émise par M. André Chastel dans *le Monde* du 7 décembre, M. Pierre Trey souhaitant d'autre part que l'on attendît des études complémentaires avant de se prononcer sur le sort du « cœur de Paris », tout en louant « le dynamisme et l'ardeur de quelques-uns qui, à des titres divers,

préparent avec conviction le futur quartier des Halles », et M. Trey d'inscrire nommément au tableau d'honneur « la grande bibliothèque publique que le ministère de l'Éducation nationale aurait l'intention de financer » et le Centre de commerce international proposé par M. Capgras, président de l'Association des marchands français. Nombre d'autres options avaient été avancées un peu pêle-mêle, sans grandes précisions et sans assurance de financement : des jardins, des fontaines, un théâtre lyrique, un grand stade, des restaurants, un hôpital, etc. Dans *le Figaro* du 14 décembre, M. Champigneulle s'inquiétait du désordre et des contradictions que révélait cette accumulation. Il rappelait aussi qu'il conviendrait sans doute, comme le préconisait l'architecte Guillaume Gillet, de conserver au moins l'un des pavillons des Halles, en faveur desquels dès ce moment-là s'annonçait une campagne dont on sait quels développements elle connut.

- 45 En bref : l'on pouvait légitimement craindre qu'une fois de plus, un retour de la bibliothèque à la case départ ne soit inévitable, et que le foisonnement des demandes d'occupation ne revête tant d'ampleur, le trop plein succédant au vide de l'origine, que l'on se résigne à la solution, souhaitée par beaucoup, du maintien en place des pavillons de Baltard. M. Dennery pressentait bien qu'à tout le moins, le nouveau temps de réflexion demandé au préfet et à la SEMAH aurait pour conséquence de retarder l'évolution de notre projet. Aussi fut-il très sensible à la proposition que m'avait faite M. Champigneulle de songer plutôt au « plateau Beaubourg » pour la construction de la bibliothèque. Ce grand quadrilatère avait été dégagé quelque trente ans auparavant par la destruction d'îlots insalubres. À regarder un plan de Paris, il apparaissait bien encore, en son centre, une surface bornée, mais c'était en réalité l'emplacement d'une réserve de cageots du Marché, désormais désaffectée. Le long de la rue du Renard, subsistaient quelques habitations et une école, mais matériellement peu importantes et que l'on pouvait raisonnablement envisager de détruire. Notre choix se fixa donc sur ce site qui, à l'époque, n'intéressait guère personne. Et, derechef, nous entreprîmes de travailler à la programmation, avec une ardeur que réchauffaient de fières certitudes.

1967 Un nouveau programme proposé au préfet de Paris

- 46 Le programme que nous présentions au mois de janvier 1967, s'il comportait la même surface totale que le précédent, innovait d'une façon considérable dans son parti. Deux exposés d'idées, rédigés l'un par M. Chatelin et l'autre par moi mettaient l'accent sur des propositions qui allaient au-delà de celles avancées jusque-là. Au lieu de salles de lecture de type traditionnel, l'on prévoyait des « ensembles » - c'est la première fois que le mot était avancé - constitués par des groupements de collections par disciplines, par exemple, sciences exactes et appliquées ; littérature, linguistique, philosophie, religion, arts ; histoire et géographie, chacun de ces ensembles comportant des places pour la consultation au moyen d'appareils de documents audiovisuels, et des lieux de rencontres ou de détente. Un pas en avant était fait dans l'extension du libre accès, prévu pour 200 000 volumes, soit beaucoup plus que le nombre des « usuels » habituels. Enfin, les quelques 9 000 m² réservés pour la fonction « lecture » étaient imaginés sur trois niveaux superposés de même surface. C'est la proposition de plan qui a finalement prévalu, même après l'intégration de la bibliothèque dans le Centre. M. Chatelin, qui avait d'abord pensé, pour ce qui restait de magasins clos, à la solution traditionnelle

d'un ensemble vertical de niveaux superposés au centre du bâtiment, préconisait en définitive l'insertion de ces magasins « en sandwich », entre les deux niveaux occupés par les ensembles de lecture. La disposition sur deux hauteurs superposées de collections permettant de ménager, au centre, un espace pour les catalogues généraux, la presse et l'information bibliographique.

ensembles de lecture		
magasins clos	catalogues information générale	magasins clos
ensembles de lecture		

- 47 Les textes de présentation insistaient sur le fait qu'un accroissement souhaitable du libre accès et l'extension prévisible du nombre des documents conservés sous forme de microcopies, et donc sous un moindre volume, pouvaient amener des changements dans la répartition des surfaces, que rendrait possible la simplicité du plan proposé sur trois niveaux, à l'intérieur desquels l'on préconisait de ménager une flexibilité telle qu'à la limite, seuls les quatre murs-façades de la construction seraient fixes. Tablant sur cette facilité, je prévoyais dès le 23 janvier 1967, dans un texte schématique d'une page, destiné à tous nos interlocuteurs, et portant pour la première fois l'intitulé « bibliothèque des Halles » un accès libre à 40 % au moins des collections, une liberté absolue de comportement pour les usagers dans les ensembles de lecture, et un seul et même point de contrôle, à l'entrée et à la sortie. Pour les autres activités, l'on prévoyait dans les sous-sols, des « salles de congrès », parkings, ateliers et dépôts ; au rez-de-chaussée, l'accueil, une librairie, des lieux d'exposition et une salle pour la lecture d'actualité - sur ce point encore le programme innovait - enfin, au quatrième et dernier étage, un restaurant, une cafétéria, des salles de réunion et des terrasses. En bref, un vaste centre culturel, axé sur la fonction principale d'information générale non spécialisée.
- 48 Dans une note qu'il adressait le 1^{er} avril 1967 au préfet de Paris, le ministre de l'Éducation nationale présentait la bibliothèque ainsi préfigurée comme « un centre vivant de culture et d'information pour toutes les classes de la société ». Il mettait l'accent sur la flexibilité imaginée et sur le fait que, devant être « d'aspect gai, varié, aéré, confortable, attrayant », notamment au rez-de-chaussée, consacré aux fonctions d'accueil, de rencontres, d'orientation et d'expositions, elle constituerait pour le nouveau quartier des Halles « un élément très original d'animation ». Il pressait enfin le préfet de lui fournir les indications sur l'échéancier des crédits à prévoir pour l'achat du terrain en première priorité, précisant que l'opération de construction était inscrite au V^e Plan d'équipement scolaire, universitaire et sportif, et allant jusqu'à préciser (quel progrès par rapport à la note de M. Binon !), « que la bibliothèque doit être située dans la zone où les constructions sont prévues en première priorité, car le besoin d'une telle institution se fait sentir de façon très pressante ».

1967 Affinements du programme. Élaboration du bordereau des surfaces, jusqu'à l'état du 11 décembre, agréé par le ministère

- 49 Pressante, elle l'était en effet devenue, mais pour une autre raison que celle des besoins du public, certes reconnus par tous, mais pas avec une force suffisante pour que l'opinion s'échauffât. L'on était en effet à la veille d'une échéance précise : c'était à la session de juin-juillet du Conseil municipal que le préfet devait présenter les avant-projets des architectes appelés par lui en deuxième consultation au mois de janvier précédent et, dans cette perspective, une fois de plus, l'on avançait toutes sortes de propositions pour des équipements très divers, entre lesquels il fallait faire un choix. Dans *le Monde* du 24 mai, M. Chastel préconisait un parti d'ensemble résolument culturel et citait, outre la bibliothèque, l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, les clubs d'étudiants et les maisons de jeunes, une Maison de la presse, un Institut de musicologie, une Maison des critiques, etc. Cependant dans la même page, le journal ne consacrait d'encadrés qu'à deux équipements : la bibliothèque et le Centre pour le commerce international. Celui-ci ne figurait pas dans le mémoire du préfet, qui avait préféré d'autres établissements, parmi lesquels - de façon prémonitoire ? - un Centre national d'art contemporain. À propos de la bibliothèque, le préfet, à ce moment sensible à notre proposition, avançait qu'elle « pourrait également abriter une bibliothèque de prêt et services annexes dont la gestion serait assurée par la Ville de Paris ».
- 50 Le 7 juillet, M. Doublet écrivait à M. Dennery qu'il avait pris bonne note que la bibliothèque exigerait l'affectation d'un volume « correspondant à quelque 15 000 ou 20 000 m² de planchers » et qu'elle figurerait « dans les toutes premières priorités de l'opération ». Il invitait M. Dennery à poursuivre les études, dans le cadre d'« une structure plus générale englobant d'autres activités d'information générale, de formation et d'éducation », formule qui inquiéta fort son correspondant. M. Doublet précisait d'autre part qu'il venait d'écrire au ministre de l'Éducation nationale afin de l'informer d'un projet de création, auprès de la bibliothèque de consultation, d'une centrale de prêt municipale regroupant les bibliothèques des 1^{er} et 2^e arrondissements, d'une discothèque et des services centraux des bibliothèques de la Ville. Il ajoutait : « Je crois utile de vous confirmer que j'ai pris note de votre accord de principe sur cette répartition, qui oriente la Bibliothèque nationale vers la fonction de consultation, le prêt restant traditionnellement à la charge de la Ville. » L'idée d'une collaboration entre la Ville et l'État allait être formulée l'année suivante, à l'occasion d'un conseil interministériel sur les *Principes d'une politique de la lecture publique*. Il y fut dit que l'on prévoyait dans la bibliothèque des Halles un « accueil possible du service central technique des bibliothèques de prêt des arrondissements ».
- 51 Enfin, M. Doublet admettait qu'il était « difficile, et d'ailleurs illogique » d'imaginer que la bibliothèque ne fût pas conçue « par un architecte spécialement chargé de cette tâche », mais qu'il importait que « les responsables de l'aménagement du quartier et les techniciens de l'Atelier parisien d'urbanisme pussent dès maintenant (souligné à la main) entrer en contact avec les spécialistes, notamment des architectes, que vous aurez désignés ». Cela se fit sans tarder, et facilement, puisque la préfecture était à deux pas de la bibliothèque de l'Arsenal, où je travaillais le matin. L'interlocuteur permanent auquel j'eus affaire, M. Tutenuit, outre qu'il se montra toujours ouvert et

amical, me fit bénéficier d'avis que sa formation d'ingénieur de très haut niveau et la connaissance qu'il avait acquise du schéma d'urbanisme des Halles rendaient fort précieux.

- 52 La reprise du travail de programmation se fit immédiatement après la réception de la lettre du préfet du 7 juillet ; les premiers résultats en furent présentés à M. Dennery dès le 12 juillet et sept propositions chiffrées différentes, au moins, lui furent soumises jusqu'à ce que, le 25 octobre, il en retînt une, qui fut envoyée pour avis au ministre de l'Éducation nationale. Un examen minutieux des différences de chiffrage qui intervinrent dans les divers états de ce programme n'offrirait guère d'intérêt que pour des lecteurs très spécialisés et concernés. Je noterai seulement les points qui témoignent une évolution intéressante dans la conception. Ils apparaissent dans les notes d'accompagnement rédigées entre les mois de juillet et d'octobre 1967, et notamment, dans celle qui présentait le programme retenu le 25 octobre.
- 53 Pour la première fois, j'envisageais que la bibliothèque fût « mise à la disposition de tous » et je prévoyais concrètement, d'après des enquêtes faites dans des bibliothèques de Paris, une fréquentation quotidienne de 4 000 personnes, pour un temps d'ouverture fixé entre 10 heures et 22 heures, y compris le dimanche. Ces prévisions parurent alors tout à fait excessives, voire extravagantes ; elles devaient en fait se révéler plus tard comme trop modestes, comparées à l'importance de la fréquentation de la bibliothèque dès son ouverture. D'autre part, si je ne renonçais pas à l'implantation de magasins clos, j'insistais sur le fait qu'à mon avis, le libre accès s'étendrait progressivement à un nombre croissant de documents, j'abordais les dispositions qu'il convenait de prendre afin de faciliter les conditions de l'accueil et celles de la consultation, et je prévoyais des mobiliers confortables et des lieux de détente. Je portais enfin l'accent sur l'importance de la salle d'actualité et d'un service iconographique.
- 54 La définition de l'« information documentaire » était exposée de façon plus précise que précédemment. Il était en particulier précisé qu'elle serait « du même ordre que celle dispensée sur place aux lecteurs par les collections de la bibliothèque : encyclopédique, de base et actuelle », trois mots clefs qui devaient guider la politique des acquisitions, de 1972 à l'ouverture. Il était dit également que cette information était destinée « surtout à l'extérieur, à une clientèle certainement très importante de gens de toutes professions qui ont besoin d'une documentation précise et qui sont ou très ignorants, ou submergés par la masse de documents. Elle serait donc sélective. Lecture publique et information documentaire se rejoignent ainsi, par leurs objectifs, et intéressent le même public, à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque ». Enfin, pour la première fois, je prévoyais que « l'électronique » jouerait un rôle capital et je ménageais dans la bibliothèque la place d'une « calculatrice », « dans l'hypothèse où toute l'information générale de l'ensemble des bibliothèques et des organismes de documentation s'y trouverait concentrée dans la bibliothèque des Halles ». Vaste et généreuse ambition ! Y songe-t-on encore ?
- 55 Concrètement, les intentions nouvelles avaient des incidences sur les propositions de plan et la répartition des surfaces, ainsi pour les huit ensembles de lecture alors prévus, chacun d'eux devant comporter quelque 1 000 m² environ, étant entendu que, cependant, les superficies des uns et des autres seraient en fait « inégales et transformables ». J'y prévoyais : - des places de lecture allant du simple pupitre à la place « privilégiée » permettant au lecteur de mettre de côté ses livres et instruments de travail pour le lendemain,

- 56 - des tables spéciales pour la consultation des microfiches et des microfilms,
- 57 - des surfaces isolées par des cloisons (mobiles), servant tantôt à recevoir certains lecteurs, par exemple ceux qui utiliseraient des machines à écrire, et tantôt à ménager des rencontres et à permettre des entretiens en marge de la lecture,
- 58 - des postes de bibliothécaires, non seulement pour ceux d'entre eux qui assureraient l'information du public, mais aussi à l'intention de ceux qui se livreraient à des travaux « compatibles avec un contact plus ou moins direct avec le public », de manière à diminuer la place occupée par les services de gestion et à faire en sorte que bibliothécaires et lecteurs cohabitent le plus familièrement possible,
- 59 - enfin, chaque ensemble comportant les catalogues et matériaux documentaires relatifs aux disciplines qu'il embrassait, afin qu'à l'exception des sources pluridisciplinaires, l'usager trouverait sur place toutes les informations souhaitables.
- 60 Au total, les surfaces nécessaires pour le fonctionnement du « noyau dur » de la bibliothèque, celui des espaces consacrés à la lecture et à l'information, étaient estimées à 10 790 m² pour la lecture et 2 020 m² pour l'information, soit à 12 810 m², sur 22 282 m² « utiles » prévus pour la totalité du bâtiment, 4 395 étant attribués à l'animation et 5 077 à « l'administration », mot compris dans son acception la plus large.
- 61 Après une ultime consultation demandée par M. Dennery à son adjoint, M. Poindron, dont il sollicitait les avis avant chaque démarche particulièrement importante, se réservant pour lui-même en temps ordinaire le pilotage du projet, le texte fut envoyé à M. Laurent, secrétaire général du ministère, qui me fit convoquer presque aussitôt après pour de plus amples explications. M. Dennery avait bien pensé que nos interlocuteurs réagiraient devant la prétention que nous avions d'augmenter de façon sensible les surfaces prévues dans le programme de novembre 1966, limité à 15 000 m² de planchers. Il justifiait cet accroissement dans la note d'accompagnement : « Il s'est révélé depuis que la mission de la nouvelle bibliothèque devait être plus large, et comprendre notamment un important département d'information documentaire. La demande en est parvenue de toutes parts à l'Atelier d'urbanisme de la Ville de Paris, et elle correspond vraiment à un besoin général des bibliothèques. D'autre part, le rôle de l'orientation et de l'animation dans une grande bibliothèque publique de type moderne ne doit pas être négligé... »
- 62 Ces arguments ne convainquirent pas nos interlocuteurs, et ce pour deux raisons, l'une inexprimée, qui était leur souci de réduire au maximum le financement, et l'autre, avouée, que l'on pouvait fort bien comprendre. Le pouvoir essentiel de conviction du projet originel avait résidé dans la simplicité de son objectif premier : venir en aide à la Nationale, dont tout le monde savait ce qu'elle était, et son utilité. Mais il apparaissait maintenant que l'on proposait tout autre chose que ce que le ministre et le préfet persistaient, de bonne foi, à qualifier d'« annexe » de la rue de Richelieu, c'est-à-dire un genre d'établissement qui s'apparentait davantage à un centre d'information et de culture, qu'à une bibliothèque telle qu'ils la concevaient. C'est pourquoi, s'ils ne soulevèrent aucune objection sur le premier chapitre de programme, celui de la « lecture publique », dont les besoins étaient évalués à 10 790 m², ils demandèrent que l'on minimisât les 2 020 m² du chapitre « information », notamment pour ce qui était des besoins de l'« électronique », et surtout que l'on réduisit de plus des trois quarts les surfaces demandées pour l'« animation », 4 395 m², ces amputations ayant d'autre part

pour conséquence de diminuer l'importance des locaux de l'« administration » : 5 077 m².

- 63 Commença alors un marchandage serré, avec glissements d'un chapitre sur un autre, qui ne devait prendre fin que le 10 décembre, après maintes péripéties sur lesquelles il n'est pas utile de s'étendre, les divergences portant, quant au fond, sur le fait que s'affrontaient deux conceptions, l'une traditionnelle et l'autre moderne de la bibliothèque. Cette brève période de turbulences fut par moments chaotique et pénible. Dans la partie très serrée qui se joua alors, de nouvelles hypothèses étant chaque jour avancées, puis cédant la place à d'autres, l'imperturbable sang-froid de M. Dennery et de M. Chatelin et l'acharnement au travail de Mme Janine Renaudineau, mon adjointe au service des magasins, pour la première fois entièrement impliquée dans cette aventure, jouèrent un rôle décisif et permirent de maintenir les positions essentielles. Enfin, le 11 décembre 1967, le ministère prenait en considération un bordereau des surfaces utiles et construites, comportant 10 790 m² pour la lecture, inchangé, 1 520 m² pour l'information, au lieu de 2 020, 1 900 m² pour l'animation, au lieu de 4 395 et 4 039 m² pour l'administration, au lieu de 5 077. L'on voit que tout en nous résignant, par force, à de substantielles amputations, nous avons au moins obtenu la reconnaissance du principe des activités d'information et d'animation. Considéré comme intangible, ce bordereau devait en fait éclater deux ans plus tard, presque jour pour jour, lorsque la bibliothèque des Halles se trouva rattachée au grand Centre d'art et de culture imaginé par le président Pompidou et devint une affaire interministérielle.

1968 La bibliothèque des Halles devant le Conseil municipal. La délibération du 24 octobre ; ses limites

- 64 Quoiqu'il en fût, et une fois franchie l'étape qui s'achevait avec l'adoption par le ministère du bordereau des surfaces, il fallait désormais en aborder une autre et obtenir du Conseil municipal qu'il prît en considération le projet. En effet, il ne suffisait pas d'avoir obtenu l'accord du ministère, et même l'assurance, de principe il est vrai, d'un financement sur des bases précises, d'avoir convaincu le préfet d'inclure la bibliothèque dans le schéma directeur et d'avoir rallié la faveur d'une partie de l'opinion publique, ou du moins de la presse ; encore fallait-il obtenir l'adhésion du Conseil, désormais maître du jeu, puisque le terrain convoité appartenait à la Ville de Paris. Cette nouvelle partie commença à se jouer en 1968, et d'une manière qui, au commencement de l'année, laissa craindre le pire. En effet, l'espoir suscité au mois de mars par les travaux de sondage entrepris en vue d'explorer le sous-sol du quartier fut bientôt après réduit à néant par la décision prise par le Conseil de rejeter en bloc les six propositions des architectes que le préfet avait appelés en consultation au mois de juillet de l'année précédente. Ceux qui n'ont pas conservé la mémoire de ces projets, et du bruit qu'ils firent, pourraient, en se reportant au numéro du 1^{er} juillet 1968 de *Paris Match* consacré au thème de *Paris dans 20 ans*, comprendre que, surtout dans le contexte des idées agitées pendant les « événements de mai », les maquettes présentées n'avaient en effet que peu de chance de plaire. Nous-mêmes nous serions facilement consolés de leur échec, s'il n'avait pas été évident qu'il entraînerait des retards supplémentaires pour l'homologation de notre projet.
- 65 C'est alors que le Conseil décida la création dans son sein d'une Commission permanente des Halles, par chance présidée par M. René Capitant, qui devait

m'honorer de son amitié et nous permettre de surmonter tous les obstacles du parcours, jusqu'à la fin de 1969. L'APUR, de son côté, reprenait ses études, tandis que M. Max Stern rédigeait pour le préfet, très déçu par le renvoi des projets, un rapport sur *l'état d'avancement de l'étude complémentaire d'urbanisme* (encore une !) sur le secteur des Halles. Six mois passèrent, au cours desquels je fis le siège de tous les membres de la Commission permanente, avec l'appui de son président et de M. François Collet, et non sans succès, puisque dans la délibération que prit le Conseil le 24 octobre 1968, il était stipulé que « le plan exclura le ministère des Finances », nouvelle résurgence d'un autre serpent de mer, « et prévoira la construction, d'une part, sur le plateau Beaubourg, de la bibliothèque de lecture publique, et d'autre part, autour de la Bourse de commerce qui sera maintenue à son emplacement actuel, du Centre de commerce international. Le financement de ces deux ensembles étant dès maintenant assuré, les travaux seront entrepris aussi vite que possible ».

- 66 On n'aurait su mieux dire, mais le Conseil, par ailleurs, invitait encore une fois le préfet à pousser ses études, et décidait de participer étroitement aux travaux de la SEMAH, dont il autorisait la constitution, et auxquels devaient être associés des représentants « de tous les organismes publics et privés qui manifesteront la volonté de participer à l'opération ». Nous avons pris avec certains de ceux-ci assez de contacts pour augurer que, sous l'impulsion notamment de la pugnace association de quartier dite des « Champeaux », l'administration, qui peut-être eût pu se préoccuper davantage de leur existence, n'était pas près d'aboutir. Enfin, le Conseil prévoyait « sur le plateau Beaubourg, dès la première phase de l'opération un programme de logements sociaux pour la moitié des surfaces disponibles ». Cette stipulation, retenue à la demande de l'opposition, risquait de se révéler grosse de conséquences pour la construction de la bibliothèque, qu'à la limite elle rendait impossible, étant donné le peu de surface disponible. Et ce n'était pas tout. Au cours d'une séance du Conseil, M. Tollu avait demandé que l'on se préoccupât, afin qu'elle puisse « remplir vraiment son rôle », de l'environnement culturel de la bibliothèque et M. Lederman n'excluait pas qu'elle trouve place ailleurs que sur le plateau Beaubourg. C'est dire qu'il y eut des raisons de craindre, avant que n'intervînt le vote, que le Conseil n'adoptât pas la proposition de M. Capitant.

1968 Réactions de la presse et de la profession. La bibliothèque des Halles, département de la BN. Son équipe au travail.

- 67 Cette session du Conseil eut pour nous l'avantage, qui n'était pas mince, de donner corps au projet de la bibliothèque, dans l'opinion publique. Deux quotidiens de grande audience populaire, *France-Soir* du 25 octobre et *le Parisien libéré* du 29 octobre la firent connaître en des termes alléchants, le premier annonçant en titre que dans la « Bibliothèque nationale populaire... les lecteurs seront accueillis par des hôtes » et le second précisant que « les lecteurs qui seront accueillis par de charmantes hôtesse
- devront consulter les ouvrages sur place. Comme à la Bibliothèque nationale dira-t-on ? Non, car la bibliothèque des Halles sera ouverte à tous sans formalité. Il ne sera d'autre part perçu aucun droit d'entrée ». Les esprits délicats pourront sourire de ces formules, imaginées par de bons journalistes connaissant leurs publics. Mais Claude Bellanger,

hélas depuis disparu, Gérard Senéca et Bernadette Godet (*Combat* du 22 octobre) nous ont, au bon moment, donné un fameux coup de main.

- 68 Ils avaient déjà préparé le terrain au mois de mai, lorsque les bibliothécaires eux aussi avaient été en proie à l'accès de fièvre qui avait saisi toute la France. La Nationale avait alors fermé ses portes, par mesure de sécurité, mais à deux pas de là, ses personnels en grève s'étaient rassemblés pour des journées de réflexion, auxquelles participaient des représentants de toutes les autres catégories de bibliothèques. Des commissions avaient été créées, l'une d'entre elles s'étant chargée de la lecture publique. Je m'y joignis aussitôt, porteur d'exemplaires du mince « livre bleu », ainsi dénommé en raison de la couleur de sa couverture, dans lequel étaient exposées toutes les informations dont on disposait alors sur le projet. Le moins que l'on puisse dire est que son contenu ne souleva guère d'intérêt. Les travaux de la commission ayant été brusquement interrompus sans que j'en fusse informé, je me trouvais renvoyé à la commission de la Bibliothèque nationale, au sein de laquelle les débats sur la cogestion, et le cumul des fonctions de directeur et d'administrateur général rejetaient au dernier plan d'intérêt le problème de la bibliothèque des Halles, dont la plupart des conservateurs de la Nationale pensaient qu'elle leur était tout à fait étrangère et que, d'ailleurs, elle ne serait pas construite. Elle ne fut d'ailleurs même pas citée dans le numéro du *Bulletin de l'association des bibliothécaires français* qui rendait compte des Assises nationales des bibliothèques tenues entre le 6 et le 8 juillet. Heureusement, M. Dennery, quoique n'ignorant pas la distance prise alors par nombre de professionnels par rapport au projet, agit au contraire comme si les événements de mai allaient dans son sens, fit entériner par une réunion des conservateurs en chef la création, dans le sein de la Nationale, d'un nouveau département, « chargé de la bibliothèque publique des Halles », et me plaça à sa tête. Une nouvelle étape se trouva donc franchie le jour où, au 7^e étage du 65 rue de Richelieu, je me trouvai associé à Mme Renaudineau, ma principale collaboratrice depuis 12 ans, à deux conservateurs et à une sous-bibliothécaire, qui faisait office de secrétaire.
- 69 L'extrême modestie de la première installation : 20 m² de bureaux contrastait fort avec les ambitions affichées et avec l'immensité de la tâche à accomplir. Le premier problème d'ordre bibliothéconomique posé à l'équipe fut évidemment celui des collections. Comment rassembler un stock d'un million - cette estimation était-elle juste ? - de documents de toute nature afin de constituer les fonds nécessaires pour une information voulue « encyclopédique, de base (limitée à l'essentiel dans chaque domaine) et d'actualité » ? Comment préciser, concrètement ces notions ? Où trouver ces documents, et par quelle voie se les procurer ? Comment les cataloguer et les indexer ? etc., etc. Les seules indications dont l'on disposait alors provenaient des sondages que j'avais faits en 1966 dans les bulletins de demandes des lecteurs de la Nationale, qui traduisaient donc les besoins d'une clientèle différente de celle que l'on envisageait, et de l'examen des ouvrages de la production courante parvenant à la Nationale par le truchement du Dépôt légal. Nous entreprîmes de dépouiller de façon régulière les numéros de la *Bibliographie de la France*, en pointant les notices des livres qui, à notre avis, devraient être acquis par la bibliothèque des Halles. Pour plus de sûreté, nous faisons en sorte de répartir la tâche de façon que chacun pût confronter ses propres choix avec ceux des autres. À notre vive surprise, je dois le dire, nous vérifiâmes que les différences d'appréciation étaient très faibles, puisque portant seulement sur deux ou trois pour cent des notices. Ce fut-là, sans doute, l'acquis le plus

positif des premiers mois de travail, encore que, on le verra, il dût être remis en question, cinq ans plus tard.

- 70 Nous nous interrogeâmes aussi, évidemment, sur les moyens que l'on pourrait trouver pour se procurer les ouvrages qui ne relèveraient pas de la production courante et qu'il faudrait aller chercher dans les stocks des éditeurs, chez les « libraires d'occasion », ou sous la forme d'éditions « anastatique » ou de microcopies. L'ensemble des premières études ainsi menées nous incitèrent à penser qu'il était raisonnable d'évaluer à 200 000 le nombre des documents imprimés que l'on pouvait offrir aux lecteurs à l'ouverture de la bibliothèque, alors espérée en 1972. J'envisageais déjà d'autre part comme indispensable le recours à l'informatique. J'estimais en effet qu'il ne suffisait pas de combler une lacune en créant une bibliothèque en libre accès telle que les Anglo-saxons en possédaient déjà et de l'adapter aux besoins du public français, mais qu'il convenait aussi, puisque l'on entrait dans l'ère de l'« automatisation », de profiter en quelque sorte de notre retard, pour innover dans ce domaine de pointe qui devait pouvoir trouver dans les bibliothèques et notamment dans la nôtre un champ d'affiliation privilégié. Une brève note en date du 3 janvier 1969 exposait la teneur des réflexions faites sur ce point en 1968. Il était prévu d'avoir recours à « la machine » pour l'organisation générale de l'établissement et la gestion des personnels, des acquisitions, et des catalogues et aussi en matière de documentation. La note envisageait des objectifs et des solutions dont certaines devaient finalement aboutir, par exemple en matière de gestion des commandes et d'attribution des numéros d'inventaire. On pensait même, dès ce moment-là, à un système de consultation « en ligne » de l'ordinateur.
- 71 Ces travaux exploratoires, même s'ils posaient plus de questions qu'ils ne résolvaient de problèmes, étaient fort instructifs, et d'autant plus stimulants pour moi qu'enfin, je pouvais chaque jour confronter mes idées à celles des membres d'une équipe, certes très peu nombreuse, mais bien soudée, et qui croyait en l'avenir. Cette collaboration m'était d'autant plus précieuse que la fin de l'année 1968 laissait entrevoir de nouveaux périls pour l'entreprise et qu'il allait en être ainsi presque tout au long de l'année 1969.

1969 Inquiétudes et incertitudes. Des élections à la BN. Pourparlers engagés avec des éditeurs et des libraires.

- 72 Le 2 décembre 1968, j'avais, à la demande de l'Association des bibliothécaires français, fait un exposé sur l'état du projet. Mon propos fut par les uns poliment écouté, et, je m'en rendis compte, suivi par beaucoup d'autres avec un grand intérêt, mais les questions que l'on me posa ensuite, venant de collègues dont les préoccupations professionnelles différaient, pour l'heure, grandement des miennes, me démoralisèrent complètement, je l'avoue, car elles remettaient en question les fondements même et l'utilité du projet et les possibilités d'aboutir. C'était à croire que dans la couvée des bibliothèques s'était introduit un rejeton non conforme à l'espèce, - le canard dans le nid de poulets - un « étranger ». Cette révélation me fut d'autant plus pénible, je la ressens encore avec force, qu'elle me venait d'amis en compagnie de qui j'avais travaillé longtemps, dans une parfaite confraternité d'idées et de sentiments.

- 73 Le pire était que cette impression venait s'ajouter à celle également très fâcheuse, que m'avaient faite les restrictions apportées par le Conseil municipal à sa prise en considération de la bibliothèque, et qu'allait encore aggraver la séance d'un conseil interministériel sur le quartier des Halles, que M. Delmon convoqua, pour le Premier Ministre, le 13 décembre. Je perçus bien alors en particulier que ni M. Ligen, responsable de l'APUR, ni M. Michel Denieul, qui représentait le préfet, n'étaient plus aussi sûrs que le choix du plateau Beaubourg, et donc d'un secteur prioritaire, fût irrévocable.
- 74 L'on pouvait craindre que, dans ces conditions, le ministère tardât à s'engager à verser les fonds nécessaires à l'achat du terrain. En revanche j'eus la confirmation du fait que, sans que cela engageât nécessairement l'avenir dans le sens d'une réalisation concrète, l'on songeait à faire le choix d'un autre architecte que M. Chatelin, avec qui j'avais jusqu'alors travaillé. Troublé par ces incidents et par ces informations, je pris la liberté d'adresser à M. Capitant, en fin du mois de décembre, une lettre personnelle qui lui faisait part de mes préoccupations. Cet appel ne resta pas sans réponse et ne fut pas sans effet.
- 75 Bientôt après, du 21 au 31 janvier 1969, les lecteurs de la Nationale furent appelés à élire un comité consultatif chargé de les représenter auprès de l'administration, comité créé à l'initiative de M. Dennery qui, après mai 1968, avait fort justement estimé que cette mesure faciliterait le dialogue avec des usagers auxquels l'on n'avait jusqu'alors jamais officiellement donné la parole. Les origines et les circonstances de cette consultation furent exposées par M. J.-M. Mercier dans *le Monde* du 15 janvier, sur trois colonnes. Estimant que sept griefs principaux pouvaient être faits à l'administration, notamment en matière d'accueil, le nombre des places étant jugé insuffisant, de limitation des communications et des possibilités de reproduction, et même de la composition des fonds, en particulier de ceux des « usuels », les porte-parole des lecteurs divergeaient dans le choix des mesures envisagées pour remédier à cette situation. Les uns se refusaient à admettre le refus formulé notamment par le conservateur en chef des Imprimés, M. Roger Pierrot, d'une extension des communications qui accélérerait encore davantage la dégradation des fonds. Et M. J. Guillerme d'ironiser, dans un tract diffusé le 8 janvier par l'Association des lecteurs : « On se doutait bien qu'il est de l'intérêt des livres qu'on les éloigne des lecteurs ; au mieux, ne pourrait-on pas progressivement fermer les bibliothèques ? »
- 76 Pour lui, point de salut hors de la Nationale ; que ses responsables obtiennent les crédits et les personnels nécessaires à son rétablissement, et qu'ils se hâtent de faire procéder à la reproduction des documents en péril. Au contraire, deux lecteurs, Mme Isambert-Jamati et M. Gossez, lequel avait pris cette position dès 1963, estimaient que : « À la situation critique des bibliothèques, de la Bibliothèque nationale d'abord, il n'est qu'une issue : la réalisation d'urgence de la grande bibliothèque de lecture publique, tout le reste n'est que palliatifs, diversion électorale, sinon intérêts commerciaux... » C'est pourquoi M. Mercier, qui faisait sienne cette dernière position, avait choisi comme sous-titre de son article, la formule : *Les lecteurs de la Bibliothèque nationale vont voter... en pensant à la future bibliothèque des Halles*, et balayé au passage l'objection formulée par « un conservateur de bibliothèque municipale » dont je préserverai l'anonymat, car il avait après tout le droit d'être alors de cet avis, qui avait écrit : « À quels naïfs veut-on faire croire qu'elle (la bibliothèque des Halles) sera largement ouverte au public ? » « Eh bien ! », rétorquait M. Mercier, « il faut avoir cette naïveté-

là ». Aussi, l'accès de fièvre provoqué par les élections eut l'avantage de conforter la position de notre projet, en même temps que celle du conservateur en chef du département des Imprimés. Et l'on pouvait lire dans le numéro 244 de février 1969 de *la Documentation française* consacré à l'établissement de la rue de Richelieu cette mise au point officielle, que sans doute l'on n'aurait pas osé faire quelques mois plus tôt : « La Bibliothèque nationale n'est pas une bibliothèque de consultation et ne peut, en aucun cas, remplacer la grande bibliothèque publique qui doit s'élever dans le quartier des Halles. »

- 77 D'autre part, à l'initiative en particulier de MM. Bernard Gheerbrant, Max-Philippe Delatte, Henri Desmars et Pierre Blum, des éditeurs, imprimeurs, libraires et relieurs parisiens, persuadés qu'en effet la bibliothèque avait une vocation différente de celle de la Nationale et serait le « noyau » d'une « politique culturelle vivante », provoquaient, au mois de mars 1969, la création d'un groupe de réflexion, sous l'égide du Cercle de la librairie. « Il ne fait pas de doute », affirmaient-ils, « que la bibliothèque des Halles ne sera pas, par la force des choses, une bibliothèque de lecture publique ordinaire. Elle sera amenée à rendre de multiples services dépassant le cadre de la simple consultation, tant auprès du public du quartier des Halles que de la région parisienne et que des différentes professions de l'Information... il faut constituer aux Halles... une chaîne d'expressions, de communication et d'information propres à rendre à Paris cette vocation polyvalente de haut lieu de la culture européenne et internationale. » Concrètement, les initiateurs du projet souhaitaient que le centre culturel envisagé soit contigu à la bibliothèque et qu'il comportât une grande librairie encyclopédique à secteurs thématiques, faite pour vendre certes, mais conçue aussi comme un service d'information pour toutes les catégories de public, assumant une mission de formation professionnelle commune des jeunes bibliothécaires et des jeunes libraires, et s'adressant aussi aux jeunes éditeurs, journalistes, et graphistes. C'était là répondre aussi aux préoccupations exprimées par plusieurs conseillers municipaux, mais cette proposition, venant s'ajouter à d'autres, qui se greffaient sur les projets de la bibliothèque et le Centre de commerce international, les seuls qui eussent été pris en considération par le Conseil, pouvait faire craindre au Gouvernement et au préfet une nouvelle vague de projets imprécis et sans budgets.

1969 La bibliothèque, le gouvernement et le Conseil municipal

- 78 Le 24 mars, précisément, M. Delmon présidait une nouvelle réunion interministérielle sur l'aménagement du quartier des Halles qui faisait apparaître le grand embarras où se trouvaient à ce propos les pouvoirs publics. Le schéma d'ossature urbaine que l'APUR venait alors de produire demeurait assez flou, notamment quant aux « variantes » possibles pour l'implantation des constructions du ministère de l'Économie et des Finances - on n'y avait pas encore renoncé - de la bibliothèque, des logements sociaux et du RER. Aussi fut-il décidé de demander à toutes les administrations concernées de formuler leurs observations dans un délai de trois semaines, et de prier plus particulièrement le ministère de l'Éducation nationale « de fournir une réponse claire et définitive sur le point de savoir s'il confirme son désir d'implantation d'une bibliothèque de lecture publique dans le quartier des Halles, et s'engage à en tirer les

conséquences financières ». Ainsi la balle continuait-elle d'être sans cesse renvoyée d'un camp dans un autre !

- 79 Cependant, l'Éducation nationale est une grande maison, et dans l'une de ses cellules, l'on persévérerait, impavide, à préparer même les opérations dont l'on n'était pas vraiment assuré. Ainsi, dans le cadre des prévisions inscrites au VI^e Plan, l'on affinait la programmation de la « bibliothèque publique des Halles » dont on pensait en principe que la construction commencerait « avant le début du plan... pour s'achever à la fin de 1972 ». Les dépenses d'équipement étaient estimées à 21 400 000 F pour l'achat des livres et des périodiques et pour leur reliure, et à 1 500 000 F pour les fonds iconographiques. On prévoyait pour la construction un budget de 56 000 000 de F, dont 18 000 000 déjà inscrits au V^e Plan. On continuait donc d'avancer, mais sans que le signal du départ eût été vraiment donné.
- 80 Il en allait de même au Conseil municipal. Au cours de la séance du 10 juillet 1969, M. Capitant présentait de nouvelles propositions préfectorales, à son avis conformes aux directives données par le Conseil le 24 octobre 1968. Certes, lui répondait Mme Alexandre-Debray, mais les deux équipements prévus, le Centre de commerce et la bibliothèque ne suffisaient pas à donner un sens à un véritable schéma d'urbanisme. Pour que l'on puisse se prononcer avec certitude, il faudrait reprendre encore une fois les études, afin de parvenir à un état plus précis et plus avancé du programme. Et Mme Alexandre-Debray d'avancer pour son compte la candidature de l'Hôtel des ventes, et de rappeler la demande de logements sociaux. M. Chabrut, lui, tout en étant d'accord, comme tout le monde, avec le projet de la bibliothèque, découvre qu'elle occuperait plus de place qu'il n'en avait été prévu : trois quarts du « plateau », et non pas la moitié. Certes, « il s'agit d'un établissement de lecture qui nous fait complètement défaut. Il est temps de réaliser une telle bibliothèque analogue à celles existant dans d'autres capitales. Mais cette amputation nous est pénible et elle sera très mal comprise par la population. Le groupe socialiste et le groupe radical me chargent donc de faire ici les plus expresses réserves ». En dépit de ces objections, le Conseil, le lendemain même, adoptait les projets de délibération qui avaient fait l'objet du rapport de M. Capitant et qui incluaient bien la bibliothèque dans le schéma d'urbanisme. Quinze cents logements, dont la moitié à caractère social, restaient prévus dans l'ensemble du quartier, mais leur emplacement n'était pas précisé.
- 81 Retour donc à l'Éducation nationale, et intervention du député Pierre-Charles Krieg, chaud partisan de la bibliothèque, auprès de M. Olivier Guichard, pressé par lui de dégager les crédits nécessaires à l'opération. Dans sa réponse, celui-ci précise qu'il connaît bien cette affaire, déjà suivie par ses prédécesseurs, qu'il sait que le Conseil de Paris l'a prise en considération, et qu'un architecte s'en occupe déjà : « Pour des raisons d'urbanisme, la construction ne pourra pas commencer avant 1971. Mais je veillerai à ce qu'une somme, qui permette de couvrir le montant des travaux préparatoires, soit inscrite au chapitre des constructions pour 1970. »

1969 La désignation de M. Faugeron en tant qu'architecte de l'opération

- 82 L'architecte évoqué par M. Guichard était M. Jean Faugeron, qui l'avait emporté sur plusieurs autres, et notamment sur M. Roland Simounet, soutenu, lui, par M. Edgar Faure, et surtout par le recteur Antoine, à qui j'avais fait apprécier la qualité de ses

réalisations en Algérie, son pays d'origine, et pour l'université de Madagascar. Disciple de Le Corbusier, ami de MM. André Wogensky et Miquel, entre autres, qui appartenaient à la même « famille » et auraient éventuellement fait équipe avec lui, M. Simounet se distinguait par son souci d'une architecture ayant essentiellement pour but de répondre aux nécessités du fonctionnement et revêtant des formes très rigoureuses, qui pouvaient heurter ceux qui n'aimaient pas ce parti esthétique. C'était, hélas, le cas de M. Dennery, qui réagit avec une violence chez lui très inhabituelle à la vue des premières esquisses de M. Simounet, s'opposa catégoriquement à ce qu'on allât plus loin avec lui et préconisa un recours à M. Jean Dubuisson, qui venait d'achever la construction du musée des Arts et traditions populaires. C'est en définitive le préfet, me semble-t-il, qui fit adopter par la Culture le choix de M. Faugeron, architecte du pavillon français à l'exposition de Montréal en 1967. Partisan, par tempérament, du « geste » architectural, et des projets esthétiques monumentaux rompant délibérément avec les formes environnantes, M. Faugeron n'avait pas pu réaliser celui qu'il avait conçu en 1966 pour le ministère de l'Éducation nationale, à l'emplacement de la prison de la Santé, et ses propositions pour le quartier de Bercy et pour celui des Halles n'avaient pas été retenues ; enfin, il venait d'être, en 1968, comme tant d'autres, violemment contesté. C'est pourquoi sans doute, pour une part, sa désignation pour la bibliothèque des Halles, pour la réalisation de laquelle l'on avait un moment pensé ouvrir un concours, put sembler être un lot de consolation.

- 83 Quoi qu'il en fût, c'est avec M. Faugeron que nous travaillâmes à partir du mois de mars et à son intention que fut rédigé un « premier schéma de programme » de la bibliothèque - encore un ! - qui devait être précisé par des entretiens que nous eûmes avec lui et avec ses collaborateurs dans la perspective d'aboutir, pour le 15 octobre, à un « avant-programme » plus élaboré, sur la base duquel l'architecte mènerait ses premières études, tandis que nous-mêmes, au cours d'un voyage aux États-Unis, recueillerions des informations de nature à apporter de « dernières retouches ».
- 84 À vrai dire, j'avais été étonné, et même stupéfait, de constater que, dès les premières indications, fort sommaires, que nous lui avions fournies, M. Faugeron avait commencé à esquisser des dessins qui préfiguraient une bibliothèque de forme ronde, a priori très inconfortable pour le fonctionnement. J'estimai donc nécessaire de tenter de mettre un frein à son imagination créatrice et d'affirmer sans nuances, dès le début du texte de présentation du schéma du programme, que « la bibliothèque n'est pas un monument, mais un service. Le service précède et commande le bâtiment. L'expression monumentale doit découler d'une traduction harmonieuse des nécessités fonctionnelles du service. Elle sera alors forcément belle, puisque adaptée à son objet ». Venait ensuite l'énoncé de « prescriptions d'ordre général » : et d'abord le rappel du fait qu'au contraire de ce qui se pratiquait dans les bibliothèques traditionnelles, la place réservée aux documents resterait fixée à celle nécessaire à un million de documents, au maximum, sans extension souhaitée, puisque l'on éliminerait ceux qui cesseraient d'être « utiles », tandis que les surfaces destinées à l'accueil, aux rencontres et à la documentation dans le programme du 11 décembre 1967 devaient être considérées comme un minimum. Le texte insistait ensuite sur la notion de flexibilité, commandée notamment par le fait qu'en réalité, les trois fonctions de l'établissement : consultation, documentation et rencontre-animation n'étaient que trois aspects d'une même vocation, celle de l'information, et que, par conséquent, l'architecte devait faire en sorte que l'on puisse éventuellement « changer l'affectation de n'importe quelle

surface », en tenant compte toutefois du fait que les usagers des ensembles de lecture seraient des « travailleurs », tandis que l'on ne fréquenterait la salle d'actualité que pour des consultations rapides, que les lieux d'expositions, et de réunions accueilleraient des visiteurs, et qu'il faudrait tenir compte de ces distinctions pour l'agencement des lieux d'accès, et d'accueil, des cheminements et des contrôles.

- 85 Les ensembles de lecture étaient décrits plus précisément que dans les programmes antérieurs. On en prévoyait dix, parce que l'on estimait difficile de pouvoir maîtriser plus de 50 000 volumes dans chacun d'entre eux, et que l'on envisageait encore à ce moment-là de ne placer que la moitié des collections en libre accès. Les fonds stockés dans des magasins clos dans le niveau intermédiaire devaient être rapidement obtenus en consultation grâce à dix monte-charges au moins, pouvant changer d'emplacement, comme dans la bibliothèque publique de Berlin. La documentation générale demeurerait prévue dans le niveau intermédiaire, de même que les fonds iconographiques, dont on n'imaginait pas alors qu'ils puissent se trouver répartis dans les ensembles de lecture. L'attention de l'architecte était particulièrement attirée sur le fait que dans ce vaste secteur d'information générale, cohabiteraient le public et des bibliothécaires chargés de l'élaboration de la documentation, et j'insistais sur les problèmes que poserait ce voisinage. La salle d'actualité était comprise dans les espaces d'accueil, rencontre, animation, articulés autour d'un hall dont on ne savait pas quel serait le meilleur emplacement, ni s'il assurerait à la fois l'essentiel des fonctions d'accueil et les circulations, ou bien celles-ci presque exclusivement, à l'exception d'un point d'information ne diffusant que les renseignements les plus élémentaires. L'architecte était invité à indiquer sa position sur ce point, évidemment fort important.

1969 Novembre, voyages d'études aux USA. Observations faites à M. Faugeron

- 86 Puis, ce fut, au mois d'octobre, le premier voyage d'enquête au Canada et aux États-Unis, entrepris en compagnie de Mme Renaudineau et de M. Chatelin, après une longue et minutieuse préparation. Son origine précise résidait dans des informations que nous avions reçues, un peu par hasard, en 1968, sur la *Queens Borough Public Library*, à New York, ouverte au public en 1966, dont la superficie, l'importance des collections, le nombre de places et l'organisation des espaces correspondaient à ce que nous avions nous-mêmes souhaité. En fait, ce voyage-marathon, qui dura trois semaines, nous permit de visiter vingt-quatre établissements, et de rencontrer des dizaines de collègues américains, d'architectes, d'ingénieurs et de consultants et de nous informer aussi bien des problèmes de programmation et d'architecture que de questions d'ordre bibliothéconomique.
- 87 Aux observations portant sur l'architecture, nous avons consacré deux chapitres d'un rapport de 80 pages, rédigé dès notre retour. Je crois utile de reproduire le texte de ces chapitres presque *in extenso*, parce qu'il devait avoir de grandes conséquences sur la programmation de la bibliothèque. En outre, il me semble intéressant en cela aussi qu'il permettra, surtout aux lecteurs les plus jeunes, d'apprécier les changements et les progrès intervenus en matière de construction de bibliothèques depuis vingt ans bientôt que ce texte a été rédigé :

- 88 FLEXIBILITÉ. Les observations d'ordre général que l'on peut avancer à propos de l'architecture de nouvelles bibliothèques américaines peuvent se résumer en ceci, qui résulte des intentions des bibliothécaires comme des architectes : faire en même temps de l'utile et du beau. Au tout premier rang de l'utile, il faut placer le souci de la flexibilité. Partout en effet, le recours à un module, qui varie entre 6 et 8 mètres, permet de changer à chaque moment, en fonction de l'inévitable et nécessaire évolution des moyens, l'affectation de chaque mètre carré des surfaces. Les cloisons sont interchangeable, les rayonnages ne sont fixés ni au plancher, ni au plafond, les monte-charges ont été eux-mêmes conçus de manière à changer de place dans un même étage, etc.
- 89 CIRCULATIONS. Autre souci majeur, et partout évident, celui de la clarté du plan. Dans ces bibliothèques, les « publiques » en particulier, où le mouvement des usagers apparaît souvent comme aussi important que celui de la clientèle dans un de nos grands magasins... il est absolument nécessaire que cette foule prenne aussi vite et aussi pleinement que possible connaissance de ses cheminements utiles. De là découle en particulier l'importance accordée aux halls et leur situation centrale, et le soin que l'on prend de n'élever ni dans les lieux publics, ni même, souvent, dans les bureaux, de cloisons allant du sol au plafond.
- 90 De là vient aussi, pour une large part, le fait que les grandes bibliothèques publiques et même la plupart des bibliothèques universitaires occupent le plus possible de surface au sol et n'utilisent que peu d'étages. En effet, les grands espaces permettent de faire voisiner d'un seul tenant plusieurs ensembles de travail, auxquels les usagers ont tout à la fois recours. La vision d'ensemble et la démarche de ces usagers se trouvent encore facilitées par le fait que l'on évite soigneusement toute dénivellation, jugée préjudiciable aux circulations. Quant au risque de monotonie que pourraient engendrer ces grandes surfaces d'un seul tenant, les Américains les évitent généralement en ménageant, dans un même niveau, des compartiments auxquels des couleurs, des matériaux et des mobiliers différents confèrent une sorte de personnalité. Ainsi, le souci du confort s'ajoute-t-il souvent à celui de l'utilité lorsqu'il ne se confond pas avec lui.
- 91 ÉCLAIRAGE. Dans les bibliothèques visitées, on a partout résolument renoncé à l'éclairage naturel, sauf à titre d'élément de confort. Partout, ou presque, en effet, l'on tient à ce que le lecteur ait vue sur le monde extérieur, mais l'utilité de la lumière du jour se borne à cet aspect psychologique. L'éclairage artificiel destiné aux usagers comme aux employés est toujours zénithal, et provient de tubes encastrés dans les plafonds, et masqués...
- 92 MOBILIER. Le mobilier est très abondant et varié, et paraît luxueux au premier abord. En fait, ce ne sont pas tant des considérations esthétiques qui poussent à ce luxe, mais la volonté d'assurer aux lecteurs et au personnel un maximum de confort. Décors variés, canapés, tables basses et tapis sont considérés comme des moyens destinés à procurer aux usagers l'impression qu'ils sont dans la bibliothèque comme chez eux. Tout le mobilier dont l'aspect ne saurait constituer un élément de ce confort est au contraire très rudimentaire. Cela est évident dans les magasins clos, les entrepôts, etc., où le matériel est bien conçu et résistant, mais sans recherche dans la présentation. Dans ces lieux, l'on vise à l'économie en tout ce qui ne nuit pas à la solidité et à la commodité.

93 Ces considérations étaient reprises et développées dans un chapitre consacré au *Souci de l'esthétique* et à ses motivations : « Partout, il est dit et répété que la beauté n'est pas superflue, mais facteur de rendement dans le travail », ainsi l'architecture et le décor des façades, et celle des halls et des circulations, le choix des matériaux pour l'extérieur et pour l'intérieur, et du mobilier, domaine dans lequel règne une extraordinaire diversité, souhaitée par les usagers, « qui apprécient de pouvoir s'asseoir dans un fauteuil après avoir travaillé sur une chaise, qui aiment trouver à quelques mètres de distance seulement les uns des autres des « paysages » très différents et, partout, de petites surfaces ordonnées à des échelles familières, restituant un peu l'atmosphère du travail à la maison ». J'insistais sur tout cela à l'intention notamment de l'architecte, M. Faugeron, plus sensible au « geste » en lui-même qu'à la traduction des besoins, et j'y revenais encore dans le schéma de programme qui lui était remis à la fin du mois de novembre, document destiné à remplacer celui du 1^{er} octobre et à servir de base à la reprise des études, dans lequel il est en outre pour la première fois fait mention d'une section « enfantine » rattachée à la salle d'actualité.

1969 Décembre, intervention du président de la République. La bibliothèque participe au projet. L'aval du Conseil municipal

94 Oui, mais à peine M. Faugeron eut-il pris connaissance de ce nouveau schéma que, coup de théâtre, l'on apprenait, le 13 décembre, qu'à la demande de M. Pompidou, un Conseil restreint avait décidé de proposer la « construction d'un ensemble monumental consacré à l'art contemporain », et ce précisément sur le plateau Beaubourg, emplacement choisi par le Président, qui le connaissait bien, pour une seule raison, celle-là même qui avait déterminé le choix de M. Dennery : « Parce que c'est le seul terrain disponible dans l'immédiat et que je voulais aller vite, sûr que, si j'attendais, rien ne se ferait jamais. » (Déclaration du Président au *Monde*, le 17 octobre 1972).

95 M. Pompidou s'était, au cours des années précédentes, beaucoup préoccupé de l'état de la lecture, en France. Le 1^{er} septembre 1966, il avait à ce propos déclaré sans ambages au *Figaro Littéraire* : « Tout est à faire. » M. Dennery avait retenu ce propos et avait évoqué avec M. Pompidou la « crise » du livre, dont tout le monde parlait alors. Le 18 novembre 1966, M. Pompidou prit l'initiative de réunir sur ce thème un comité interministériel, qu'il présida en personne, assisté de M. Malraux. Un groupe d'études, présidé par M. Dennery, fut créé, et chargé d'étudier les possibilités de remédier à cette crise. Le bref rapport qui s'ensuivit citait le projet de la bibliothèque de Halles, et il sembla à M. Dennery lorsqu'il rencontra M. Pompidou en 1968, que celui-ci, qui lui avait dit : « Je désire beaucoup que vous ayez des activités dont on parle tout de suite et dont le succès soit évident », pourrait être favorable à ce projet. Cependant, en décembre 1969, le Président hésitait encore, manifestement, à se prononcer sur ce que pourrait être la nature et la place d'une bibliothèque dans le Centre tel qu'il le concevait : « L'ensemble architectural devra comprendre un vaste musée de peinture et de sculpture, mais aussi des installations spéciales pour la musique, le disque, éventuellement le cinéma et la recherche théâtrale. Il serait souhaitable qu'il puisse également comprendre une bibliothèque, à tout le moins une bibliothèque regroupant tous les ouvrages consacrés

aux arts et à leur évolution la plus récente.» (Lettre adressée à M. Michelet, le 11 décembre 1969).

- 96 Le danger était réel que M. Pompidou ne se limitât au « à tout le moins », et je pensai qu'il importait de vite réagir. Par chance, il s'était trouvé qu'en 1966, Mme Pompidou avait accepté d'accorder son haut patronage à un Festival de l'Île Saint-Louis que j'avais animé, circonstance qui m'avait donné l'occasion de la rencontrer à plusieurs reprises. Aussi pris-je, à titre personnel, la liberté de lui écrire, afin de l'informer du projet de la bibliothèque et de la prier d'en parler au Président. J'appris par la suite que l'idée l'avait vite séduit, et qu'il vit bien quelle incidence la présence de cet équipement aurait sur la fréquentation du Centre : « Je voulais, passionnément, que Paris possède un centre culturel... qui soit à la fois un musée et un centre de création... la création, évidemment, serait moderne, et évoluerait sans cesse. La bibliothèque attirerait des milliers de lecteurs qui, du même coup, seraient mis en contact avec les arts. » (Déclaration du *Monde*, 17 octobre 1972). J'appris aussi, mais cela plus tardivement, que, dès le début, M. Pompidou avait, pour des raisons que je n'ai pas sues, posé en principe l'autonomie de la bibliothèque. C'est certainement grâce à cela que M. Dennery put, l'on verra comment, obtenir qu'elle eût son statut propre, et qu'elle fût placée sous la tutelle de l'Éducation nationale, et non pas des Affaires culturelles.
- 97 Restait à obtenir l'accord du Conseil de Paris. Le 23 décembre, Mme Alexandre-Debray soutenait au nom de la commission du Budget et de la commission permanente des Halles, une proposition relative à l'édification du Centre en accord avec l'aménagement des Halles. Elle se félicitait du « souhait » exprimé par « les plus hautes instances de la République », souhaitait en retour que l'on menât rapidement des études en vue de son insertion dans le schéma d'ossature urbaine, et que l'on prît bonne note, ceci, précisait-elle ayant été ajouté de la main de M. Capitant et souligné par lui, que l'introduction du Centre dans le schéma d'urbanisme devrait se faire « *sans que soit remise en cause l'édification de la bibliothèque de lecture publique déjà inscrite* ». Cet ultime appui de M. Capitant était d'autant plus méritoire de sa part que, il me l'avait dit, il entendait ne plus se préoccuper d'une affaire prise en main par M. Pompidou. M. Lederman, au nom de l'opposition, présenta un contre-projet lui aussi favorable à l'édification du Centre, mais qui le prévoyait entre la rue Saint-Denis et la Bourse de commerce, afin que le plateau Beaubourg fût entièrement réservé à des habitations à caractère social, et M. Salles de préciser : « Lors de la discussion sur l'installation de la bibliothèque de lecture publique, on nous a dit que des crédits étaient à notre disposition et que le seul emplacement possible pour cette bibliothèque était le plateau Beaubourg. Nous avons appris, de la voix de M. Capitant, que les crédits, promis depuis un an ou plus, pourraient fort bien, en fait, ne pas nous être attribués. Et, au même moment, nous sommes saisis d'un projet d'implantation d'un Centre national d'art contemporain, en liaison, bien sûr, avec l'aménagement des Halles et encore une fois, sur le plateau Beaubourg ! » La proposition de M. Lederman fut rejetée, et de ce fait, le feu vert donné à un projet auquel il était évident que la bibliothèque serait associée, sous une forme à laquelle personne n'avait encore eu le temps de réfléchir.
- 98 Dès le principe, elle apportait beaucoup dans la corbeille de mariage ; elle avait une définition claire, un programme, un plan, des surfaces chiffrées, l'assurance formelle d'un financement, un embryon d'équipe de travail, et la ferme caution de la Nationale. Une force comme celle-là n'était pas négligeable, au moins en guise d'appoint. Du côté de la bibliothèque, si l'on se préoccupait, comme tout le monde, de ne rien savoir du

partenaire imposé, sinon qu'il serait voué à l'art, et « moderne », l'on n'était pas insensible à l'idée qu'une association avec un musée, pourvu que les données du contrat fussent claires, pouvait être profitable aux deux parties ; je le savais déjà pour l'avoir constaté à Jönköping, en Suède. Et puis, je l'avoue, ce fut pour nous un grand soulagement que de pouvoir désormais tabler sur l'appui du Président de la République pour réduire les difficultés que nous nous épuisions à surmonter seuls, notamment en matière d'insertion dans le schéma d'urbanisme et de budget. Ceci dit, l'avenir n'allait pas tarder, non pas à nous décevoir, ce ne fut jamais vraiment le cas, mais à nous apprendre qu'une association de ce genre soulève beaucoup de problèmes.

1969 Bilan de l'activité interne. Programmation. L'automatisation

- 99 Le bilan de cette année décisive - mais toutes le furent, à des titres divers - ne se limite pas aux chapitres précédents. Grâce à l'activité de l'équipe du « département », l'on avait avancé d'autre part dans la programmation interne. De ces progrès fait état notamment le rapport préparatoire du VI^e Plan dans sa partie consacrée au déroulement et aux conditions de l'opération de la bibliothèque des Halles, dont on envisageait l'ouverture en 1973. On escomptait pouvoir acquérir d'ici là, en trois ans, 300 000 ouvrages et documents audiovisuels de base et 1 000 périodiques, jugés souhaitables en période de fonctionnement normal. On s'était beaucoup intéressés aux problèmes de classification et d'indexation, dans la double perspective du libre accès et d'une analyse de contenu sommaire des acquisitions, devant à la fois contribuer à l'information des usagers et fournir la matière de listes bibliographiques sélectives diffusées à l'extérieur, l'une des préoccupations majeures étant l'adoption de normes qui puissent convenir aussi aux besoins des autres bibliothèques publiques en France, à tout le moins celles ayant des dimensions et des clientèles comparables. Ainsi demeurait-on fidèles à la perspective d'une intégration de la bibliothèque des Halles quel que fût son statut particulier, dans l'ensemble de la « lecture publique » et du secteur de la documentation. J'écrivais alors : « Le coût apparemment élevé de l'opération se trouve justifié aussi par l'extension de ces services (d'information générale) aux autres bibliothèques de même catégorie, aux organismes documentaires et à toute la clientèle de la documentation... Une collaboration, orientée vers la création d'un réseau, peut et doit être envisagée avec divers organismes de documentation, notamment avec ceux qui seront implantés aux Halles. Il est très souhaitable qu'entre la bibliothèque, qui constituera un tronc commun de documentation générale, et les divers centres spécialisés, s'instaurent des échanges constants. »
- 100 L'iconographie, considérée comme « partie intégrée de la documentation » devait se constituer par petites étapes, la première consistant en la reproduction de 100 000 images de la série des portraits de la Nationale. On s'interrogeait alors sur le point de savoir si la partie technique de l'opération ne devait pas être sous-traitée, le travail du choix et du légendage étant bien entendu de la responsabilité de la bibliothèque. Enfin, l'on ressentait la nécessité de confier à un bibliothécaire, assisté de conseils trouvés à l'extérieur, la charge particulière des problèmes d'organisation et méthodes, en raison de leur spécificité et de leur complexité.
- 101 À la fin de l'année, le rapport consacré au voyage d'enquête au Canada et aux USA consignait, outre les observations sur la programmation et l'architecture dont il a été

fait état, des notations sur l'organisation et le fonctionnement du service de nature à orienter le travail de l'équipe de la bibliothèque des Halles. Dans les bibliothèques les plus récentes que nous avons visitées, l'importance globale des collections était bien celle que nous avons nous-même envisagée : un million de « titres », environ, mais il apparaissait que la part accordée aux périodiques, de même que celle faite aux « nouveaux médias » microfilms, diapositives, films et disques n'était pas suffisante. Dans ces bibliothèques, d'autre part, si le prêt continuait d'être assuré avec un succès constant, l'on observait aussi que la consultation sur place, la lecture-travail, prenait une importance croissante et poussait à l'acquisition de collections d'un niveau de plus en plus élevé, sans que soient pour autant négligés d'autre part les ouvrages dits « de vulgarisation ». Ainsi, la *Queens Borough Library* proposait, en libre accès, une collection complète de la fameuse revue *Verve*. Ce devait être une indication très importante pour les conservateurs chargés de constituer les divers « domaines » de la bibliothèque des Halles, qui osèrent commander aussi, à l'intention d'un très large public, des ouvrages traditionnellement réservés aux établissements universitaires, ou spécialisés.

- 102 Nous avons d'autre part prêté une attention particulière au libre accès, depuis longtemps massivement pratiqué aux USA. Nous avons été frappés par le fait que dans ces bibliothèques, où l'on accueillait tout le monde, et où l'on offrait à chacun la possibilité d'une totale et confortable liberté de comportement - je note, au hasard, la présence de canapés poussant parfois au sommeil, plus qu'au travail, l'abandon des chaussures, voire des chaussettes - les collections, dans l'ensemble ne pâtissaient pas plus de vols et de détériorations que dans nos « municipales », et que même leur état général semblait être plus satisfaisant. Au surplus, nos collègues américains, souvent impuissants à maîtriser tout à fait les comportements turbulents des usagers, considéraient que c'était là un moindre mal, au regard de ce qui était à leurs yeux le véritable danger : la désaffection d'un public que dissuaderaient des formalités et des contrôles contraires à la liberté à laquelle on l'avait accoutumé.
- 103 Il n'est pas possible, ni souhaitable, d'entrer ici dans le détail des observations faites alors en ce sens dans le rapport. Elles se trouvent ainsi résumées dans le chapitre consacré au « service » :
- 104 « - la bibliothèque doit être vraiment ouverte à tous et comporter aussi une salle où les enfants aient accès,
- 105 - le libre accès au plus grand nombre possible de documents est une condition essentielle du succès,
- 106 - il est nécessaire de constituer des « ensembles » de lecture qui soient largement ouverts les uns sur les autres,
- 107 - les collections doivent être orientées aussi vers le travail. Elles doivent faire une large place aux documents autres que les livres et les périodiques, notamment aux microfilms,
- 108 - les catalogues doivent être à la fois simples et rigoureux, leur utilité est surtout fonction de la qualité d'une indexation faite en tenant compte du profil de l'utilisateur,
- 109 - cette indexation constitue le moyen essentiel pour faire de la bibliothèque un Centre d'information. Il convient de multiplier les initiatives propres à développer cette nécessaire orientation,
- 110 - il faut également susciter des occasions de réunions et de rencontres, organiser des expositions nombreuses et souvent renouvelées, toujours tenues à un haut niveau de

qualité. Il faut veiller aussi à ce que ces activités n'apparaissent pas comme annexes ; au contraire, elles doivent être indissociables de la lecture-travail et contribuer à faire de la bibliothèque une sorte d'université libre, à la portée de tous. »

- 111 Nous nous étions aussi, bien évidemment, préoccupés de l'automatisation. Nous avons consacré en 1969 une grande partie de nos très faibles moyens à tenter d'appréhender ce domaine alors si peu et si mal exploré. Nous avons en particulier suivi les travaux préparatoires à l'automatisation de la *Bibliographie de la France*, d'un catalogue collectif de livres anciens, ébauché à la municipale de Lyon, et de celui de la section sciences de la bibliothèque universitaire de Grenoble. Nous avons enfin bénéficié de l'entrée dans l'équipe de Roland Beyssac, un jeune conservateur passionné par cette technique, qui fut notre intermédiaire avec l'IRIA, Institut de recherche d'informatique et d'automatique, avec lequel, au mois de septembre, un contrat fut passé par la Direction des bibliothèques. Nos orientations étaient alors les suivantes :
- 112 - la bibliothèque des Halles devait concevoir un système « intégré » c'est-à-dire prenant en compte toutes les opérations menées dans la bibliothèque, en matière de gestion comme de documentation ;
- 113 - ce système devait être orienté dans la perspective d'une méthode d'interrogation directe et des techniques et des matériels les plus avancés, ceux qui avaient le plus de chances d'être « actuels » au moment de l'ouverture ;
- 114 - la grille de description souhaitée pour les catalogues devait être à la fois compatible avec celle adoptée pour la Bibliothèque nationale et pour la *Bibliographie de la France*, mais aussi adaptée aux besoins propres des usagers de la bibliothèque des Halles et d'une façon générale, on insistait beaucoup là-dessus, à ceux de la clientèle de la « lecture publique » ; elle devait être à la fois « courte » et « utile », c'est-à-dire allégée des éléments de description dont cette clientèle n'avait que faire ;
- 115 - enfin, le processus de la recherche documentaire pouvait avoir pour base la mise en correspondance de mots de vocabulaire naturel et de descripteurs de la CDU, Classification décimale universelle. Cette politique fut très clairement exposée dans trois notes rédigées en avril et mai 1969, où l'on trouvait en outre des propositions pour l'établissement de la grille courte de catalogage et pour l'indexation. Quel dommage que, par la suite, l'application de ce programme ait été retardée et contrariée par tant d'obstacles divers !

2^e partie : La bibliothèque et le « Centre Beaubourg » 1970-1972

- 1 Nous avons espéré trouver aux États-Unis la confirmation du bien fondé de nos espoirs et de notre impatience. Nous fûmes très surpris de constater qu'en réalité, l'esprit pragmatique des Américains les retenait alors, eux qui disposaient de tant de moyens que nous n'avions pas, de se lancer déjà dans une entreprise dont ils discernaient mieux que nous les aspects aventureux ! : « Cela est plus facile à dire qu'à faire », nous déclara le Pr. Locke, du *Massachusetts Institute of Technology Libraries*. Et nous constatâmes :
- 2 que les Américains ne faisaient que commencer à programmer la gestion automatisée des bibliothèques, et la recherche documentaire,
- 3 qu'ils procédaient par petites étapes, s'assurant à chaque fois qu'ils satisfaisaient ainsi à une demande réelle et précise, et que le coût du service rendu n'excédait pas sa valeur réelle,
- 4 que l'étude des problèmes de gestion précédait celles portant sur l'informatique documentaire, et devait les suivre à chaque pas,
- 5 que cependant, toute grille descriptive devait comporter une ouverture sur cette informatique documentaire,
- 6 que le choix d'un langage naturel ou chiffré, en vue de l'indexation, était un facteur fondamental. Il convenait donc de s'assurer au départ que ce langage était bien adapté à son objet, qu'il permettait à l'utilisateur de poser facilement ses questions, qu'il suscitait des réponses rapides, utiles et obtenues à un prix abordable et qu'enfin, il était compatible avec le plus grand nombre possible d'autres systèmes existants. Moyennant quoi, et bien que formulant toutes ces réserves et prenant toutes ces précautions, nos collègues insistaient aussi sur le fait qu'il fallait absolument persévérer dans la voie de l'automatisation, sous peine de se couper du monde de demain.

1970 Travaux de programmation du Centre. La place faite à la bibliothèque. Le lancement du concours

- 7 Cependant, au commencement de 1970, une priorité absolue devait être accordée à la programmation des espaces de la bibliothèque dans le Centre Beaubourg. Dans la lettre qu'il avait adressée à M. Edmond Michelet, le 15 décembre 1969, M. Pompidou avait invité celui-ci à préparer les données nécessaires à l'ouverture d'un concours pour la réalisation du Centre, « accessible à tout architecte de talent », ces données devant être réduites « au maximum » et se rapporter à « l'utilisation envisagée des lieux », étant entendu que les architectes désignés devraient pouvoir « établir ensuite leurs projets sans avoir à se préoccuper de règlements tels que ceux concernant la limitation de hauteur ». M. Michelet avait chargé de cette tâche M. Sébastien Loste, ancien élève de l'École normale supérieure, assisté notamment par M. François Lombard, architecte et urbaniste, qui traduisait les intentions exprimées dans des programmes et des schémas de fonctionnement destinés à éclairer les futurs concurrents. M. Loste réunit aussitôt et fit siéger ensemble sans désespérer, jusqu'au 14 juillet 1970, les représentants des diverses parties prenantes, et en particulier MM. Jean Leymarie et Blaise Gautier pour le musée et le centre national d'art contemporain, François Mathey, pour un centre de création industrielle, sorte d'avatar « moderne » du musée des Arts décoratifs, et moi-même.
- 8 Animé par une foi ardente dans l'avenir du projet, travailleur acharné, passionné par les idées, mais attachant de l'importance jusqu'aux moindres détails, M. Loste fut pour le petit groupe à la fois un maître à penser, un coordonnateur qui jamais ne se satisfaisait d'à-peu-près, un magister incontournable. Et comme, dans son domaine propre, M. Lombard faisait preuve d'un égal souci d'approfondissement et de perfection, les responsables des diverses activités sortirent de l'épreuve, vers le 14 juillet, pantelants, mais aussi pleinement instruits des modalités de leur insertion dans un Centre qui, dans le « Livre rouge » imprimé à l'intention des participants au concours, se dessinait sans doute avec plus de précision que M. Pompidou n'en avait souhaité à l'origine.
- 9 Pour les représentants du musée et du centre de création industrielle comme pour ceux de la musique, qui travaillaient séparément, la tâche avait été surtout de définir précisément leurs missions et leurs impératifs de fonctionnement. Pour la bibliothèque, elle était principalement de faire reconnaître sa spécificité, de maintenir tous ses objectifs, et de préserver les surfaces prises en considération par l'Éducation nationale en décembre 1967. Ce ne fut pas là une mince entreprise, car pour mes interlocuteurs, la bibliothèque apparaissait dans cette affaire de « Musée » - c'est encore sous ce terme qu'aujourd'hui l'on désigne souvent le Centre - comme un apport allogène, pour le moins inattendu. Et, aux yeux des autres parties prenantes, cette nouvelle venue occupait une place relativement bien importante, comparée à la surface totale disponible. D'autre part, la bibliothèque gênait beaucoup par sa prétention à une mission d'information, de documentation, d'animation et d'une manière générale de « culture » au sens large de mot, qui surprenait mes interlocuteurs et dont ils craignaient qu'elle empiétât sur celles des autres partenaires. Enfin, sans le dire toujours ouvertement, l'on estimait insupportable sa prétention à une gestion autonome, jugée contradictoire avec la mission globale assignée au Centre, dont

l'accomplissement supposait, nous disait-on, l'interdépendance des composants, et non pas leur simple juxtaposition.

- 10 Il faut avouer d'ailleurs, que, poussé en cela par M. Dennery, j'avais moi-même suggéré au cours des premières réunions l'idée que l'on pouvait concevoir des constructions contiguës certes, mais différentes, pour les diverses activités - et ce devait être en effet le cas pour l'IRCAM. Cette proposition, l'on s'en doute, déplut fortement, et si, dans le texte du programme, il ne fut pas expressément signifié que l'on ne devait concevoir qu'un bâtiment unique, l'ensemble de la programmation reposait sur l'hypothèse d'une cohabitation de ces activités. Cette orientation prise par M. Loste, avec, à tout le moins, l'accord du ministre des Affaires culturelles, allait contre les objections exprimées par ceux qui, comme M. Bernard Champigneulle (*le Figaro* du 7 janvier 1970), redoutaient que la cohabitation du musée et de la bibliothèque dans un même bâtiment n'obligeât à augmenter la surface construite et donc à supprimer des espaces verts, ou le plan d'eau proposé par M. Pierre Faucheux et préconisé par M. Capitant, ou bien dépasser la limite de hauteur prescrite par le schéma d'urbanisme du quartier : « Pourquoi, à l'heure où les urbanistes combattent les gratte-ciel, au milieu des villes, pourquoi s'attaquer, par l'irrespect des proportions, à un des quartiers où il serait le plus discordant ? »
- 11 Cependant, dans la quasi-certitude où nous étions de l'éventualité d'une seule construction pour toutes les activités du Centre, l'on tomba assez rapidement d'accord sur l'attribution des surfaces, faite sur une base apparemment claire. La bibliothèque, quant à elle, disposerait pleinement d'espaces propres, ceux de la salle d'actualité, dénommée B1 dans le programme et alors chiffrée à 1 000 m², et ceux de trois portions de niveaux superposés, réservés à la consultation et à la documentation, d'une surface totale de 15 000 m² : B7, dans le programme. Tout espace autre que ceux-là, bien qu'individualisé dans le bordereau arrêté par le ministère de l'Éducation nationale en décembre 1967, devait être trouvé soit dans des surfaces mises à la disposition de l'ensemble des usagers, soit, s'il s'agissait de bureaux nécessaires à la gestion, compris dans B1, qui devait en principe accueillir aussi la bibliothèque des enfants, et dans B7, dont on retrancherait, en outre, à l'ouverture, une travée, afin de la réserver « provisoirement » à des bureaux d'architectes. Disparaissaient ainsi dans une sorte de cagnotte commune, avec un droit théorique de participation, les surfaces prévues naguère pour les diverses activités d'animation, à l'exception des lieux d'exposition, puisque l'on prévoyait un droit d'usage par la bibliothèque de 1 000 m² sur les 6 800 m² qui leur étaient affectés. Mais le texte du programme précisait que « si les expositions temporaires constituent un moyen d'expression nécessaire pour chacun des participants du Centre, cette répartition des surfaces n'implique pas forcément une occupation permanente, par chaque participant, de son aire d'exposition ».
- 12 Il n'est pas sans intérêt de citer largement les chapitres du programme consacrés à la description de la salle d'actualité et de la bibliothèque proprement dite, en se souvenant qu'ils ont été rédigés en 1970, six ans avant l'ouverture. On y lit notamment, à propos de la première, qu'« elle offrira à tous les visiteurs et aux habitants du quartier, à leur entrée dans le Centre, des collections destinées à la distraction et aux renseignements, plus qu'à l'étude. Elle permettra de consulter en libre accès les journaux, les périodiques et les livres les plus récents. On y trouvera des collections « de poche » et une bibliothèque fréquemment renouvelée, composée de livres choisis parmi les plus significatifs, les plus utiles ou les plus récréatifs, dans tous les domaines. Des annuaires, des bibliographies et des catalogues de libraires et d'éditeurs

constitueront le fonds d'un service léger de renseignements utiles qui permettra aussi de répondre par téléphone aux questions les plus simples. Enfin, la salle d'actualité comportera une section enfantine. Les principaux thèmes de l'actualité feront l'objet de petites expositions, souvent renouvelées, la salle accueillera en outre des expositions fréquentes d'estampes et de photographies contemporaines. On y trouvera des renseignements élémentaires sur les artistes et leurs œuvres et un point de vente de livres, cartes postales, affiches, gravures, etc. La surface de 1 000 m² prévue sur un seul niveau sera accessible aussi directement que possible aux visiteurs venus de la rue. Sa flexibilité sera totale et ses formes simples... »

- 13 À propos des espaces de B7, parties « les plus spécifiques de la bibliothèque », ayant un double but :
 - 14 « - donner aux usagers toute la documentation nécessaire à leur travail ; - dispenser à l'extérieur une information générale d'actualité dans tous les domaines, et créer un réseau d'information avec des organismes de documentation spécialisés », il était précisé que « les surfaces prévues (15 000m²) formeront à l'intérieur du Centre un ensemble comportant une seule entrée et une seule sortie, situées au même point. Passé ce seuil, les circulations se feront sans contrôle ». On décrivait ensuite les divers secteurs de la bibliothèque :
 - 15 Sur quelque 10 000 m², une dizaine d'ensembles de consultation, intéressant un ou plusieurs domaines de connaissances. Chaque ensemble comportera des collections de livres, de périodiques, de microfilms, de disques, etc., offerts en libre accès, des catalogues, des bureaux et des tables de travail, des appareils audiovisuels, des appareils de lecture de microfilms, des machines à photocopier. Le personnel sera placé aussi directement que possible au contact du public. Aucune séparation véritable allant du sol au plafond ne viendra isoler complètement les uns des autres les ensembles de consultation. L'importance matérielle de chacun d'entre eux variera en fonction des besoins des usagers. Ils seront articulés de manière à prévoir, soit dans leurs surfaces propres, soit sur des surfaces marginales, des lieux relativement isolés, - ou *carrels* - des balcons ou des surfaces prévues à l'extérieur peuvent être aussi utilisés à cet effet pendant une partie de l'année. Les surfaces réservées à la consultation devront comporter des hauteurs de plafond permettant l'aménagement de mezzanines. La référence à la lumière naturelle est nécessaire, mais l'éclairage sera surtout artificiel et zénithal.
 - 16 Sur 1 500m², en donnant la possibilité de superposer des hauteurs de rayonnages de 2,20 mètres chacune environ, la place nécessaire pour les collections conservées dans des magasins clos.
 - 17 Sur quelque 3 500 m², les services de documentation générale comprenant les catalogues généraux, les bibliographies et les collections iconographiques (sous forme de reproduction). On y trouvera également les appareils modernes nécessaires à la réception et à la diffusion de l'information. Enfin, ces surfaces comporteront, pour une quarantaine de personnes, des bureaux de direction, de catalogage et de documentation, plus ou moins isolés du public... mais sans jamais comporter de séparations véritables et fixes. L'ordinateur trouvera sa place dans le Centre (en B8). Les vestiaires et commodités de toutes sortes... seront répartis de façon à limiter au maximum les déplacements, et, par conséquent, les causes de distraction et de bruit. De même, on pense qu'il y aurait intérêt à distribuer les surfaces de la bibliothèque sur trois niveaux de 5 000 m² chacun... Il n'est sans doute pas inutile d'insister sur quelques-

unes des prescriptions propres aux surfaces de la bibliothèque : les déplacements des quelque 4 000 usagers prévus chaque jour seront si fréquents, entre les trois niveaux, que l'on devra préférer des moyens de circulation de type escalators aux ascenseurs ; pour toutes sortes de raisons, les dénivellations devront être, à l'intérieur d'un même niveau, absolument proscrites ; les façades seront faites d'une alternance de matériaux opaques, permettant, à l'intérieur, d'utiliser les murs, et de parois vitrées, ménageant des vues sur l'extérieur... » Le texte prévoyait enfin les conditions et l'intensité de l'éclairage et précisait les poids de surcharge au sol.

- 18 En résumé, ce nouveau programme maintenait, pour ce qui était des surfaces « spécifiques », les données acquises deux ans auparavant, à cela près que les espaces des « bureaux » s'y trouvaient inclus (c'était là le tribut à payer pour l'obtention de l'autonomie interne) ; préservait l'originalité de la destination et du fonctionnement de la bibliothèque ; maintenait le principe de trois niveaux superposés ; introduirait enfin des éléments nouveaux et intéressants : les escalators, une occupation partielle des coursives extérieures, et des mezzanines. Mais l'on verra que les premiers faillirent ne pas être mis en place, que des raisons de sécurité devaient interdire l'usage des balcons, et que les mezzanines furent sacrifiées en raison du surcroît de dépenses entraîné par le musée. Quoiqu'il en soit, le principal mérite de ce programme fut que les architectes le trouvèrent clair et rationnel, l'adoptèrent d'emblée et s'y tinrent jusqu'à la fin, pour l'essentiel.
- 19 Le 26 août 1970, M. Robert Bordaz, conseiller d'État, qui avait notamment assuré avec succès la construction du pavillon français de l'exposition de Montréal, était nommé par décret délégué à la réalisation du Centre Beaubourg. Cette désignation, qui devait bientôt se révéler comme particulièrement heureuse pour l'avenir du projet, fut dans les premiers temps accueillie avec étonnement et scepticisme par ceux qui avaient pris l'habitude de travailler avec M. Loste. Le 22 octobre, la décision était prise du lancement d'un concours international d'architecture, et un jury comprenant neuf membres était désigné. Pour ma part, j'obtenais qu'y participent deux bibliothécaires de grand renom que j'avais personnellement connus : Sir Franck Francis, directeur honoraire du British Museum et M. Herman Liebaers, directeur de la Bibliothèque royale de Belgique. J'avais d'autre part fait admettre la présence de M. Philip Johnson, l'un des architectes américains les plus représentatifs de l'école moderne à qui l'on devait notamment la construction de l'aile nouvelle de la Bibliothèque publique de Boston. Il m'avait réservé à New York en novembre 1969 un accueil chaleureux, et avait consacré de longues heures à l'étude de notre projet, allant jusqu'à esquisser un dessin figurant le parti qu'il préconisait pour un schéma de fonctionnement qui traduisait à son avis l'idée majeure de notre projet, celle d'une bibliothèque en toutes ses parties vouée à l'accueil. Le temps imparti pour le concours débuta au mois de décembre 1970.

1970 Travail interne. La documentation et l'automatisation. La portée et les résultats de l'expérience GIBUS

- 20 Tout au long de l'année, d'autre part, la petite équipe de la bibliothèque continua de travailler à sa préparation sur le plan interne, s'efforçant de définir plus précisément les critères de choix de collections et les modalités de leur acquisition et d'établir la grille de catalogage. L'on avait persévéré dans la tentative de la prise en charge par la

bibliothèque d'une nouvelle édition du *Répertoire des bibliothèques d'études et des organismes de documentation*, action envisagée l'année précédente et à laquelle en 1970 fut consacré tout le temps de travail d'un conservateur. À cette occasion, de nombreux contacts furent pris dans la perspective plus ambitieuse d'un *Inventaire permanent des unités de documentation en sciences humaines*, qui intéressait notamment le CNRS, la DGRST et l'IRHT. Excellente en son principe, et souhaitée par tous, cette initiative tourna court, comme tant de celles qui exigent pour aboutir la conjonction parfaite d'idées et de moyens de multiples participants. Plus concrète et porteuse d'avenir fut alors la poursuite des recherches sur l'indexation du contenu des documents. Le voyage entrepris aux États-Unis à la fin de l'année précédente nous avait laissé espérer que la CDU, dont nous avons fait le choix pour les cotes de libre accès, parce qu'elle nous semblait le meilleur système possible pour une bibliothèque telle que la nôtre, pourrait aussi, grâce à sa structure hiérarchique interne, servir à une exploitation des fonds de la bibliothèque aux fins de « recherche documentaire ». Cependant, nous connaissions très mal la CDU, au développement de laquelle la France ne participait guère. Aussi entrâmes-nous en relations suivies à La Haye, avec M.G.A. Lloyd, alors secrétaire général de la Fédération internationale de documentation, et surtout avec M. René Dubuc, délégué français auprès de celle-ci, qui devait pendant un an nous servir de consultant permanent. Nous entreprîmes au mois de mars de nous livrer à une première expérience d'indexation basée sur la CDU, portant sur cent huit ouvrages recensés dans le *Bulletin critique du livre français* de juin 1969, et notre « conservateur informaticien », M. Roland Beyssac, alla au mois de juin en présenter les résultats à Francfort, dans le cadre d'un séminaire organisé par la FID sur le thème de *UDC and Mechanization*.

- 21 Dès le mois de janvier 1970, nous avons décidé de nous associer à une expérience lancée à l'initiative de M. Jean Meyriat, à la Fondation nationale des sciences politiques, destinée à tester les résultats obtenus dans le domaine de l'informatique par les membres d'un Groupe informatiste de bibliothèques universitaires et scientifiques, d'où son piquant nom de code de GIBUS. Participaient aussi à cette démonstration des responsables de projets de l'École des mines, de la bibliothèque municipale de Lyon, des bibliothèques universitaires d'Aix-Marseille, section de Luminy, et de Grenoble, section Sciences, du Centre de documentation sciences humaines, de la recherche coopérative sur programme (catalogage des livres anciens) du CNRS, et des services de documentation de la Fondation nationale des sciences politiques. Le but était de montrer qu'à l'ère de l'ordinateur, les bibliothécaires devaient se servir de cette technique non seulement pour faciliter l'accès aux documents, grâce à une gestion plus rapide des catalogues et des prêts, mais également « pour répondre aux besoins qui s'expriment en matière de documentation... et participer eux aussi à l'exploitation des stocks qu'ils ont la charge de constituer... Ainsi disparaîtra la conception dépassée et coûteuse de la bibliothèque-magasin, dont le rôle se borne, quand elle y atteint, à la communication et au prêt. Ceci ne veut pas dire qu'en matière de documentation, les bibliothécaires puissent se substituer aux chercheurs. Cependant, dans ces domaines mêmes, il doit y avoir, et il y aura certainement, la possibilité d'un travail en commun dans le cadre de réseaux d'information structurés ou organisés de telle manière que chacun prenne sa juste part dans une tâche commune qui se trouve d'autant allégée ».
- 22 Ce texte était à nos yeux d'une grande importance, car, pour la première fois, à propos de l'informatique, l'intention était clairement affirmée de la participation des

bibliothèques à une mission d'information et de documentation dont elles avaient été jusque-là écartées. Les limites assignées en corollaire à cette nouvelle vocation témoignaient bien d'autre part de notre souci d'éviter que, dans cette perspective, les bibliothécaires ne se laissent entraîner par la tentation de la recherche, transposant l'erreur commise par certains de leurs prédécesseurs, qui, de « catalogueurs » qu'ils devaient être, s'étaient mués en bibliographes spécialisés. Nous pensions que la bonne voie pour la profession pouvait être trouvée dans un travail partagé, en réseaux, entre bibliothécaires et « documentalistes », au sens large, tel que nous l'avions nous-même préconisé dans toutes nos précédentes déclarations d'intentions. L'apport de l'équipe de la bibliothèque des Halles à l'expérience GIBUS consista à produire les notices descriptives et 5 000 indexations faites sur quelque 1 600 ouvrages choisis dans les douze fascicules du *Bulletin critique du livre français* de 1969. Leur informatisation avait été assurée grâce notamment à l'assistance de l'IRIA et à la collaboration de l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble. Il s'agissait de vérifier l'état d'avancement de la recherche en cours à la bibliothèque sur la conception et la réalisation d'un processus documentaire sur un fonds encyclopédique. Celui-ci devait permettre la formulation des questions par des lecteurs et une recherche des réponses sur fichiers magnétiques. La formulation devait être directe, grâce à des consoles de visualisation utilisées en mode conversationnel. On envisageait que l'utilisateur pourrait soit recourir à un vocabulaire contrôlé ou semi-contrôlé, dont les mots-clés seraient traduits automatiquement en indices CDU, le dialogue entre le lecteur et l'ordinateur permettant de lever des ambiguïtés et, par-là, de préciser la question, soit choisir entre plusieurs notions affichées sur l'écran pour un même concept, ce choix provoquant un nouvel affichage, plus précis. De toute façon, le demandeur n'avait besoin d'aucune connaissance de la CDU, ossature du système, mais utilisée comme code interne, invisible.

- 23 Est-il besoin de dire qu'au cours de ces journées, les insuffisances et les défauts de la préparation des données de l'expérience et d'innombrables « incidents techniques » en tous genres mirent à rude épreuve et la patience d'un public souvent incrédule, voire goguenard, et les nerfs des participants ? Le pire était que nous savions bien qu'en supposant que fussent levées toutes les difficultés inhérentes à un premier essai, le très faible volume de notices et d'indexations mises en jeu ne permettait absolument pas de tester la validité d'un système qui, en fonctionnement normal, atteindrait à des dimensions infiniment plus importantes, et, par-là, à un degré de complexité difficilement imaginable. Déjà, il apparut que nombre des imperfections relevées en cours d'expérimentation, et notamment celles résultant de la traduction des notions de la CDU en langage « naturel » étaient d'importance. Cela s'expliquait en partie par le fait que l'IRIA, dans cette affaire, s'était préoccupé plus de recherche que d'application, et n'avait pas mis à notre disposition un matériel et surtout un personnel suffisants. Aussi décida-t-on, en fin d'année, de faire appel à d'autres ingénieurs, n'appartenant pas à l'IRIA, avec lesquels nous avons déjà occasionnellement travaillé.

1971 Poursuite, en collaboration avec le Centre, du travail de programmation. Problème des 3 niveaux superposés de la bibliothèque. Voyage d'études dans les pays Scandinaves. La salle d'actualité de Stockholm

- 24 En 1971, le lancement du concours d'idées, à la fin de l'année précédente, n'avait pas pour autant interrompu les études préliminaires de programmation, qui constituèrent l'une des activités principales de la Délégation pour la réalisation du Centre Beaubourg, qui siégea d'abord rue de la Bienfaisance. Les principaux responsables en étaient toujours, outre M. Bordaz, M. Loste et M. Lombard, assistés de « chefs de programme » représentants permanents des « utilisateurs », parmi lesquels M. Pierre Pelou, qui venait d'être recruté par la bibliothèque. L'on se préoccupait notamment alors de vérifier si certaines indications proposées dans le programme du concours étaient de simples hypothèses ou satisfaisaient vraiment à des exigences de fonctionnement. Ainsi fallut-il répondre, à plusieurs reprises, et ce jusqu'en 1974, à des questions posées sur la superposition des espaces de lecture et de documentation de la bibliothèque sur trois niveaux d'égale surface, disposition qui représentait évidemment une contrainte pour les architectes, exposer les raisons que nous avons eues, dès janvier 1967, de prévoir cette disposition, et rappeler que le bien fondé en avait été vérifié par nos voyages d'études à l'étranger.
- 25 J'expliquai donc que si, dans l'absolu, on pouvait concevoir que la bibliothèque de consultation s'entendît sur un seul niveau de 15 000 m², l'expérience démontrait qu'une surface de cette ampleur, que d'ailleurs l'on n'eût pas trouvée dans le Centre, n'était ni « lisible », ni maîtrisable. D'après nos recherches et nos enquêtes, il apparaissait que 5 000 m² constituaient la meilleure étendue possible, de là, la proposition faite de trois niveaux de cette dimension, cette disposition étant de nature à faciliter les déplacements des usagers à l'intérieur de la bibliothèque. En effet, même si l'on faisait en sorte que chaque ensemble de lecture comportât le plus grand nombre possible des documents nécessaires à l'information dans le ou les domaines qu'il couvrait, l'interdisciplinarité des connaissances, à propos d'un même sujet, quel qu'il fût, rendait souvent inévitable le recours à des documents classés dans un autre ensemble.
- 26 Et, quelque précaution que l'on prît de faire voisiner dans un même niveau des documents ayant entre eux le plus d'affinités, l'on ne pouvait pas éviter qu'à propos d'une recherche, le lecteur n'eût également besoin d'informations qu'il devrait aller chercher dans un autre niveau : telle maladie, par exemple, soulevait des problèmes d'ordre juridique, ou sociologique. De toute façon, les usagers avaient aussi souvent besoin de consulter, avant ou pendant leur séance de travail, des bibliographies ou des ouvrages généraux, interdisciplinaires, classés, de façon logique, dans le niveau intermédiaire. La superposition des espaces semblait donc bien être le parti le plus commode.
- 27 D'autres précisions, intéressant l'organisation des surfaces, les équipements et le fonctionnement nous étaient d'autre part sans cesse demandées par M. Loste et par les programmeurs de la rue de la Bienfaisance. De là vient que nous nous déterminâmes à entreprendre de nouveaux voyages d'exploration. En Grande-Bretagne d'abord où

nous avons déjà visité en décembre 1970 les nouvelles bibliothèques publiques de Birmingham, de Bradford et de Newcastle, nous allâmes au moins d'avril 1971 voir les bâtiments des bibliothèques universitaires. Mais c'est surtout à l'occasion d'un séjour fait en Suède et en Finlande que nous devons recueillir les informations les plus intéressantes. Dans ce dernier pays, nous fûmes à la fois saisis d'admiration pour l'exceptionnelle qualité d'art des constructions de bibliothèques réalisées par les architectes Ervi et Alvar Aalto et confondus de constater à quel point ceux-ci, le second surtout, avaient sacrifié à leurs idées et aux représentations symboliques qu'ils se faisaient des bibliothèques, agissant souvent comme s'ils ignoraient les conditions de leur fonctionnement. Le rapport rédigé au lendemain du voyage insistait lourdement sur ce point, car, précisément, c'était un « concours d'idées » qui avait été lancé par le Centre. J'écrivais donc, dans le préambule de ce rapport : « Les qualités plastiques des constructions d'Aalto à Rovaniemi ou à Jyväskylä n'empêchent pas ces bibliothèques d'être tout à fait inconfortables, pour le personnel comme pour les usagers. L'architecte n'a apporté de solutions bonnes, ou passables, aux problèmes spécifiques que là où le bibliothécaire a mis un frein à la réalisation de son « rêve intérieur ». À Rovaniemi, Aalto a consenti à prendre en considération des demandes d'utilisateurs capables de dialoguer avec lui ; cependant, là encore, on regrette par exemple le parti d'ordre esthétique et idéologique de dénivellations qui rendent les circulations difficiles. On est tenté de conclure qu'à tout prendre, l'association d'architectes médiocres et de bons utilisateurs - ce qui est le cas en Suède - est bien préférable à celle d'architectes pleins de talent et d'utilisateurs qui n'ont pas leur mot à dire, ou qui sont à court d'idées. » Les fiches techniques établies à propos des bibliothèques publiques vues en Suède et notamment de celles de Göteborg et d'Eskilstuna précisaient, à l'intention des programmeurs du Centre, tous les points sur lesquels il paraissait utile d'attirer leur attention en matière de clarté des plans, de facilité des communications, de conditions de travail offertes au personnel et aux lecteurs, de confort des mobiliers et de commodités offertes par l'usage de mezzanines, etc.

- 28 Cependant, la visite la plus intéressante et la plus profitable que nous fîmes au cours de ce voyage fut bien celle de la salle de consultation ouverte en janvier de cette année 1971, au centre de Stockholm, au rez-de-chaussée de la Kulturhuset, un grand bâtiment destiné à faire office de Maison de la culture, et qui devait comporter deux théâtres, un musée, des salles de réunions et d'exposition, etc. Émanant de la bibliothèque municipale, dont elle dépendait, conçue à l'origine à l'intention d'un public qui jusque-là n'avait pas fréquenté de bibliothèques, ni même aucun autre service culturel, cet espace préfigurait presque exactement notre future salle d'actualité. Dans un espace non compartimenté et d'une superficie équivalente, elle offrait à ses visiteurs, en accès libre, un ensemble de livres, journaux, revues, disques, cassettes, documents graphiques, etc., présentant un panorama de la production contemporaine, et un ensemble d'indispensables outils de références : dictionnaires et ouvrages fondamentaux, dans tous les domaines, la vocation des fonds étant encyclopédique. Nous fûmes frappés par la facilité avec laquelle le très nombreux public composite de cette salle : 6 000 entrées par jour entre 9 heures et 22 heures (11 heures et 22 heures, le dimanche), s'orientait et circulait dans cet espace, et par l'ordre qui régnait, en dépit d'une importante proportion de jeunes dont certains, on le savait, venaient aussi là pour d'autres motivations que celles d'ordre culturel, sans que ni la présence d'écrans de surveillance, ni même, à cette époque, la fermeture des toilettes fussent à les en dissuader.

1971 Juillet, le projet des architectes Piano et Rogers. Les structures mises en place pour sa réalisation

- 29 C'est au lendemain de ce voyage, le 15 juillet 1971, que fut connu le choix fait par le jury du concours, après une session de dix jours, du projet présenté par les architectes Piano, Rogers et Franchini, retenu notamment pour sa simplicité, sa commodité, son adaptation aux besoins exprimés et sa flexibilité. À première vue, le parti architectural adopté nous semblait de nature à permettre une bonne insertion de nos propres espaces, essentiellement les trois niveaux de consultation et de documentation et la salle d'actualité. En outre, les premières lignes de l'*Exposé général* rédigé par les architectes assignaient à l'ensemble du Centre une mission d'information qui était précisément celle de la bibliothèque et que le plan avancé traduisait bien en effet : « Nous recommandons que le plateau Beaubourg prenne un développement tel qu'il devienne un « Centre vivant d'information » s'étendant à tout Paris et au-delà. Sur le plan local, il faut que ce soit un lieu de rencontre. Ce centre d'informations constamment renouvelées est un compromis entre un *Times Squares*, qui serait entièrement consacré à l'information et automatisé, et le *British Museum*, l'accent étant mis sur la communication à double sens qui doit s'établir entre les gens et les activités (ou expositions) du Centre. »
- 30 Désormais, nous allions poursuivre notre tâche de programmation des espaces d'une manière en principe plus efficace, en nous associant au travail des architectes, et notamment à celui de M. Franchini, tantôt en les rencontrant directement et tantôt par l'intermédiaire de M. Pelou. La réalité s'avéra cependant vite tout autre. C'avait été une sage décision que de limiter à l'expression d'« idées » l'objectif du concours, tout en évitant, grâce à une avant-première programmation sérieuse, que ces idées se révèlent inapplicables, mais, si considérable qu'ait été le travail des artisans de ce pré-programme, les problèmes soulevés notamment par l'insertion du bâtiment dans le quartier et par l'extraordinaire complexité technique du Centre étaient immenses, et, si la « simplicité » apparente des formes imaginées par les architectes était, en principe, de nature à faciliter leur adéquation aux fonctions, leur originalité affirmée et l'audacieux parti technique proposé pour la construction interdisait que l'on pût changer beaucoup aux structures proposées. Telles étaient les limites de la « flexibilité » si vantée du bâtiment, et il fallait bien, sauf à changer radicalement les dispositions fondamentales du projet, celles précisément pour lesquelles on l'avait adopté, subordonner dans une certaine mesure nos propres propositions à d'incontournables contraintes. À cela s'ajoutaient d'autres problèmes, et notamment celui du coût prévu pour le financement, dont les architectes s'engageaient à respecter l'enveloppe, et celui de l'échéance fixée pour l'ouverture : 1976. L'on voit qu'il n'était pas aisé de passer d'un programme d'« idées » au programme « définitif » tenant compte des circonstances, et l'on comprend pourquoi les architectes, quoique fortement épaulés par les ingénieurs d'Ove Arup and partners, ne pouvaient trouver que très peu de temps à consacrer directement à chacun des « utilisateurs ».
- 31 Aussi fut-il décidé qu'afin d'assister et de contrôler dans leur travail les architectes et les ingénieurs, l'établissement public du Centre Beaubourg maintiendrait M. Loste dans ses attributions de chargé de mission coordonnateur, et renforcerait en la diversifiant l'équipe de programmation dirigée par M. Lombard. Une autre structure, rendue très

forte par les développements qu'elle reçut, se trouvait ainsi mise en place à côté de celle des architectes, qu'elle devait, en principe, accompagner et soutenir pas à pas. Ce qu'elle fit en effet, mais non sans difficultés, car ceux qui la composaient, architectes, ingénieurs et programmeurs ne pouvaient pas toujours se défendre, en raison de leur talent et de leur passion pour l'entreprise, d'être parfois tentés de se substituer, dans leur domaines propres, à des architectes qui défendaient, avec au moins autant de talent et d'acharnement l'essentiel du parti pour lequel on les avait choisis. Face à ces deux appareils considérables, les futurs utilisateurs se trouvaient en position de faiblesse. J'étais encore presque seul, au début, avec Mme Renaudineau, à pouvoir répondre aux questions qui affluaient de toutes parts, généralement transmises par M. Pelou, notre correspondant à la Délégation. En dépit de son titre de « chef de programme », celui-ci se sentait désarmé en face de ses interlocuteurs, souvent tentés pour « faire vite » d'obtenir directement de lui des prises de position qu'il ne pouvait ni ne voulait prendre seul ; aussi devait-il bientôt, abandonner une mission pour le moins inconfortable.

1971 Problèmes budgétaires, la question du statut de la bibliothèque

- 32 Le commencement d'une nouvelle période pour la bibliothèque, celle des débuts concrets de sa préparation posait d'autres problèmes, ceux-là d'ordre budgétaire, dans le cadre de nos rapports avec la Délégation. Dès mai 1970, je m'étais entretenu à l'Élysée avec M. Gally-Dejean des proportions et des conditions dans lesquelles l'Éducation nationale imputerait aux Affaires culturelles les sommes nécessaires à l'acquisition du terrain et à la construction du Centre. L'accord se fit en 1971 sur le principe de la participation de l'Éducation nationale, dans la proportion d'un tiers, non seulement aux charges foncières et à la construction, mais aussi au fonctionnement de la Délégation, aux études et aux honoraires d'architectes. Le budget propre de la bibliothèque pour ses activités spécifiques demeurerait du ressort de l'Éducation nationale. Il était encore en 1971 très peu élevé : 370 000 F, prélevés sur les 3 000 000 F de dépenses nouvelles allouées pour l'ensemble des bibliothèques. M. Bordaz et moi-même souhaitions que ce budget fût inscrit au budget général du ministère, et individualisé, de manière qu'il n'obérât plus celui de l'ensemble des bibliothèques, à l'intérieur duquel il risquait vite de peser trop lourdement. En principe claire, la distinction ainsi faite entre les charges respectives des deux ministères laissait sans réponse des questions qui ne pouvaient pas ne pas se poser et par exemple, celle-ci : qui réglerait les dépenses nécessaires à des études entreprises par et pour la bibliothèque, mais intéressant aussi l'ensemble du centre et, surtout, qui financerait l'informatique ?
- 33 C'est pourquoi l'on pensait, au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, qu'un tel accord, aux frontières incertaines, ne serait sûr que le jour où la bibliothèque deviendrait un établissement public, pouvant traiter, sinon à égalité, du moins sur des bases assurées, avec l'établissement public du Centre Beaubourg, qui allait être constitué par décret, le 31 décembre 1971. C'est précisément des statuts du Centre que nous nous préoccupâmes d'abord. Au mois de mai, je faisais part à M. Dennery de mes inquiétudes à propos de la première version proposée dont nous avions eu connaissance. J'observais que le texte étendait les compétences du futur président de l'établissement bien au-delà de la maîtrise d'ouvrage, que la personnalité en principe

acquise à la bibliothèque par la volonté du Président de la République lui-même risquait d'être de ce fait sérieusement altérée, et que l'on voyait mal en particulier comment pourraient être résolus les problèmes soulevés par sa participation et aux parties et aux activités et aux dépenses communes. Ma position était alors que l'unité du Centre serait d'autant mieux assurée qu'elle serait basée sur la reconnaissance de la personnalité de chacun de ses composants, qui, selon moi, se rallieraient alors volontiers à une normalisation de la gestion et à la conduite d'actions interdisciplinaires. Et il paraît bien qu'aujourd'hui, d'après ce que j'en sais, le président du Centre n'éprouve pas plus de difficultés dans ces domaines avec la bibliothèque et avec l'IRCAM, organismes associés, qu'avec les départements placés sous son autorité. Cependant, MM. Bordaz et Loste ne partageaient pas cette opinion et ne renonçaient pas à l'idée d'un président qui fût aussi directeur et eût la haute main sur tous les composants du Centre. C'est pourquoi, tout en nous efforçant de participer aux travaux d'élaboration du statut de l'EPCB, nous nous préoccupâmes surtout de celui de la bibliothèque, avec l'assistance des conseillers techniques du ministre de l'Éducation nationale, Mme de Montera notamment, qui fut notre interlocuteur privilégié, et de Mme Puybasset. Les premières versions du texte furent rédigées en novembre et en décembre 1971.

- 34 L'établissement prévu était de caractère administratif et placé sous la tutelle du ministre de l'Éducation nationale. Son organisation, son fonctionnement et son régime financier étaient prévus dans les mêmes conditions que ceux des établissements du même type. Une double mission lui était affectée : « D'offrir à tous, et le plus possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections françaises et étrangères. Ce choix portera sur des documents d'information générale, imprimés, image et son, intéressant toutes les disciplines ; il tiendra le plus grand compte de l'évolution des supports modernes de l'information ; d'être un centre de recherche documentaire, à vocation nationale et internationale. Ce centre, agissant en liaison avec d'autres établissements et organismes, et plus particulièrement avec les autres bibliothèques publiques, aura pour but d'élaborer et de diffuser une documentation non spécialisée intéressant toutes les disciplines à l'intention de ses visiteurs, mais aussi d'une clientèle extérieure, composée tant d'individus que de collectivités. Ce centre assumera à titre gratuit ou onéreux les services les plus divers : prestations documentaires de toute nature, et notamment publications de répertoires permanents et de listes sélectives périodiques ou établies à la demande. Il utilisera des techniques informatiques pour cette diffusion de l'information. Pour l'accomplissement de ces missions, la bibliothèque pourra passer des contrats avec tous organismes publics ou privés. »
- 35 Ce texte est intéressant en ce qu'il définit bien les objectifs assignés à la bibliothèque en 1971, qu'il affirme la vocation nationale de l'établissement et ses liens avec les autres bibliothèques, notamment celles dites « publiques » et qu'il précise des actions que l'on s'efforçait alors d'entreprendre. Pour ce qui était des relations avec le Centre Beaubourg, et en un temps où l'établissement chargé de sa réalisation n'existait pas encore - en fait, il s'en fallait d'un mois - il était seulement prévu que le directeur de la bibliothèque « nommé par arrêté du ministre de l'Éducation nationale » et, point essentiel, qui sera longtemps controversé, « choisi parmi le personnel scientifique des bibliothèques,... élabore le projet de règlement de la bibliothèque après consultation des autres établissements participant aux activités du Centre Beaubourg ». Il fallait être doté d'un optimisme un peu naïf, pour croire que cette première version avait des chances d'être agréée par toutes les parties concernées, et notamment par l'EPCB, qui

freina de tout son poids une initiative considérée à tout le moins comme gênante, et qui ne devait aboutir, que quatre ans plus tard et sous une forme fort différente. Elle eut pourtant le grand mérite de fixer et de rendre parfaitement claire pour notre partenaire l'essentiel de notre position : l'affirmation de l'autonomie interne, qui fut jusqu'au bout réitérée, et qui devait à la fin l'emporter.

1971 Les premières acquisitions. Difficultés du passage aux réalisations concrètes notamment du fait de l'informatique. Les rapports avec le BAB

- 36 L'année 1971 fut aussi celle des premières acquisitions de livres, 1 209 au total, dont le premier, pour la petite histoire, fut une publication Dalloz, les *Codes et lois usuels*. Ces achats ne portaient que sur des ouvrages utiles au fonctionnement du service et surtout aux études que nous entreprenions alors. Ils permettaient aussi de tester les bons de commandes qu'établissait alors Mme Eva Dora Schroeder, qui avait travaillé à la *Deutsche Bibliographie* à Francfort avant d'entrer « aux Halles », le 1^{er} décembre 1970. Organisatrice hors pair et travailleuse infatigable, Mme Schroeder devait vite devenir la responsable du service des acquisitions et l'une des colonnes de la bibliothèque ; il n'est pas certain que, sans elle, nous eussions été prêts en temps voulu. Dès le mois de mai, ses bons étaient prêts, chacun d'entre eux se présentant sous la forme d'une liasse d'autant de feuillets que d'usages prévus. Les libellés comportaient les indications utiles aux libraires, à notre comptabilité et aux inventaires. L'on s'était également efforcé de préparer la poursuite du travail par des moyens automatisés, et même de faire en sorte que, dans la limite du possible, les notices des demandes constituent une sorte de précatalogage, ceci dans l'espoir, qui hélas ! se révéla vain, que la reprise de ces notices, après réception des documents, n'apporterait que peu de changements à la première rédaction. Nous ignorions alors, et c'était mieux ainsi, qu'en réalité, ce fichier manuel d'acquisitions demeurerait jusqu'en 1976 le seul moyen pratique dont nous disposerions pour connaître les fonds de la bibliothèque. Dans le même temps, nous travaillions aussi à la préparation du choix des livres par domaines, et à celle des opérations de traitement.
- 37 La brusque élévation du nombre des postes survenue à la fin de 1971 : 19, au lieu de 5 en 1968, 7 en 1969, 9 en 1970, devait permettre de passer l'année suivante de la phase des études théoriques et des expériences au travail concret que celles-ci avaient eu pour but de préparer : l'achat et le catalogage de documents en quantités significatives. Cependant, le commencement envisagé des réalisations supposait que l'on fût prêts aussi à utiliser à toutes fins l'informatique, puisque l'on restait fermement ancrés dans la volonté de réaliser une bibliothèque moderne, et que l'on avait dans ce but conçu un système « intégré », prenant en compte dans une même « chaîne » continue toutes les opérations, et notamment l'ultime, celle de la documentation, considérée comme l'aboutissement normal de toutes les actions de la bibliothèque. De très grands et parfois décisifs progrès avaient été réalisés dans cette voie depuis 1969. L'expérience GIBUS avait permis d'en dresser un bilan partiel et, au cours de l'année 1971, de remédier à certaines des faiblesses alors apparues clairement. Une progression intervint en effet, parce que, parmi les nouveaux personnels, se trouvaient des spécialistes des tâches internes capables d'analyser et de programmer très précisément et minutieusement les opérations nécessaires pour l'automatisation de chacune d'elles,

parce que M. Beyssac et ses collaborateurs, comme M. Boisset, étaient progressivement devenus des sortes de « bibliothécaires-informaticiens », aptes à dialoguer vraiment avec les spécialistes de cette technique, et parce qu'enfin M. Dennery avait donné son accord pour que l'on ne travaillât désormais pour la gestion qu'avec le Centre de calcul de l'École des mines, à Fontainebleau, dirigé par M. Bloch, dont on estimait que les prestations seraient plus concrètes que celles de l'IRIA et, pour la recherche documentaire, avec M. Dagand, à Grenoble.

38 Il s'en fallut pourtant de peu, au milieu de l'année, que le processus amorcé ne fût à tout le moins freiné, voire remis en cause par l'instauration, au mois de juin, à la Direction des bibliothèques et sous l'égide de la Nationale, d'un Bureau pour l'automatisation des bibliothèques, le BAB, dont la direction fut confiée à M. Boisset. À peine celui-ci était-il mis en place qu'il produisit un *Plan pour l'automatisation des bibliothèques* dont le préambule ne laissait planer aucun doute sur ses motivations et ses orientations : « ... l'automatisation des bibliothèques ne peut être conçue que comme un tout où chaque établissement tient sa place dans l'ensemble. Les buts sont un **catalogue national centralisé**, un **catalogue collectif national**, une **politique nationale d'acquisition**, des **réseaux documentaires**. De ce fait en corollaire, elle ne peut être conçue par un seul homme ou une seule équipe : c'est l'affaire de tous les bibliothécaires. Au moment où la Direction des bibliothèques s'engage dans la voie de l'automatisation, où elle s'apprête à investir des sommes importantes, à bouleverser les méthodes et les habitudes d'un grand nombre de personnes, il faut préciser et évaluer ces objectifs, planifier leurs réalisations au plus près des réalités. Cela ne peut se faire que par l'établissement d'un organe ayant notamment un rôle de coordination et chargé : de présenter les analyses et d'évaluer les moyens ; de mener des enquêtes générales ; de pourvoir à la formation de bibliothécaires-analystes ; de soutenir et de faire aboutir les réalisations en cause. » S'en suivait la liste de ces réalisations, dans laquelle l'on trouvait citée en n° 2, après « la mécanisation » de la *Bibliographie de la France*, « l'automatisation de la gestion technique de la bibliothèque du Centre Beaubourg, à Paris ». En outre, il était indiqué, hors liste, qu'il était de la mission du BAB « d'animer des recherches en rapport avec la mission des bibliothèques, notamment en matière d'information générale (en liaison avec la bibliothèque du Centre Beaubourg) ». Et l'on précisait plus loin, au chapitre *Banque de références documentaires*, qu'il revenait au BAB de mener avec l'IREF à ce propos des recherches dont l'énoncé correspondait à celles que nous entendions confier au même organisme, à ces différences près que l'on entendait leur donner une portée internationale, que le système d'interrogation envisagé pouvait porter soit sur des mots-clés, soit sur des tables d'équivalence entre le vocabulaire naturel et des indices de classification, que le recours au système DEWEY, depuis l'origine, ou peu s'en faut, exclu par nous, était évoqué comme une des possibilités, et qu'enfin, l'on précisait que la CII serait associée à cette affaire parce que, bien entendu, le BAB devra en outre suivre la politique nationale en faveur de matériel français ». Dans cette affaire, notre bibliothèque n'apparaissait plus que comme un fournisseur de données nécessaires aux études, éventuellement bénéficiaire des résultats de travaux de portée nationale voire internationale.

39 Cette manifestation sans fard et sans nuances du génie centralisateur des Français, assénée par celui-là même qui, l'année précédente, avait exalté les vertus de l'initiative d'individualités conjuguant leurs efforts dans le cadre d'un groupe formé à leur initiative, avait de quoi faire réagir l'équipe de la bibliothèque. Le 18 mai, avant même

que ne fût connu un plan dont je présentais les orientations, j'avais écrit à M. Dennery qu'il n'avait pas lieu de craindre que nous négligions de nous intégrer dans un cadre national, et que nous avions au contraire toujours revendiqué cette dimension de la bibliothèque. Et je précisais : « Il est nécessaire qu'existe un service de coordination qui ait connaissance de tous les projets, qui s'assure de leur compatibilité sur le plan national, qui veille à une indispensable normalisation, et qui apporte enfin une aide en matière de financement, de techniques et de personnel. Cependant, ce service ne saurait se substituer aux responsables des divers projets, ni devenir technocratique et lourd, et par là même stérile et stérilisant. » J'ajoutais que, d'après ce que j'en savais, le BAB me semblait avoir aussi tendance, par réaction à de premières expériences qui avaient échoué faute d'un poids suffisant face aux ingénieurs, de bibliothécaires ignorant tout de l'informatique, à considérer désormais, par une réaction corporatiste bien compréhensible, que ces bibliothécaires, désormais mieux instruits de la technique, pourraient à la limite regarder les ingénieurs avec qui ils passeraient des contrats comme de simples fournisseurs. Nous pensions au contraire que ceux-ci devaient être également associés dès leur origine aux travaux de programmation bibliothéconomique préparatoires, car, si l'informatique ne bouleversait pas les données fondamentales de notre métier, elle pouvait leur donner une orientation et des formes nouvelles, que les informaticiens nous aideraient à mieux percevoir.

40 Enfin, et surtout, nous avions tout lieu de craindre que notre propre entreprise, si elle se trouvait incluse dans le contexte du plan national esquissé par le BAB, subordonné à de plus vastes objectifs, considérés comme prioritaires, et contrôlée par un lourd appareil de coordination, ne puisse pas aboutir dans les délais qui nous étaient assignés. Cela d'ailleurs nous sauva de ce nouveau péril, car, comme l'on pouvait bien s'y attendre, M. Bordaz intervint afin qu'il fût tenu le plus grand compte de ces délais et qu'une large part de responsabilités nous fût en principe consentie dans ce but. À la fin de l'année, il était entendu que nous traiterions directement pour la gestion avec le Centre de calcul de l'École des mines et que nous recevions en 1972 le matériel IBM destiné à être connecté avec l'ordinateur de Fontainebleau. En corollaire, nous nous engageons à travailler en liaison étroite avec le BAB. Cet incident de parcours, très révélateur de l'un des problèmes auxquels furent alors confrontés, au cours de la proto-histoire de l'automatisation des bibliothèques, tous ceux qui avaient pris l'initiative d'actions particulières, devait laisser des traces, et durables, dans le climat de nos rapports avec la Nationale, et notamment avec M. Dennery, à qui cependant nous étions tellement redevables. C'était la première fois en effet que l'enfant conçu dans le sein de la vieille Maison manifestait concrètement son besoin d'indépendance, et l'on sait que le géniteur ne s'y résigne pas toujours facilement. Je ressentais moi-même, effectivement, le caractère pénible de cet arrachement et j'en redoutais les conséquences, présentant bien que ce genre de difficultés se manifesterait en maintes autres occasions, suscitées par notre association avec l'EPCB.

41 Cependant, une mission d'enquête entreprise au mois de novembre dans les bibliothèques universitaires de Bochum et de Bielefeld allait fort opportunément nous permettre de nous libérer de ces préoccupations théoriques et nous apporter des informations concrètes sur les conditions de fonctionnement de bibliothèques en cours d'automatisation. À Bochum notamment, le service des acquisitions, qui « entrait » dix à quinze mille ouvrages chaque année, était informatisé depuis le mois de mars 1971, les livres commandés ayant été à 70 % choisis sur bandes magnétiques, et les notices établies à l'intention des éditeurs et des libraires constituaient un pré-catalogage

utilisable ensuite sans changements pour le catalogue définitif dans la proportion, considérable, de 52 % des titres. En outre, des travaux préparatoires étaient en cours en vue de la coordination entre le langage naturel et la CDU. Beaucoup d'enseignements pratiques furent d'autre part tirés du système de Bielefeld, quoiqu'assez différent dans sa structure interne.

- 42 L'année 1971 fut d'autre part marquée par le lancement du service iconographique. L'on se souvient que dès 1969, il avait été prévu que la bibliothèque des Halles offrirait à ses usagers, un fonds d'images documentaires sous la forme de reproductions, empruntées en particulier aux collections de la Nationale. En juin 1970, j'avais d'autre part envisagé que dans la salle d'actualité et dans les surfaces d'exposition dont nous espérions alors avoir la disposition en permanence, nous ferions une large place à la photographie contemporaine. Des contacts avaient été pris dans cette perspective avec M. Lemagny, responsable de la photographie « moderne » à la Nationale, qui ne disposait encore à ce moment-là que d'une petite salle à cet effet, et avec les concepteurs du musée d'Art moderne. J'avais d'autre part, toujours au mois de juin, participé aux travaux du groupe Information audiovisuelle, dans le cadre de la Commission de la recherche du VI^e Plan. Information scientifique, qui préconisait une plus large ouverture des bibliothèques publiques à une politique audiovisuelle.
- 43 Dès son affectation à la bibliothèque des Halles, le 1^{er} septembre 1970, Mme Luce-Marie Albigès, fut par moi chargée de la programmation du secteur des images. Le 3 février 1971, elle me faisait part de ses premières réflexions et propositions. Elle avait alors pu esquisser un panorama de l'état de la documentation iconographique, en France et à l'étranger d'où il ressortait que, chez nous, le grand public n'avait normalement accès à l'image que grâce à des reproductions trouvées dans des livres, tandis qu'à l'étranger, de nombreuses bibliothèques publiques, non spécialisées, offraient à leurs usagers, dans des « bacs documentaires », des séries de reproductions d'images de toute nature. Elle esquissait ensuite la définition d'un fonds iconographique de base pouvant être mis directement à la disposition des usagers de la bibliothèque et qui serait, comme les autres fonds, encyclopédique et orienté vers l'actualité, offrant « une documentation générale dans tous les domaines, soigneusement choisie et identifiée, de façon que le nombre des documents ne soit pas un obstacle à l'information rapide. L'actualité doit... comprendre à la fois des documents rétrospectifs dont la valeur et l'intérêt demeurent de nos jours, et des documents contemporains ». Elle estimait à un million le nombre des documents nécessaires, qui, comme les livres, devraient être constamment tenus à jour en fonction notamment de l'actualité de leur intérêt. Ce fonds, pensait-elle, devait intéresser aussi bien des professionnels qu'un grand public potentiel ignorant encore tout le parti qu'il en pourrait tirer « soit pour sa culture personnelle et ses curiosités, soit pour ses activités professionnelles ». Envisageant enfin la forme de présentation des collections, Mme Albigès ne pouvait que se borner à énoncer les problèmes que celle-ci posait en matière de supports, de stockage, de conservation, de consultation et de reproduction. Elle préconisait qu'on l'autorisât à poursuivre et à développer les études et les enquêtes qui lui avaient permis d'élaborer son premier rapport d'ensemble, lequel laissait sans réponses trop de questions pour que l'on pût imaginer de passer avant 1972 à de premières réalisations concrètes. En mai-juin 1971, elle se rendait aux États-Unis où elle visitait, essentiellement à New York et à Washington, quinze collections, pour la plupart spécialisées. Elle en avait retiré une foule d'enseignements, portant surtout sur leur fonctionnement, les nouveaux supports de reproduction et l'automatisation, car, à ce moment-là déjà, on espérait que

l'informatique pourrait prendre en compte l'iconographie dans l'ensemble du système global intégré auquel l'on prétendait.

1971 Recherche d'un nouveau local provisoire

- 44 Pour l'essentiel donc, l'année 1971 fut marquée à la fois par une première approche des conditions dans lesquelles la bibliothèque allait trouver sa place dans le Centre Beaubourg, dans le bâtiment même, dans ses finalités et dans sa gestion, et par un avancement considérable des études d'ordre interne dans la perspective des premières réalisations concrètes. Restait, pour pouvoir aborder cette phase nouvelle, à trouver d'autres locaux que ceux des quelques mètres carrés de la rue de Richelieu, où l'on ne pouvait espérer trouver de place ni pour le personnel attendu, ni pour les acquisitions, ni pour les équipements informatiques. L'établissement public créé pour la construction du Centre se trouvait dans la même situation, rue de la Bienfaisance. À la fin de l'année, M. Bordaz envisageait d'acheter un grand immeuble, celui des « Enfants de la Chapelle », à l'angle des rues Saint-Martin et de Rivoli ; les 5 000 m² qu'il offrait pouvant être partagés entre les services du Centre et ceux de la bibliothèque, mais la date d'entrée en jouissance envisagée, 1973, ne nous convenait absolument pas. On en revenait donc à la perspective que j'avais envisagée dès le mois de mars d'un bâtiment qui nous fût propre et comportât environ 2 500 m², dont 1 700 pour le stockage. Après avoir consacré beaucoup de temps à de vaines recherches, je jugeai sage, le temps pressant, d'arrêter notre choix sur le pavillon 1 des Halles au voisinage de la Chambre de commerce, le dernier en date des pavillons, qui devait être aussi le dernier à disparaître. Grâce soient encore rendues aux services de la Ville pour nous avoir, au mois de novembre, permis d'y trouver un gîte, même si celui-ci ne pouvait être que très provisoire, puisque le rez-de-chaussée restait occupé par « la viande » et que nous devions partager le premier étage avec les professeurs et étudiants de l'Unité pédagogique 8 d'architecture, voisinage sympathique, mais fort inconmode, et présentant beaucoup d'inconvénients pour le bruit et la sécurité. Les sept cents mètres carrés ainsi trouvés ne pouvaient pas nous offrir plus d'une année de répit, et cependant leur aménagement, même très sommaire, et leur équipement devaient nous coûter plus de 50 000 F, somme énorme, étant donné l'étroitesse de notre budget. Et encore fallait-il programmer la mise à la disposition des lieux, distribuer les surfaces en vue du fonctionnement et acquérir les mobiliers et matériels. Ces travaux préliminaires furent confiés à Mme Leroy, dès qu'elle fut, le 1^{er} novembre, affectée à la bibliothèque. Elle s'en acquitta avec tant de diligence et de réussite qu'elle devint ensuite et jusqu'à son départ, à la fin de 1977, la spécialiste incontestée des principales activités de programmation dans des domaines très divers, celles menées par la bibliothèque seule, comme celles entreprises en conjugaison avec le Centre.

1972. Installation dans le pavillon I. La programmation du Centre remise en question par les architectes. Rapports avec le Centre

- 45 Le 25 janvier 1972, nous prîmes possession du 1^{er} étage du Pavillon I, ayant dû enjamber au passage des cadavres de chevreuils abattus, produits de l'activité des bouchers, qui continuaient d'utiliser le rez-de-chaussée. Au même moment, l'on commençait à sonder

le terrain sur lequel le Centre allait être construit et où les travaux de terrassement débutèrent au mois de mai. De janvier à avril, les architectes et leurs partenaires travaillèrent à la préparation de la deuxième version de l'avant-projet sommaire du Centre, à laquelle nous participâmes étroitement, l'avancement du travail et la conformité de ses résultats avec les besoins exprimés par les diverses parties intéressées étant vérifiés lors des séances périodiques d'un officieux Comité des utilisateurs institué à l'initiative de M. Bordaz. Celui-ci ne devait en principe réunir autour de lui pour la circonstance que les architectes, les chefs de ses services et ceux des « départements », afin que les décisions qui s'imposaient fussent prises par des responsables, et rapidement. En réalité, très vite, ces séances rassemblèrent une assistance de plus en plus nombreuse, et perdirent de ce fait beaucoup de leur efficacité, les véritables partenaires se trouvant confondus dans la masse des présents et éprouvant beaucoup de difficultés à se faire utilement entendre. Ils s'apercevaient d'autre part que le très important appareil administratif et de programmation mis en place par le Centre avait tendance, de par les compétences et l'autorité dont il s'investissait, à prendre aux lieux et place des « utilisateurs » des initiatives sur des points dont ceux-ci n'étaient pas assez informés, et à oublier parfois même de les en avertir. Cependant, il s'agissait alors de rien de moins que la distribution des surfaces, de l'aménagement du rez-de-chaussée et de la configuration de la piazza, des circulations internes et externes, de l'éclairage, de la sécurité, etc.

- 46 Lors de la réunion du comité qui eut lieu le 7 juillet 1972, je fis publiquement part à M. Bordaz de mes préoccupations quant aux finalités et au fonctionnement d'une instance dont il affirmait qu'elle préfigurait la structure de décision qu'il préconisait pour le Centre, après son ouverture. J'insistai sur le fait qu'à mon avis, les responsables des « départements » s'y trouvaient dans la pratique écartés d'une véritable participation et qu'en dehors de cette instance, ils n'avaient pas non plus avec lui assez de rapports directs, car on les renvoyait trop volontiers à d'autres interlocuteurs, dont ils ignoraient parfois les attributions et les responsabilités. Le sentiment de malaise résultant d'une situation sans doute inévitable en période de rodage d'une entreprise aussi considérable, mais que devait perpétuer la précipitation dans laquelle l'opération dut être menée sur tous les plans, était aussi partagé par les architectes. Souvent agacés et troublés par les initiatives des programmeurs du Centre qui, contrairement au vœu exprimé en 1970 par M. Pompidou, leur traçaient des voies contraignantes et tendaient à se substituer à eux dans leur domaine propre, tiraillés par les utilisateurs, éprouvant de surcroît des difficultés à comprendre les méthodes de travail et le langage de leurs interlocuteurs français, ces architectes, lors de la réunion des utilisateurs du 28 avril 1972, avaient porté à notre connaissance le texte d'une déclaration d'humeur dans laquelle, de façon délibérément provocante, ils remettaient en cause le projet tel qu'il se dessinait : « Nous ne devons pas seulement accepter le programme... nous devons résister à la tendance qui consiste à rétrécir et à produire une solution architecturale simpliste... Tous ces beaux et parfaits plans de programmation montrent exactement ce qui se passe dans chaque département, mais qui dit qu'il devrait y avoir des départements ? Pourquoi y aurait-il des murs sauf peut-être pour se protéger de la pluie ou pour des raisons de sécurité ?... Pourquoi les livres d'art seraient-ils dans la bibliothèque, ou seulement les œuvres d'art dans le musée ? Pourquoi avons-nous besoin d'un espace particulier pour l'accueil ? Est-ce que les informations qui y sont normalement proposées ne peuvent être présentées sur la façade, sur les escaliers roulants, dans les galeries par le système de télévision intérieure... ? Même les murs

extérieurs peuvent être créés par des rideaux d'air chaud... Nous pensons que des choses passionnantes peuvent se produire quand différentes activités variées se rencontrent. Nous croyons qu'en imbriquant les activités et en offrant la flexibilité, on peut élargir la possibilité d'inter-action au-delà des limites conventionnelles... » En bref, les architectes s'insurgeaient essentiellement contre le fait que les programmeurs avaient tendance à figer le parti de fonctionnement et chacun des utilisateurs à s'approprier sa zone d'activité et à réclamer la matérialisation de frontières délimitant son territoire, les uns et les autres tendant ainsi à dénaturer le parti d'idées initiales : « Notre bâtiment et ce qui l'entoure est un outil ; il ne doit pas être un monument conventionnel et rigide, mais fluide, flexible, facile à changer, plein de ressources techniques à l'intérieur et à l'extérieur... » Cette réaction fut accueillie avec intérêt et sympathie, mais qui a le pouvoir d'aller contre la nature des choses et de changer les mentalités ? L'on vit bien par la suite, par exemple, que quelques œuvres d'art furent exposées par le musée dans la bibliothèque, mais, au rez-de-chaussée, dans la surface d'accueil, la frontière grillagée dressée entre la salle d'actualité et celle de la documentation du CCI, n'a pas été abolie, quoiqu'il s'agit là d'un espace privilégié pour l'expérimentation d'une mixité d'activités dont la conjonction pouvait se révéler très intéressante.

47 Quoi qu'il en fût, après cet incident comme avant, la programmation et le travail des architectes se poursuivirent, allant plus ou moins de pair, dans la perspective d'un avant-projet détaillé, préparé entre mai 1972 et février 1973, et ce tandis que chaque jour, une succession ininterrompue de camions évacuait sous les yeux rêveurs des badauds parisiens la terre du plateau Beaubourg, approfondissant ainsi le premier grand trou de l'opération des Halles. C'est alors qu'afin d'être mieux à même de dialoguer avec nos interlocuteurs, nous entreprîmes deux nouveaux voyages. Au mois de juin, nous séjournâmes au Danemark et en Suède, nous attachant surtout désormais à prêter de l'attention, dans les bibliothèques visitées, aux aménagements intérieurs et aux modalités de l'accueil. Nous observâmes en particulier l'intérêt des mezzanines qui, outre les commodités qu'elles offraient pour certaines formes de consultation, permettaient aussi aux usagers de mieux percevoir la distribution des surfaces, et nous nous trouvâmes confirmés dans notre rejet des cloisonnements fixes. Nous constatâmes en outre une fois de plus que les Scandinaves, comme les Américains, ne reculaient pas devant le coût supplémentaire entraîné par le choix d'équipements et de mobiliers de qualité : revêtements des sols et des murs, rideaux, sièges, etc., considérés comme contribuant au confort des usagers. Nous nous attachâmes enfin à connaître avec précision les effectifs des personnels, leur répartition par catégories de tâches et les conditions dans lesquelles ils assuraient l'accueil du public. Les observations faites alors furent précisées à la fin de l'année par un voyage entrepris en Grande-Bretagne, et notamment à Birmingham, où la nouvelle bibliothèque publique : 27 000 m² avait été mise en service au printemps précédent. Nous nous sentions beaucoup plus forts lorsqu'au retour de ces voyages nous pouvions faire part aux architectes des propositions s'appuyant sur des faits observés et remettre aux programmeurs des fiches techniques, dont ils se montraient très friands et qui les intéressaient bien davantage que des propositions d'idées.

48 Au commencement de 1972 d'autre part, nos liens avec l'administration de la Délégation, devenue établissement public, se firent plus fréquents et prirent une tournure plus concrète, et pressante. Nous savions déjà, à peine étions-nous entrés dans le pavillon I, que M. Bordaz avait fait le choix de louer un immeuble sis au n° 35 du

boulevard de Sébastopol, à proximité immédiate du chantier, et proposait d'y loger, outre ses services, ceux des utilisateurs, et notamment de la bibliothèque. Il demandait à cet effet une participation de l'Éducation nationale aux frais de location et d'occupation dans la proportion d'un tiers. En revanche, à la condition que le ministère couvre également un tiers de son budget général de fonctionnement, il envisageait de prendre en charge à l'avenir les dépenses qu'engagerait la bibliothèque pour ses contrats d'études, les missions et même l'informatique. Autrement dit, la Délégation, constatant comme nous la grande médiocrité du budget de fonctionnement de la bibliothèque, alors encore prélevé sur celui de la Direction des bibliothèques, tendait à considérer qu'il était plus simple que l'EPCB prît ce budget en charge, à partir du moment où l'Éducation nationale lui en déléguerait la charge et les moyens. Cette perspective, on s'en doute, n'enchantait pas M. Dennery, qui décida de presser les études préalables à un projet de statut qui, lorsqu'il aurait abouti, lui permettrait d'exercer pleinement sa tutelle sur un établissement jouissant de son autonomie financière et dont le fonctionnement serait financé par le Ministère et individualisé, de telle sorte qu'il n'aurait plus à en prélever les moyens sur la très maigre enveloppe de l'ensemble des bibliothèques.

- 49 Au mois de janvier, un incident s'était produit, qui me parut chargé de sens. M. Bordaz avait alors suggéré que l'on changeât le titre adopté pour la bibliothèque de manière à ce que le mot « Halles » fût remplacé par celui de Centre Beaubourg. Cette requête n'était pas sans fondements, mais je la ressentis comme une manifestation de la volonté qu'avait en effet M. Bordaz de rendre manifeste l'appartenance de la bibliothèque au Centre, avant même que sa personnalité n'ait été définie. Le dire crûment eût été paraître refuser une association dont nous acceptions l'idée et que même nous souhaitions. Je répondis donc seulement, et c'était bien vrai, que la bibliothèque, dite des Halles dès 1967, et prise en considération sous ce vocable qui demeurerait évocateur, pour le gouvernement, le ministère, le Conseil de Paris, la profession et l'opinion publique, même après le choix, pour son emplacement du « plateau Beaubourg », portait un titre déjà reconnu bien avant que la décision fût prise de créer le Centre, et qu'elle pouvait donc entrer dans ce Centre sous une dénomination qui, du fait de son antériorité, ne pouvait pas passer pour avoir été imaginée par des esprits frondeurs. Je n'ajoutais pas, bien que là fût l'essentiel de ma motivation, qu'à ce titre s'attachait le souvenir encore très présent et sensible des luttes menées pour faire reconnaître un projet qui, au départ, ne reposait que sur une idée dont presque personne ne voulait entendre parler. Je devais être battu, bien sûr, et je m'y attendais, par M. Bordaz qui revint à la charge au mois d'octobre, arguant de la volonté exprimée par le Président de la République, qu'il rencontrait souvent. Au mois de décembre, je proposai le titre de Bibliothèque publique d'information, conçu par ma femme, qui, pas plus que moi, ne se souvenait qu'il figurait déjà sur un document datant de 1968 ! Cette simple et claire appellation avait l'avantage de caractériser la mission de l'établissement et de ne pas prendre parti pour l'avenir de nos rapports administratifs avec le Centre, dont le nom n'apparaissait pas. Elle fut acceptée, et, le temps passant, l'on oublia la précédente, mais, en février 1973, la couronne offerte par le personnel de la bibliothèque à l'occasion de la mort de ma femme portait encore l'ancien titre. J'évoque, non sans gêne, cet épisode et ses circonstances, parce qu'ils montrent à quel point l'affectivité elle aussi joue son rôle dans une entreprise de ce genre, qui suppose pour aboutir une part d'adhésion viscérale chez ceux qui s'y consacrent.

50 Plus concrètes et pour nous plus préoccupantes étaient les propositions soumises par M. Bordaz au mois d'avril aux deux ministres de tutelle dans un texte préparant déjà un statut du Centre, quelques mois seulement après l'officialisation de celui de l'EPCB. Ce texte reconnaissait bien en principe les spécificités des divers composants et prévoyait la participation de leurs responsables à un conseil commun de gestion, mais il avançait que, si les « départements » pouvaient se voir reconnaître une « large autonomie », et « même disposer d'un pouvoir de gestion », le bon fonctionnement du Centre « exigeait » que le pouvoir exécutif commun de cette fédération fût confié à un « Directeur général », titre fort évocateur, qui laissait à entendre que le conseil de gestion ne serait qu'une sorte d'exécutif. Cette structure avait été imaginée par M. Bordaz, toujours conseillé par M. Loste, mais aussi et de plus en plus par M. Claude Mollard. Un jeune administrateur civil, qui devait assumer les très importantes fonctions de directeur administratif et financier. Sa justification découlait de la volonté maintes fois affirmée, à juste titre, d'assurer l'unité de la politique menée par le Centre, et, circonstanciellement, de la nécessité d'une gestion cohérente des services communs déjà mis en place, auxquels l'on avait d'ailleurs délibérément donné une extension très considérable. Dans cette affaire, tout se passait comme si l'on oubliait que M. Pompidou avait préféré que la bibliothèque eût une personnalité distincte. Fort heureusement, il fut précisé, lors d'un conseil interministériel restreint réuni le 30 mai suivant, que la bibliothèque jouirait d'un statut particulier, du fait de son rattachement à l'Éducation nationale, que cependant son directeur participerait au conseil (« de gestion », « de direction » ?) du Centre pour la gestion des services communs et en vue d'actions concertées, qu'enfin une convention préciserait les rapports entre le Centre et la bibliothèque, lorsque celle-ci aurait elle-même reçu un statut d'établissement public national. Ainsi donc, l'on revenait à des positions précisées déjà depuis plus d'un an, mais qui ne devaient être définitivement arrêtées qu'à la toute fin de l'année 1975.

1972 Les acquisitions en 1972. Les raisons de leur insuffisance

- 51 Si importante que fût pour nous la revendication d'un statut qui nous permît d'avoir les coudées franches dans la gestion de nos actions spécifiques, nous étions surtout préoccupés, en 1972, de tirer plus de profit qu'en 1971 des travaux préparatoires à l'acquisition et au traitement des fonds nécessaires pour l'ouverture. Or, notre impatience devrait être cette année là encore freinée par maints obstacles.
- 52 Certes, un embryon de service de choix des documents avait été constitué en 1971, sous la responsabilité de Mlle Jacqueline Chassé, entrée à la bibliothèque le 1^{er} octobre 1970.
- 53 Parfaitement rôdée aux pratiques de notre métier, celle-ci connaissait bien la production de livres contemporains et elle était ouverte aux perspectives nouvelles qu'offrait l'informatique. C'était alors pratiquement le seul conservateur possédant déjà une longue expérience qui eût demandé à participer à une entreprise qui, d'une façon générale, ne séduisait pas les professionnels chevronnés. Elle avait été aussitôt chargée de présider aux choix des livres, auquel participaient de jeunes bibliothécaires frais émoulus des deux écoles professionnelles, et des personnels contractuels, dont la présence était rendue nécessaire parce que l'on ne trouvait pas de titulaires en nombre suffisant. Ce n'est que très progressivement que fut mis en place un service dans lequel chaque collaborateur assumait la responsabilité d'un ou plusieurs domaines. Il avait

fallu aussi, au préalable, acquérir les bibliographies françaises et étrangères à partir desquelles les commandes pouvaient être passées, et déterminer les secteurs prioritaires, ces opérations ayant été menées en liaison étroite avec le service des commandes, qui avait en particulier la charge de répartir celles-ci en les groupant autant que faire se pouvait et en les répartissant entre des fournisseurs avec qui l'on passait des marchés, en conformité avec les usages suivis par les services comptables du Rectorat de Paris, qui géraient nos crédits d'acquisitions. Ce processus, en théorie assez classique, était en fait très difficile à appliquer à une bibliothèque qui présentait la singularité de partir de rien et de devoir en quatre ans procéder à l'achat de centaines de milliers de documents, parmi lesquels une moitié, environ, en provenance de l'étranger, et qui abordaient tous les secteurs des connaissances.

- 54 On vérifia vite, que, comme on nous l'avait prédit dès 1968, le domaine français de l'édition lui-même ne fournirait que de façon très insuffisante la masse de documentation souhaitée. En 1971, j'avais pris les devants en allant voir un éditeur particulièrement entreprenant, M. Dodeman, qui avait enregistré sur bandes magnétiques, sous une forme lisible par l'ordinateur, 125 000 notices d'ouvrages français disponibles en librairie, ou conservés dans les stocks des éditeurs. Je fus autorisé par M. Dennery à procéder en janvier 1972 à l'achat de ces bandes, que nous pûmes commencer à utiliser sans attendre leur état définitif, avant la version imprimée qui devait en être donnée plus tard, et à abonner la bibliothèque aux suppléments à venir. En principe, les notices de ces bandes devaient nous permettre à la fois de passer les commandes et de constituer une sorte de pré-catalogue sur lequel nous espérions n'avoir pas à effectuer de corrections trop importantes. Malheureusement, l'expérience nous révéla bientôt à la fois des lacunes et des imperfections graves dans l'établissement de ces notices, et nous éprouvâmes de sérieuses et longues difficultés de toutes sortes à les « convertir » dans les normes de catalogage informatisé que nous avions déterminées en 1971. Pour la production étrangère, nous recourûmes aux services de maisons spécialisées dans des achats massifs et internationaux aux États-Unis et aux Pays-Bas, en particulier. Nous envisageâmes aussi de travailler avec la Maison Krauss, au Lichtenstein, qui vendait des bibliothèques entières, avec leurs fichiers, mais il nous apparut que les choix faits pour leur constitution offraient plus d'intérêt pour des bibliothèques universitaires que pour la nôtre. On voit par là l'étendue et la complexité des problèmes soulevés par le démarrage des acquisitions, qui, de ce fait, ne portèrent en 1972 que sur 13 322 ouvrages, chiffre très au-dessous de celui que nous avions escompté.
- 55 C'est aussi que, de surcroît, notre système informatique de gestion tardait, pour de nombreuses raisons, à parvenir au stade opérationnel. Exploitable, en principe, grâce à la présence dans le pavillon I, au mois d'avril, d'une unité de contrôle et d'écrans reliés au Centre de calcul de l'École des mines, à Fontainebleau, ce système, fonctionnant en « temps réel », le plus avancé peut-être qui existât au monde à cette époque, commença à être utilisable au mois de juillet, mais en fait, et pendant longtemps encore, son exploitation pâtit soit des difficultés éprouvées dans le fonctionnement de la ligne particulière qui nous reliait à Fontainebleau, soit surtout de celles entraînées par son « affinage ». Il fallait donc tout à la fois remédier aux incidents quotidiens, et poursuivre les études en vue de l'amélioration du fonctionnement. Pour y parvenir, nous ne disposions en propre ni des crédits, ni du personnel nécessaires, tandis qu'au contraire et par voie de conséquence, notre budget d'acquisitions, très large, demeurait sous utilisé, phénomène paradoxal que l'on observe trop souvent dans la répartition

des crédits, l'insuffisance d'un chapitre empêchant d'en exploiter un autre, mieux pourvu.

- 56 En 1972, notre budget de fonctionnement, qui se limitait à 515 000 F, ne nous permettait pas de faire face à tous les débours indispensables pour le règlement du solde des dépenses occasionnées par l'aménagement du pavillon I, pour nos achats de mobiliers, dont les rayonnages à livres, pour le fonctionnement courant et, surtout, pour celui de l'informatique et des études dans ce domaine. Le déficit prévisible s'élevait déjà, au mois de février, à plus de 350 000 F. Il fut longtemps assez dramatique, puisqu'au mois de mai encore, par exemple, je me trouvais dans l'incapacité de nous procurer quarante périodiques indispensables, (car il faut savoir que l'achat d'un périodique n'est pas, comme celui d'un livre, compris au chapitre équipement, mais du fonctionnement), et même de faire confectionner des bons de commande pour le service des acquisitions ! Or, l'EPCB, grâce à la dotation de l'Éducation nationale, et le BAB disposaient, eux, des moyens qui nous faisaient défaut.
- 57 Dès le début de l'année, MM. Bordaz et Mollard, pourtant, témoignèrent d'un grand intérêt pour nos actions informatiques, s'offrant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un, puis de deux ingénieurs recrutés par le Centre, de nous porter assistance en mettant à notre disposition des crédits nécessaires notamment aux études préalables à l'établissement d'un cahier des charges de la bibliothèque que l'on nous pressait d'établir. Le BAB, d'autre part, proposait de mettre à notre disposition des ingénieurs, ce qu'il fit. Seulement, l'effet pratique de ces collaborations intéressantes fut à tout le moins réduit par le fait que chacun de ces deux protecteurs, tacitement d'accord entre eux sur le fait qu'il valait mieux que les crédits et le personnel soient délégués par eux à la bibliothèque, plutôt que de lui être directement attribués, ne l'étaient plus sur les finalités ni sur les modalités de l'aide consentie, le BAB pensant d'abord à l'ensemble des bibliothèques et l'EPCB à la réalisation du Centre. Il me fallut donc consacrer beaucoup de temps à élaborer un texte qui tentait de définir les responsabilités relatives du BAB et de l'EPCB vis-à-vis de la bibliothèque, et aussi celles de la bibliothèque sur des actions dont dépendait son achèvement. Les principes de base de l'accord étaient fort clairs : la BPI relevait de la Direction des bibliothèques ; ses services informatisés devaient donc être conçus comme parties intégrées de ceux des bibliothèques et ses actions coordonnées par le BAB. Elle participait d'autre part aux actions communes du Centre, dont celle de l'informatique, et devait tenir compte notamment des impératifs du calendrier fixé pour la réalisation du Centre. Malheureusement, lorsqu'il s'agit d'expliciter ces principes et de dire en particulier qui financerait quoi et dans quelles conditions, et qui donc en définitive disposerait du « pouvoir », chacun tenait à introduire dans le texte des clauses bien révélatrices d'une certaine méfiance réciproque. Il en alla de cet « accord » comme de celui sur l'« autonomie » de la bibliothèque. Globalement, il fut utile en ce qu'il avait suscité une réflexion fondamentale, mais on ne tint pas compte de ses spécifications, trop théoriques, chaque fois qu'à l'expérience elles se révèlent inapplicables.
- 58 L'informatique jouait aussi un rôle capital pour ce qui était de la « recherche documentaire », qui était à nos yeux indissociable de l'ensemble intégré de nos actions, et en constituait l'élément le plus novateur. L'on se souvient que, grâce à un contrat passé avec l'IREP, à Grenoble, l'équipe de M. Dagand testait le petit fichier que nous lui avions confié de mots d'analyses mis en correspondance avec des descripteurs de la CDU. Cette expérience se poursuivait avec des essais d'extrapolation sur ce qu'il

advierait pour un fichier de dimensions infiniment supérieures. Nous entretenions d'excellents rapports avec les ingénieurs qui y travaillaient, et j'avais personnellement grande confiance dans l'esprit de finesse de M. Dagand, bien nécessaire dans un domaine aussi complexe. Mais il fallait compter avec son éloignement physique, qui rendait trop rares nos contacts directs, et avec les interventions du BAB, où l'on pensait que cette affaire, estimée non prioritaire, sur le plan national, serait de très longue durée et qu'il fallait d'abord se préoccuper de sa conformité avec les besoins de l'ensemble des bibliothèques. Les retards entraînés par les tiraillements résultant de cette différence d'appréciation devinrent difficilement supportables à la fin de l'année, lorsque les conservateurs de la bibliothèque commencèrent à indexer des livres acquis en nombre beaucoup plus important qu'au cours des premiers mois.

1972 Le secteur audiovisuel de la BPI

- 59 En 1972 enfin, l'on commença à appréhender avec précision ce que serait le secteur audiovisuel de la BPI. Au début de l'année, tandis qu'une enquête de besoins était entreprise, de mars à mai, auprès de cinquante-cinq spécialistes de l'image, un contrat fut passé avec la SEMA (Société d'études et de mathématiques appliquées) pour une étude portant sur la composition des fonds iconographiques, leurs supports, leur catalogage, leur communication et leur reproduction. Ce fut pour moi l'occasion de rappeler, à l'intention de cette société, les principes essentiels de la politique de la bibliothèque dans ce domaine. J'affirmais notamment sa vocation d'information générale d'un vaste public, qui excluait que l'on pensât surtout aux besoins des éditeurs et des documentalistes et que l'on ambitionnât la possibilité d'une recherche spécialisée. Il n'était donc pas envisageable que l'indexation et le catalogage fussent « trop longs, ni trop savants ». Je précisais : « Il importera de veiller à ce que les études entreprises pour la section iconographique de la bibliothèque et les choix qui en découleront tiennent toujours le plus grand compte d'une nécessaire harmonisation avec la politique d'ensemble de l'établissement, notamment en matières de langages documentaires. »
- 60 Pour la première fois, d'autre part, dans les derniers mois de 1972, un long rapport définissait la place qu'occuperaient dans la bibliothèque l'ensemble des documents audiovisuels, autres que ceux de l'iconographie et que les disques. Il érigeait en principe que ce secteur ne constituerait pas lui non plus un département particulier, et il abordait les problèmes posés par quatre catégories de supports : les microfiches, les microfilms, les cassettes et les films, précisant pour chacun d'entre eux les critères des choix, leurs caractéristiques matérielles, leur coût et la façon dont on envisageait de les acquérir, de les stocker, de les cataloguer, de les communiquer, et, éventuellement, d'en obtenir des reproductions. On insistait en particulier sur les microfilms de 35 mm, qui devaient permettre à la bibliothèque, en liaison notamment avec l'ACRPP, Association pour la reproduction de la presse parisienne, fondée à l'initiative de la Nationale, de constituer une grande collection rétrospective et actuelle de journaux dont l'on présumait qu'elle serait très utile aux usagers, et qu'il était hors de question d'acquérir sur un support papier. Pour la première fois, enfin, l'approche était esquissée d'un « laboratoire » de langues, sans recours à des professeurs, offrant soixante-cinq places à des usagers qui utiliseraient des cours enregistrés sur cassettes. Remarquablement précis dans ses spécifications, le texte de proposition ne prétendait

pas pour autant répondre à toutes les questions, très complexes, posées par les nouveaux médias. Il restait encore beaucoup à faire, notamment pour le choix des meilleurs appareils de consultation et pour leur adaptation aux conditions d'usage dans la bibliothèque. N'importe, une avancée considérable avait été ainsi faite dans ce domaine, et si juste que l'on n'eut pas par la suite à y apporter de corrections d'importance.

3^e partie : Montée en charge de la bibliothèque jusqu'à l'ouverture 1973-1977

1973 Élaboration du programme architectural « définitif ». Programmation interne

- 1 Les 2 et 3 novembre 1972, les services de la bibliothèque avaient quitté le pavillon I des Halles pour aller occuper un étage et des sous-sols d'un grand immeuble loué par le Centre au n° 35 du boulevard de Sébastopol, à quelques centaines de mètres du chantier, où les travaux de fouilles se poursuivaient sans désemparer. Dans la foulée, les architectes, ingénieurs et programmeurs s'activaient, harcelés eux-mêmes par l'obligation de tenir les délais et les coûts fixés. Le 20 mars 1973, un conseil interministériel restreint prenait des décisions concernant notamment la deuxième version du programme spécifique de la construction du Centre, le programme architectural « définitif », en chantier depuis le mois de janvier, devant être achevé en juillet. Les utilisateurs s'efforçaient de tenir le même rythme. Conseillés par M. Chatelin, avec qui nous avons passé un contrat d'assistance technique, nous veillions à ce que nos spécifications fussent respectées. Au mois de mai, par exemple, nous observions que la salle d'actualité, désormais privée d'un accès direct sur la rue du Renard et sur la piazza, et qui se trouvait en partie dissimulée aux yeux du public du grand hall, risquait aussi de se voir amputée d'une part de sa surface. Ce fut le point de départ de la revendication d'un local spécifique pour la section enfantine, alors prévue dans la salle d'actualité, où elle venait en surcharge et en porte-à-faux. Au mois de juin, il devenait évident que la « transparence » des façades voulue par les architectes serait compromise par les exigences des pompiers, qui demandaient la pose de rideaux protecteurs rendant par endroits impossible toute référence à la lumière naturelle ; l'on ne semblait pas, d'autre part, se soucier assez des conditions d'aménagement de l'éclairage artificiel, qui ne pouvait plus, comme nous l'avions souhaité, être encastré dans des faux-plafonds, puisque les architectes se refusaient à dissimuler leurs installations techniques. En matière de monte-livres et d'équipements pour les

handicapés par exemple, le Centre envisageait des « économies » dont les conséquences nous semblaient devoir être préjudiciables au fonctionnement. En octobre, l'entrée du musée devant se faire au troisième et non plus au quatrième niveau, l'accès à la coursive du bâtiment à cet étage, réservée en principe aux usagers de la bibliothèque pendant leurs moments de détente, lorsque le temps le permettrait, devenait impossible, puisque cette surface devait être également empruntée par les visiteurs du musée, qui, pour certains d'entre eux, emprunteraient les ascenseurs en service au nord du bâtiment. L'on put même craindre un moment que les escalators ne fussent remplacés dans la bibliothèque par de simples escaliers. Enfin, il apparaissait de plus en plus clairement qu'hormis ceux qu'elle inclurait dans ses surfaces propres, la bibliothèque devrait renoncer à trouver normalement pour ses actions spécifiques les huit cents mètres carrés qu'en principe on lui avait dévolus en 1970.

- 2 Ces restrictions apportées aux programmes antérieurs étaient dues en particulier au fait que M. Ponthus Hulten avait été chargé du musée, après, il importe de le préciser, que tous les conservateurs français pressentis eurent décliné cette proposition. Et l'on constata aussitôt que cet homme entreprenant avait de grandes ambitions et mettait à leur service une volonté de fer et une obstination qui confinait à l'acharnement. M. Bordaz ne s'y opposait guère, satisfait qu'il était d'avoir trouvé un interlocuteur qui lui semblait être capable de concevoir un musée prestigieux, tel que M. Pompidou l'avait souhaité. Avec M. Hulten, ce musée prit de toutes façons une importance telle que les autres composants du Centre, l'IRCAM de M. Boulez excepté, ne vinrent qu'assez loin après, dans l'ordre des préoccupations de M. Bordaz et dans la répartition des moyens mis en œuvre. Cela dit, nous conservions toute latitude pour avancer nos propres propositions, dont d'ailleurs les architectes et les programmeurs étaient assez avides, car s'ils avaient beaucoup d'idées, trop sans doute au jugement de M. Hulten, sur ce que le musée devait être, ils étaient beaucoup moins au fait du fonctionnement d'une bibliothèque. Un nouveau voyage d'études fut entrepris aux USA au mois de juin, auquel participait, outre Mme Renaudineau, Mme Leroy, qui était désormais chargée aussi des relations avec une nouvelle cellule mise en place par le Centre, en vue de la programmation des équipements mobiliers et de leur implantation. Le rapport rédigé au retour de ce voyage consignait des observations d'ordre très divers ; il faisait état du fait que dans les nouvelles bibliothèques, la fréquentation était supérieure de 5 à 600 % à celle des anciennes et que dans le vieux bâtiment de Boston, que l'on avait conservé, le nombre des lecteurs n'avait pas pour autant diminué. Il constatait une fois de plus que le niveau des collections ne cessait de s'élever et l'importance de la lecture - travail sur place, de s'accroître. De ce fait et de plus en plus, la bibliothèque publique tendait à devenir une sorte d'université libre, au service de la formation permanente.
- 3 Pour ce qui était des intérieurs, sur lesquels portait désormais l'essentiel de nos préoccupations, nous insistions sur l'utilité de mezzanines et sur l'intérêt qu'il y avait à éviter des structures rigides et notamment à proscrire le regroupement et l'alignement systématiques des rayonnages et des tables de lecture dans les zones particulières. Cet « ordre » traditionnel était à juste titre considéré dans les bibliothèques modernes des États-Unis comme tout à fait contraire à la notion de liberté et de confort que l'on s'efforçait de rendre partout évidente. Par contre, nous avons noté que l'on commençait à se préoccuper sérieusement du problème des vols et qu'un peu partout, quoique cela heurtât les mentalités, l'on installait des systèmes de détection. Le rapport consignait les observations faites à ce propos et abondait en précisions concernant en

particulier les lieux de détente, les locaux du personnel, en majorité aménagés « en paysager », la nature, la forme et les couleurs des rayonnages et des mobiliers, la signalétique, et, d'une façon générale, tous les points qui pouvaient intéresser les programmeurs de l'architecture et des aménagements internes. Il insistait aussi sur les conditions d'accès aux moyens audiovisuels, et sur l'organisation des services de réponses par téléphone. Il abordait enfin, plus en détail qu'auparavant, les données chiffrées concernant les effectifs, l'organisation et le rythme du travail dans les services, les besoins en personnel et les modalités du reclassement des collections, les jours et heures d'ouverture, etc. Au mois de novembre suivant, Mme Leroy ajoutait d'utiles compléments aux informations ainsi collectées grâce à un voyage qu'elle entreprenait aux Pays-Bas, visitant notamment l'usine Bomefa, dans ce pays qui était le fournisseur pratiquement unique des mobiliers de bibliothèques, et la bibliothèque municipale d'Arnhem, où la signalisation était excellente. C'est bien grâce à ces enquêtes sur place et à la documentation collectée par la toute petite cellule constituée par Mme Leroy, que nos rapports avec les programmeurs du Centre se révélèrent fructueux et que nous pûmes faire reconnaître notre capacité à assumer la responsabilité de notre cahier des charges des équipements et à prendre les ultimes décisions concernant leur choix définitif.

1973 Les acquisitions. La documentation. Difficultés budgétaires

- 4 Cependant, il ne suffisait pas de préparer l'aménagement matériel de la bibliothèque ; encore et au moins autant convenait-il qu'elle fût fournie en documents assez nombreux pour répondre aux besoins des lecteurs. Cela fut en principe possible au mois de mars, grâce à la présence du minimum de personnel nécessaire dans les services du choix des commandes et du catalogage et dans celui des acquisitions, et à un meilleur fonctionnement du système informatique mis en place par ARMINES au Centre de calcul de l'École des mines, malgré une chaude alerte survenue au mois de janvier. À ce moment-là, en effet, le directeur de ce centre, que nous relançons sans cesse, nous avait rétorqué que n'étant pas responsable d'une société de service, il ne pouvait prendre d'engagement que sur la fourniture de moyens propres à automatiser notre système de gestion, et non sur des procédures qui soient forcément opérationnelles à des dates correspondant à celles de nos besoins. Cependant, au printemps, l'on parvenait à acquérir et à traiter quelque 1 500 ouvrages par mois, chiffre qui doublait presque de mai à septembre et se trouvait porté à plus de 4 000 d'octobre à décembre, le total des livres traités s'élevant à 50 539 pour l'ensemble de l'année, contre 13 322 au cours de 1972. L'on avait dû renoncer, pour des raisons de commodité, à l'idée, qui m'avait été chère, qu'une même personne, chargée du choix des documents dans un secteur déterminé, assurerait aussi la responsabilité de son traitement, et l'on avait constitué un service de catalogage, confié à Mme Souad Hubert, qui sut le gérer excellemment. La plupart des opérations informatisées étaient réalisées grâce à l'utilisation des dix terminaux à écran IBM dont disposait la bibliothèque, reliés par ligne téléphonique à l'ordinateur du Centre de calcul, et presque tous les programmes étaient écrits en langage Cobol, afin de faciliter le passage éventuel sur un autre matériel, puisque l'on ne connaissait alors ni la marque ni le type de celui dont disposerait le Centre. En matière de documentation, l'on procédait aussi en fin de

chaîne de traitement à des opérations d'indexation en utilisant une zone réservée à cet effet sur l'enregistrement bibliographique du livre et en constituant un dictionnaire d'équivalences entre des indices de la CDU et des mots du langage naturel, dans la perspective d'une utilisation très souple débouchant aussi bien sur la possibilité pour le public d'accéder aux informations enregistrées par l'ordinateur, que sur celle d'éditions de catalogues cumulatifs et de listes sélectives par sujets. Au printemps de 1973, M. Jacques Lemarignier, professeur agrégé des lettres, détaché à la BPI, reçut pour mission de veiller à ce que le dictionnaire en cours d'élaboration, dont on souhaitait qu'il fût le même pour l'analyse des livres et pour celle des autres documents, y compris les images, fût à la fois correct et cohérent. Bien entendu, il restait encore beaucoup à faire dans ce domaine avant de parvenir à l'ambitieux objectif que nous poursuivions, le mode de « constitution » des questions que poseraient les usagers, et le processus de recherche en ordinateur de la réponse adéquate et ni trop courte, ni « bavarde » soulevant une foule de problèmes, que nous n'espérions pas résoudre avant 1976, au plus tôt.

- 5 Ce n'étaient cependant pas les seuls que nous eussions à surmonter. En matière budgétaire d'abord, les 828 000 F de mesures nouvelles octroyés au titre du fonctionnement dans le budget primitif ne nous permettaient pas de faire face à toutes les dépenses nécessaires, et ce parce que l'Éducation nationale avait prévu en 1972 que l'EPCB, dont elle alimentait pour un tiers le budget de fonctionnement, prendrait en charge nos contrats d'études. Or M. Mollard, en principe d'accord là-dessus en 1972, entendait, en janvier 1973, réduire la participation de l'EPCB aux seuls contrats relatifs à l'informatique et demandait de surcroît que cette aide s'assortît de la concession à l'EPCB de la maîtrise d'œuvre. Il avait été d'autre part entendu, en principe, que le BAB nous assisterait en mettant à notre disposition un matériel dont le prix était évalué à 400 000 F, mais son directeur estimait que cela lui était désormais impossible. Enfin, l'on apprenait au mois d'avril que le crédit de 5 000 000 F ouvert dans le budget de l'Éducation pour le règlement des acquisitions serait bloqué sur le fonds d'action conjecturale, ce qui entraînait M. Bordaz à intervenir avec vigueur auprès du ministre. Bien sûr, la situation devait se rétablir cette année-là encore, conformément à nos besoins, mais que de temps fut dépensé pour y parvenir, et quelle usure pour les nerfs ! D'autant plus qu'une fois encore, les négociations firent apparaître que les difficultés budgétaires survenues avaient aussi des causes « politiques ».

1973 Le schéma directeur d'informatique de la bibliothèque. Conflit avec le BAB

- 6 Le schéma directeur d'automatisation de la BPI réclamé à cor et à cri par les deux tutelles et remis par nous au mois de juillet ne reçut pas l'accord du BAB. Dans un long rapport, son directeur lui reprochait essentiellement de ne pas être « conforme à la politique nationale définie par le schéma directeur pour l'automatisation des bibliothèques ». Si donc il était retenu, il aurait selon lui de « graves conséquences » : duplication des efforts, puisque le BAB entreprenait lui-même l'informatisation de la gestion pour l'ensemble de ces bibliothèques, multiplication des dépenses, risque de voir la BPI se détacher peu à peu des autres bibliothèques, enfin retard regrettable pour les travaux du BAB, car la BPI représentait « une bibliothèque idéale avec laquelle puisse être initié son vaste programme d'automatisation ». Et le directeur du BAB après

cet aveu ingénu, de proposer, à la place du schéma, jugé incongru, présenté par la BPI, un programme de gestion pouvant être appliqué à toute bibliothèque connectée au réseau national, « notamment la BPI », ces derniers mots ayant été ajoutés à la main, sans doute afin de faire preuve de conciliation, et un « plan d'action du BAB dans la perspective de l'intégration de la BPI dans l'ensemble des bibliothèques ». Quant à la recherche documentaire, « objectif original de la BPI », le BAB quoique considérant ce problème comme « très important » ne pouvait y consacrer des « forces de programmation ». Il souhaitait seulement que, puisqu'il semblait que ce fût là l'une des préoccupations essentielles de l'équipe des informaticiens de l'EPCB (quelle chance pour nous !), l'on complétât le schéma directeur sur ce point.

- 7 Les premières lignes du texte du schéma de gestion préconisé par le BAB énonçaient comme une réalité prochaine que « les bibliothécaires feront leur sélection sur la *Bibliographie de la France*, sur la partie officielle dont les délais de parution seront très nettement améliorés ».
- 8 Nous n'imaginions pas qu'en 1986, il s'agirait encore d'un vœu mais nous savions pertinemment que notre bibliothèque, dont l'ouverture était alors prévue en 1976, ne jouirait pas en temps voulu de cette facilité. Tout le reste du schéma proposé par le BAB à la BPI témoignait de la même méconnaissance fondamentale de son calendrier, qui, aussi longtemps qu'elle persisterait, empêchait de parvenir à un accord. Et du temps, beaucoup de temps passa, qui eût été dépensé bien en vain si nous avions attendu pour agir. Que d'arguments pourtant avancés de part et d'autre dans ce dialogue de sourds, et que de propositions faites alors, jusqu'à celle consistant à imaginer que le directeur du BAB deviendrait, sous mon autorité, le chef de projet de la gestion de la BPI à la place de M. Beyssac, placé lui, à la tête de ce BAB, tandis que moi-même je serais investi de surcroît de la mission nationale que M. Boisset avait jusque-là assumée. Comme si l'on pouvait escompter qu'un individu se substituant à un autre, mais pour exécuter le même programme, les chances de succès deviendraient meilleures ? Au mois de décembre encore, les positions n'avaient pas varié d'un pouce. Au cours d'une réunion commune BAB - BPI - EPCB, le directeur du BAB rappelait quelles étaient les siennes, et déclarait qu'il était dans l'impossibilité d'aider la BPI à atteindre ses objectifs, nous forçant ainsi, pratiquement, à ne plus nous adresser qu'à l'EPCB, lequel ne demandait pas mieux que de nous prendre en charge, et l'on se séparait en tombant seulement d'accord avec le BAB sur le « principe d'une information réciproque... et de réunions mensuelles, techniques - entre les différents partenaires... pour déterminer les points de collaboration, les actions à envisager et les moyens de les réaliser ». Triste bilan d'un an de négociations, et qui laissait mal augurer de l'avenir !

1973 L'iconographie

- 9 Dans le domaine de l'iconographie, qui apparaît maintenant comme l'un des apports les plus originaux de la BPI, des progrès très considérables, et même sur beaucoup de points décisifs, furent accomplis en 1973. L'approche faite de ce secteur devint si précise et si convaincante quant aux chances de succès qu'elle ébranla M. Loste, longtemps opposé aux développements pris par un secteur qui lui semblait être marginal dans une bibliothèque. Au cours d'un voyage entrepris aux Pays-Bas au mois de mars, en compagnie de programmeurs de l'EPCB, j'avais eu l'insigne privilège de tenir en mains, après avoir présenté patte blanche à deux contrôles de sécurité, le

fameux « disque d'or », prototype jalousement gardé des vidéodisques à venir. J'avais pris accord avec mes interlocuteurs pour le prêt de clichés réalisés par nous pour leur expérimentation sur cette forme.

- 10 Cependant, il était alors évident que si le disque devait un jour s'imposer, et je n'en doutais pas, ce ne serait pas avant l'ouverture de la bibliothèque. En revanche, toutes les enquêtes faites par ailleurs prouvaient que le secteur iconographique tel qu'il était conçu pouvait être opérationnel en 1976, avec une dimension et une sûreté suffisantes pour emporter l'adhésion du public. Un long rapport de spécialistes recrutés par le Centre pour l'audiovisuel présentait au mois d'avril la synthèse des données fournies par les travaux de la SEMA et par ceux de la cellule iconographique de la BPI. Il portait sur la nature et la structure du fonds et sur sa répartition entre les ensembles de lecture et une banque iconographique, sur les modalités de l'accès aux images, et sur les conditions de leur exploitation et de leur sauvegarde. Il dressait ensuite l'inventaire des moyens : supports et matériels de stockages, de manipulation et de visualisation disponibles à ce moment-là sur le marché. Il proposait des choix pour le groupement et la consultation des images, pour les commandes des matériels et pour le fonctionnement du système. Il chiffrait enfin les incidences financières des solutions avancées.
- 11 Au mois d'août, un autre document, émanant de la BPI, définissait plus précisément la nature du fonds d'iconographie et exposait comment celle-ci devait répondre en particulier à deux objectifs essentiels : être un outil au service de l'information générale et une source pour l'animation culturelle. Il citait ensuite les problèmes posés par sa constitution, par voie d'acquisitions, ou en passant commande de clichés nouveaux, dans les domaines où les productions du marché étaient insuffisantes, en qualité ou en quantité. À la fin de l'année, l'on prévoyait à l'ouverture un stock de 200 000 images sur un total d'un million qu'il semblait souhaitable d'acquérir en dix ans. Ce stock devait être constitué de diapositives françaises et étrangères trouvées dans le secteur commercial dans la proportion des deux tiers, environ. Les diapositives seraient offertes en libre accès dans les ensembles de lecture, au voisinage des autres types de documents grâce à des « carrousels » permettant aux lecteurs de visionner des dossiers d'images, explicitées par des livrets comportant des textes d'explication et des notices descriptives. Parallèlement, un service de documentation par l'image, individualisé dans une surface qui lui serait propre, et possédant un fonds particulier, permettrait de répondre aux besoins d'utilisateurs intéressés par d'autres sujets que ceux représentés dans les dossiers préfabriqués des ensembles de lecture, ou se livrant à des recherches plus « fines ».

1974 Programmation interne de la BPI Surfaces et équipements

- 12 En 1974, les travaux entrepris pour la construction du Centre et la réalisation de la piazza allèrent bon train ; l'on estimait en fin d'année qu'ils étaient dans l'ensemble avancés à 33 %, en dépit d'innombrables problèmes de toutes sortes et accidents de parcours, au nombre desquels le sursis à exécution du permis de construire accordé au mois de mars, qui eut pour effet de clore le chantier pendant le mois de juillet, le refus du gouvernement, au mois d'août, d'augmenter l'enveloppe initiale, décision qui devait obliger les architectes à travailler en fin d'année sur un projet réduit, et, surtout, la

mort de M. Pompidou et l'élection d'un nouveau président de la République, qui pouvait ne pas prendre à son compte le grand dessein culturel de son prédécesseur. Il le retint cependant, et son premier ministre, M. Chirac, s'y intéressa d'une manière concrète et active. Il prit même l'initiative de convier périodiquement les responsables de l'opération, et notamment ceux des activités les plus importantes, à des dîners de travail à Matignon. Son don exceptionnel pour les contacts humains contribua grandement à maintenir une compréhension mutuelle et une cohésion alors particulièrement nécessaires. Personnellement, j'en conserve un vif et très précis souvenir.

- 13 C'était le temps où la programmation des espaces et celle des équipements prenait un tour accéléré. Dans le premier domaine, il y eut encore des remises en question, car, si le bâtiment lui-même était à peu près fixé dans sa structure définitive, la flexibilité des surfaces intérieures permettait encore d'en changer les dispositions. Ainsi, brusquement, j'appris de M. Bordaz, à la fin de janvier, que son équipe de programmation envisageait de nouveaux emplacements pour le musée et, par voie de conséquence, pour la bibliothèque. Il précisait que « pour un certain nombre de raisons très longuement discutées (sans consultation du responsable de la BPI), la répartition de la bibliothèque en deux étages s'avère très souhaitable ». Il poursuivait : « Nous vous assurons dans ce domaine toute notre collaboration dans la poursuite des études, déjà très avancées. Toutefois, la présente phase des études du Centre représente un moment très critique de notre mission d'architecte, et il serait bien regrettable que les énergies précieuses d'une partie de notre équipe soient gaspillées pour des recherches non utilisables. Nous vous serions donc très reconnaissants de bien vouloir nous fournir des décisions précises à ce sujet, sur la base des indications qui sont d'ores et déjà disponibles. » Cette note, qui prouvait qu'ou bien M. Bordaz et les architectes avaient oublié ce que je leur avais déjà écrit à ce propos en 1971, ou bien que la priorité désormais accordée aux besoins du musée l'emportait sur toute autre considération, n'eut fort heureusement pas d'autres conséquences pour nous que de m'obliger à reprendre et à expliciter les arguments en faveur de la disposition de la bibliothèque sur trois niveaux.
- 14 Au mois de mars, d'autre part, les surfaces de la salle d'actualité 1 300 m², dont 300 pour la bibliothèque des enfants, et de la bibliothèque risquaient d'être encore réduites, et la décision était définitivement prise d'utiliser la galerie extérieure du troisième niveau comme un passage public, dont l'usage privatif se trouvait ainsi interdit au public de la bibliothèque. À la fin du mois de mai, la salle d'actualité se trouvait encore amputée de quelque 100 m² supplémentaires. Je demandai donc aussitôt à recevoir en contrepartie la ferme assurance que la bibliothèque des enfants serait construite sur le long de la piazza, côté nord, avec une communication directe avec les services de la salle d'actualité, et que sa surface serait maintenue à 300 m². Quant aux mezzanines, dont un voyage entrepris à Regensburg (Ratisbonne), m'avait une fois encore amené à constater la grande commodité, il apparaissait de plus en plus que s'il en trouvait dans le Centre, leur implantation se ferait dans le musée. Nous persévérions cependant à en demander au moins onze, chacune d'elles offrant une surface supplémentaire de quelque 60 m², ce qui permettrait de compenser dans une assez large mesure la perte de surfaces de la bibliothèque à proprement parler, qui était tombée de 15 000 m², total garanti à l'origine, à 13 200 m².

- 15 En matière d'équipements, le moment des décisions n'était pas encore venu, Mmes Leroy et Braillon n'éprouvaient pas de difficultés avec leurs interlocuteurs du Centre dans leurs travaux d'approche. En janvier, l'on tombait d'accord sur le fait que, sauf de rares exceptions, l'on trouverait sur le marché international les rayonnages et les meubles nécessaires. Cependant, en cours d'année, le Centre manifesta son souci de réaliser dans ce domaine aussi des économies de dépenses, envisageant de diminuer le nombre des places de travail et de détente. Si nous n'avions pas assez combattu ces contre-propositions limitatives, comment aurions-nous pu satisfaire à la demande des usagers, dont le nombre fut le triple de celui que nous avions attendu ?

1974 Grand démarrage des acquisitions

- 16 Cependant, l'avance des travaux de construction et de programmation interne du bâtiment portait au premier plan de nos préoccupations ce qui devenait l'essentiel et le plus urgent : l'acquisition et le traitement des collections nécessaires à l'ouverture. Or, sur ce plan, force était de constater que, jusqu'à 1974, nous avions fort peu employé nos crédits d'acquisitions, s'élevant alors à 9 000 000 F environ, au total, de 1971 à 1973, mais un peu plus d'un tiers seulement avait été dépensé. La situation changea grandement et heureusement en 1974, la moyenne des achats de livres s'élevant alors à un peu plus de 6 000 par mois, ce qui permit de porter en fin d'année le total général des fonds d'ouvrages à 135 128 au lieu de 63 328 à la fin de 1973. L'on put d'autre part souscrire 300 abonnements nouveaux de périodiques et acquérir 168 199 diapositives. Cependant, si considérable qu'ait été l'augmentation des effectifs : nous disposions de 86 postes budgétaires à la fin de 1974, elle ne suffisait pas encore pour donner aux acquisitions les développements nécessaires et pour faire face aux tâches nouvelles qui nous incombait du fait de la proximité de l'ouverture. Aussi fûmes-nous forcés d'embaucher trente nouveaux collaborateurs occasionnels, payés sur notre budget de fonctionnement. Cette solution, imposée par les circonstances, n'était pas saine, car les personnels ainsi recrutés n'avaient souvent pas la formation technique nécessaire et, surtout, ils devaient s'attendre, en l'absence de toute garantie quant au maintien de leur emploi, à céder un jour la place à des titulaires.
- 17 Le malaise qu'ils commencèrent très vite à ressentir de ce fait, leur inexpérience et les difficultés qu'ils éprouvèrent au début à collaborer avec des conservateurs qualifiés furent sans doute pour une part à l'origine d'une inquiétude qu'éprouvèrent tout à coup l'ensemble des personnels chargés du choix des documents, presque aucun d'entre eux n'ayant participé à l'élaboration de la politique suivie en la matière. Ils se posèrent, quatre ans après, les mêmes questions qui avaient agité les fondateurs et s'interrogèrent sur le bien-fondé des orientations initiales. Si tous étaient d'accord sur la vocation encyclopédique et d'information générale de la bibliothèque, les uns estimaient que l'on avait visé un niveau trop élevé, et les autres plutôt bas.
- 18 Ceux-ci avaient tendance à prendre en compte systématiquement les choix faits dans les établissements universitaires ou de recherche ; ceux-là, au contraire, qui restaient attachés à une conception périmée de la « lecture publique », redoutaient qu'en allant au-delà de la vulgarisation et du « divertissement », on ne répondît pas aux aspirations de la très large clientèle escomptée, présumée par eux comme étant dans son ensemble incapable de se livrer à un travail sérieux. Dans le même temps, les personnels chargés du catalogage déploraient que l'on eût fait le choix de notices descriptives simplifiées,

considérées par eux comme un travail « au rabais ». Certains d'entre eux contestaient même le fait qu'à la BPI l'on dût prendre sous leur forme francisée les noms des écrivains de l'antiquité grecque et romaine ! Ils ignoraient, ou avaient oublié que l'on avait dès 1969 arrêté le parti de ne pas prendre en compte des précisions certes nécessaires à l'établissement de la *Bibliographie de la France*, mais inutiles pour une bibliothèque axée sur l'information, et dans laquelle l'on devait se préoccuper surtout de faire connaître le contenu des documents.

- 19 Quoique rendus pénibles parce qu'ils relevaient d'une incompréhension des objectifs fondamentaux de la bibliothèque et des divergences entre les membres d'un même service, les débats que ces questions suscitèrent furent très utiles en ce qu'ils permirent de rappeler et de préciser des points de « dogme » essentiels, et l'on vit bien qu'une fois sur le métier, les nouveaux venus, confrontés à leurs aînés, se rallièrent aux positions fixées en 1969. Cependant, tous les artisans de la BPI, dont moi-même, eurent jusqu'à l'ouverture un pincement au cœur à l'idée que, peut-être, les lecteurs attendus, un amalgame tout à fait nouveau et imprévisible de gens d'origines, de formations, de capacités et de besoins très divers, ne se satisferaient pas d'une orientation qui, tout compte fait, reposait sur une sorte de pari... mais, après tout, le Centre Beaubourg tout entier en était un.

1974 L'informatique. Nouvelle impasse avec le BAB

- 20 Cependant, il s'en fallut de peu qu'en 1974, l'excès des déboires éprouvés en informatique, en raison surtout de divergences d'appréciation persistantes avec notre tutelle, n'entraînât l'abandon de tout le travail en cours dans ce domaine, depuis trois ans. M. Dennery lui-même songea un moment à un retour à un système traditionnel, sans intervention de la machine. Nous refusant à imaginer un tel repli, équivalent, à notre sentiment, à une faillite dans le secteur le plus novateur et le plus prometteur de la BPI, nous imaginâmes qu'à tout prendre, si la crise se prolongeait et si l'on devait craindre qu'à l'ouverture, la consultation de l'ordinateur fût encore impossible, le classement méthodique des documents sur les rayons, que permettait un système de cotes en CDU désormais bien au point, et coordonné par une petite équipe que dirigeait Mme Chantal Freschard, offrirait aux lecteurs une solution d'attente, certes bien imparfaite, mais non pas dérisoire. À la fin de 1973, j'avais pris l'initiative d'une ultime réunion à laquelle avaient participé des conservateurs du BAB et les ingénieurs de l'EPCB. J'avais une fois encore exposé les actions de la BPI en informatique, en m'efforçant de montrer qu'elles s'inséraient dans le schéma directeur des bibliothèques. Cela avait été en vain, car, le 7 février 1974, le directeur du BAB proposait un schéma pour l'automatisation de la BPI, prise en charge par ses services, dont le préambule réaffirmait le principe préalable de la réalisation d'un réseau national de catalogage qui, avançait-il « sera réalisé dès 1975 », la BPI, assurait-il, « bénéficiera ainsi des travaux entrepris pour l'ensemble des bibliothèques : on peut estimer que la moitié ou les trois-quarts du catalogage (?) sera déjà fait... En attendant la mise en place du nouveau système, le fonctionnement de la BPI sera figé dans les procédures actuelles. On veillera cependant à lui donner les moyens de fonctionner normalement... » Et le BAB précisait déjà la marque et le type de l'ordinateur qui serait alloué à la bibliothèque, ainsi que la nature et le nombre des appareils dont elle disposerait. Il s'agissait donc, en fait de participation, d'une intégration pure et simple

à un système très général, dont il ne suffisait pas d'affirmer la nécessité pour qu'il existât vraiment, et qu'il nous fût de quelque utilité, dans les délais imposés.

- 21 En bref et concrètement, car à quoi bon retracer par le menu tous les incidents qui ont marqué cette période de crise absolue, la BPI fut, pendant la première moitié de l'année, dans l'incapacité d'avancer dans son système de gestion, puisque le contrat passé avec le Centre de calcul de l'École des mines, venu à échéance à la fin de 1973, n'avait pas été renouvelé, et puisque le Directeur des Bibliothèques, faisant sienne la position du BAB, ne consentait pas à ce que celui-ci nous aidât. Et, dans le même temps, les ingénieurs de l'EPCB, qui continuèrent à nous porter assistance dans le domaine de la recherche documentaire, puisque le BAB leur laissait pratiquement les coudées franches dans ce domaine, auquel il ne s'intéressait pas de façon prioritaire, nous apprenaient que le recours au système Mistral de la CII envisagé en 1972 n'était pas possible, en raison de la taille insuffisante des fichiers gérés.

1974 Choix des systèmes BIKAS et GOLEM

- 22 En revanche, et fort heureusement, ils préconisaient le recours au système GOLEM, également diffusé par la CII, et qui s'avéra vite capable de répondre à notre attente. Heureusement aussi, les enquêtes que nous avons menées dans des bibliothèques allemandes, et notamment dans celle de Bielefeld, nous autorisaient à proposer pour le catalogage le système BIKAS, le seul qui fût alors véritablement opérationnel, et qui pouvait sans doute de surcroît, s'il en était besoin, « déboucher » directement sur GOLEM. Évidemment, l'adoption de ces systèmes, conçus dans la perspective de publications sur papier à partir de l'ordinateur, faisait renoncer au dialogue direct avec la mémoire de cet ordinateur, qui avait toujours été l'un de nos objectifs essentiels. D'autre part, le prix, en temps passé, à payer pour ce changement de cap était énorme, ne fût-ce que parce que 60 000 notices déjà enregistrées en « format Mines » écrites en caractères « bâton » (exclusivement des lettres capitales) qui suffisaient bien dans la perspective de la consultation sur écran, devaient être converties dans un nouveau format et recomposées en caractères « riches », plus convenables pour l'impression sur papier. Pour considérable qu'elle fût, cette contrainte, et d'autres, qui entraînaient l'adoption d'un nouveau système devaient être surmontées, car elles étaient incontournables, à trois ans de l'ouverture (l'on disait même deux à l'époque). Devant cette urgence, nous ne cédâmes pas à la tentation de rechercher qui, en définitive, était responsable de ces bouleversements et de leurs conséquences, nous-mêmes pour avoir été trop ambitieux, et trop aventureux, trop « indépendantistes », ou nos tutelles, pour ne pas nous avoir donné les moyens d'aboutir ? Encore fallait-il désormais que nous recevions les instructions et les moyens nécessaires pour un nouveau départ, car, en attendant, la BPI, « figée » dans le système antérieur, continuait à cataloguer selon des procédures et des normes qui, on le savait, n'étaient pas conformes avec celles que l'on songeait à adopter. Chaque jour donc, des centaines de bordereaux s'ajoutaient à ceux qu'il faudrait reprendre.

1974 Changement de tutelle de la BPI. Interventions de M. Soisson. Changement de cap en matière d'informatique

- 23 Les choses étant ce qu'elles sont, nous aurions sans doute attendu au-delà des quelques mois que dura (s'éternisa) l'attente d'une prise de position officielle et définitive, si, au mois de juin, l'ensemble des bibliothèques n'était passé sous la tutelle du Secrétariat d'État aux universités. Il se trouva alors que son titulaire, M. Soisson, alerté par MM. Dennery et Bordaz, s'intéressa personnellement au problème et qu'il en chargea plus particulièrement un de ses conseillers techniques, M. Jean-Louis Berthet, dont les interventions furent décisives, et bénéfiques. Dans un minimum de temps, celui-ci reprit l'ensemble du dossier, au point où il en était au ministère de l'Éducation nationale, et après l'examen qui en avait été fait en outre par la délégation générale à l'informatique, et recueillit lui-même les avis de spécialistes. Le 26 août, M. Soisson informait M. Dennery des décisions qu'il comptait prendre relatives à une nouvelle orientation de la politique de la bibliothèque. Il me les fit directement connaître dans une note en date du 27 septembre. La priorité devait désormais être de poursuivre les travaux d'informatisation aux fins de la gestion, et l'effet principal devait porter d'abord sur la constitution des catalogues imprimés mis à la disposition des lecteurs : un catalogue « auteurs » et un catalogue « matières ». En corollaire, le ministre me commandait non pas de renoncer tout à fait à la poursuite de la recherche documentaire en cours, mais de ne plus la considérer que comme une expérience, limitée à l'utilisation de 6 000 documents.
- 24 Sur la base de cette nouvelle politique, M. Soisson s'engageait à proposer la création de trente emplois nouveaux en 1975 et l'ouverture d'un crédit de treize millions de francs pour les acquisitions de la bibliothèque, iconographie comprise. Le directeur de la BPI était d'autre part autorisé à constituer une cellule de trois informaticiens, travaillant, sous son autorité, à l'informatique de gestion, le président de l'EPCB mettant de surcroît à sa disposition un ou plusieurs informaticiens, assistés de techniciens, qui consacraient tout leur temps à la même tâche jusqu'à l'ouverture. Le personnel de la BPI devait adopter pour la constitution des notices bibliographiques un nouveau format, dit « général » et, les notices rédigées en caractères « bâton » devaient être réécrites en caractères d'imprimerie « riches ». Le catalogue-matières devait être recomposé, à partir, non plus de la classification originale jusque-là envisagée, mais de celle, déjà éprouvée, de l'Université Laval, le directeur de la BPI étant « naturellement » autorisé à améliorer ce système en fonction des besoins propres de son établissement. M. Soisson se réservait en outre de veiller, avec l'assistance du délégué à l'informatique, à ce que le système de gestion de la BPI ne fût pas incompatible avec celui vers lequel s'orientait le BAB. « En effet, si un système unique ne peut actuellement répondre aux objectifs différents de la Direction des bibliothèques et de la BPI, il convient que les deux systèmes puissent communiquer dans l'avenir. » Il précisait ensuite les conditions dans lesquelles se poursuivrait d'autre part « l'expérience de consultation documentaire », qui ne devait en aucun cas retarder la constitution du catalogue matières. Il me chargeait, en liaison avec son Cabinet, de constituer un service d'information et d'accueil à l'usage des publics, afin que l'on s'assurât que « les services rendus aux lecteurs par l'informatique s'intègrent dans une conception globale de l'accueil et de l'orientation ». Enfin, ce point n'étant pas précisé dans le texte

d'orientation générale, M. Soisson avait, préalablement donné son accord à l'adoption des systèmes BIKAS et GOLEM, et, par le fait même, à la cessation définitive de notre collaboration avec le Centre de calcul de l'École des mines.

- 25 Quiconque a dû prendre des responsabilités dans le cadre de la fonction publique appréciera comme il convient la netteté et la précision de cette intervention ministérielle. Elle affirmait l'originalité de la mission de la BPI, elle définissait ses objectifs, et lui donnait les moyens d'y parvenir. Certes, les décisions prises d'accorder dans l'immédiat une absolue priorité à la gestion, qu'elle envisageait séparément de la « documentation » alors que nous avions jusque-là considéré ces deux actions comme conjointes, « faisait mal » à ceux qui avaient ambitionné la construction d'un système unitaire plus audacieux. Mais à tout prendre, et quel qu'en fût le prix à payer par nous, elle nous permettait d'avancer avec une sûreté garantie d'autre part par la collaboration d'un ingénieur de la STERIA, placé sous mon autorité et m'assistant dans le domaine de « la coordination des actions informatiques de gestion et documentaire et dans l'organisation des structures de la bibliothèque en fonction de l'automatisation ». Cet ingénieur avait en outre « une mission d'information auprès du Secrétariat d'État aux universités, portant notamment sur les estimations des coûts et des moyens ». Sa présence nous libéra du souci de vérifier à chaque instant la conformité de nos actions avec les décisions ministérielles et d'avoir à en discuter sans cesse avec une commission créée par M. Soisson et dans laquelle le BAB et l'EPCB comptaient bien intervenir. Cet heureux effet contrebalançait largement la contrainte relative qu'occasionnait la présence d'un « observateur » permanent.

1974 Adoption du catalogue matières de l'Université de Laval. Recherche documentaire

- 26 Nous n'éprouvions d'autre part que relativement peu de peine à utiliser, en l'adaptant à nos besoins, le catalogue matières de l'Université Laval. Au mois d'août, j'avais pris contact à ce propos avec l'abbé Blanchet, responsable de la bibliothèque, que j'avais déjà rencontré en 1969. Au début du mois d'octobre, Mme Marjolaine Caucheteux, chargée de la constitution d'un service du catalogue matières, entreprenait un stage dans son établissement, et dès son retour, se mettait au travail avec son équipe. Nous étions loin d'imaginer alors que dix ans plus tard, l'AFNOR prendrait en considération ce système d'analyse et ce vocabulaire, qu'alors la Nationale, elle, aussi, l'utiliserait, et que la Direction des bibliothèques des musées et de l'information scientifique et technique, DBMIST, l'emploierait pour son catalogue collectif.
- 27 Un peu plus tard, le 25 novembre, une « cellule documentaire » était créée, à la BPI, avec pour premier objectif la poursuite de l'expérience GOLEM sur les 6 000 bordereaux prescrits. D'autre part, conformément encore aux instructions reçues, l'on s'efforça de définir plus précisément la fonction d'accueil, en considérant plus particulièrement le cas de la salle d'actualité, ouverte, à l'entrée du Centre, à tous les publics pour l'ensemble de ses activités. Je chargeai alors un jeune normalien, M. Bassy, d'imaginer le rôle que pourrait jouer, à l'ouverture, une cellule chargée d'observer comment la BPI serait perçue et utilisée par son public, dans quelles perspectives nouvelles il conviendrait d'orienter ses développements, quels enseignements pourraient en retirer, non seulement l'ensemble des bibliothécaires, mais aussi les éditeurs et techniciens du livre et les producteurs et réalisateurs de documents audiovisuels. Je

tirais profit, en la circonstance, d'une réflexion que m'avait faite M. Julien Cain, à propos de l'ouvrage de M. Henri-Jean Martin sur *l'Apparition du livre*. Il m'avait alors suggéré qu'il pourrait être intéressant d'observer, au moment même où il se manifestait l'événement que pouvait constituer, pour l'histoire de la communication, l'ouverture d'une « médiathèque » de conception si nouvelle.

1974 Enquête de clientèle

- 28 Au mois de juin 1974, l'on avait distribué au public venu voir la maquette du Centre exposée boulevard de Sébastopol un questionnaire qui avait pour but de lui demander quelle devrait être à son avis la mission de la bibliothèque et quelle importance relative il accordait à la présence dans ses collections de tel ou tel domaine, ou de telle catégorie de documents. Cinq cents personnes seulement, de tous âges et de tous états répondirent, un grand nombre d'autres s'y refusant, à ce qu'il nous sembla, parce qu'elles hésitaient à se prononcer sur un établissement qui n'existait pas encore, et dont elles avaient de la difficulté à imaginer quelle serait la physionomie. La même observation devait d'ailleurs être faite à l'occasion d'une enquête publique organisée par la SEMA à propos de l'iconographie. Dans les préoccupations exprimées, la culture générale venait en tête, pour 60 %, le divertissement, pour 47 % (les écoliers et les lycéens le souhaitaient à 90 %), la formation permanente recueillait 45 % des suffrages (60 % chez les ouvriers, employés et membres des professions libérales). Des moyens audiovisuels étaient réclamés par 68 % des personnes interrogées, des ouvrages et périodiques étrangers par 65 %, des documents sur les techniques par 58 %, et sur les sciences exactes par 57 %.

1974 L'iconographie. Intervention de M. Soisson

- 29 Dans le domaine de l'audiovisuel, l'affinement des travaux d'approche des secteurs de micro supports, de la vidéo, des films et des disques se poursuivait d'une manière satisfaisante et sans heurts et l'on fit appel, pour le laboratoire-médiathèque de langues à un spécialiste doué en outre du sens de l'organisation, M. Berman. En matière d'iconographie, par contre, on éprouva quelques turbulences. Certes, le long rapport établi au mois d'avril par Mme Albigès précisait encore les données acquises quant à la nature des fonds et au mode de fonctionnement envisagé, après consultation de plusieurs spécialistes, parmi lesquels M. Jacques Ostier. D'autre part, l'on avait commencé, avec la collaboration notamment de M. Sudre, à préparer un cahier des charges spécifiant à l'intention des réalisateurs le degré de qualité auquel devaient atteindre les clichés commandés par la BPI dans les domaines non couverts par la production commerciale. Cependant, un échec sérieux vint contrebalancer fâcheusement cette avance, car les négociations entreprises avec la Nationale en vue de l'établissement d'une convention permettant à la BPI de recourir pour les prises de vues aux fonds du Département des estampes et de la photographie échouèrent, en raison notamment de l'excès de complexité des modalités envisagées et du coût des « redevances » demandées. Dans le même temps, le cabinet du ministre de l'Éducation, sensible aux mises en garde de M. Loste contre l'immodestie de notre projet, hésitait beaucoup à nous autoriser à lui donner les développements que nous souhaitions. Dans ce domaine, comme dans celui de l'informatique, il nous fallut attendre pour avancer le

rattachement de la BPI au Secrétariat d'État aux universités, et l'arbitrage de M. Soisson, qui intervint le 27 septembre 1974. Notre politique et notre plan d'ensemble étaient pris en considération par le Secrétaire d'État, qui tint à préciser par écrit et à chiffrer l'importance des documents dans chacune des catégories envisagées, en réduisant un peu le nombre des prises de vues commandées par la bibliothèque qui étaient évidemment aussi les plus coûteuses.

- 30 Il rappelait que le fonds envisagé serait constitué à partir de documents commercialisés, de documents hors commerce se trouvant dans des services publics, français et étrangers et d'un ensemble original, propriété de la BPI, que le tout devrait répondre à l'objectif encyclopédique de l'établissement, l'accent étant mis sur des secteurs d'actualité comme l'environnement urbain et la technologie. Il était en outre spécifié que « pour constituer ce fonds original, il sera procédé à la constitution successive d'ensembles iconographiques se suffisant à eux-mêmes... Un premier ensemble de 300 000 documents environ devra être constitué en vue de l'inauguration de la BPI... Le fonds original à constituer à cette date ne devra pas dépasser 20 000 documents environ, dont les trois quarts pourront être réalisés en coexploitation et un quart par acquisition de la totalité des droits d'exploitation ». Enfin, la note prévoyait les conditions dans lesquelles ce fonds serait utilisé en vue d'une exposition organisée pour l'ouverture et à l'occasion de laquelle la BPI devrait marquer sa volonté d'harmoniser sa politique avec celle de l'ensemble des composants du Centre. M. Berthet était chargé par le ministre de veiller à la mise en application de ses directives, « en laissant au directeur de la BPI toute latitude pour les mettre à exécution ». M. Berthet, la BPI vous doit, si j'ose dire une « fière chandelle » pour l'avoir cette fois encore tirée d'une situation bloquée.
- 31 Par contre, les interventions de M. Soisson en faveur de l'obtention par la BPI d'un statut d'établissement public n'aboutirent pas. En 1973, cependant, l'on avait repris les propositions de textes élaborées en 1971 et avancé, en janvier et en septembre, d'autres versions qui tenaient davantage compte en particulier d'une harmonisation plus poussée avec les dispositions prévues d'autre part pour le statut du Centre. La difficulté principale était demeurée la même : comment à la fois assurer l'autonomie de la bibliothèque et permettre son insertion dans la structure du Centre ? On s'efforça de la résoudre en 1974, année où huit rédactions différentes furent avancées. Sachant bien qu'en outre, le texte, après avoir été arrêté par les tutelles devrait de surcroît être agréé par les ministères de l'Économie et des Finances et subir l'examen du Conseil d'État, M. Berthet me pressait d'aller jusqu'au bout de ce que je pouvais moi-même entreprendre. C'est pourquoi, en particulier, M. Dennery procéda, le 4 décembre, à la consultation du Comité technique paritaire institué auprès de lui. Les représentants des syndicats, tous d'accord sur le principe de la création de la BPI, sauf un peut-être, qui tint à préciser qu'il n'était « pas sûr que la BPI serve la lecture publique » firent en particulier objection au fait que l'administrateur général de la Nationale fût désigné comme président du conseil d'administration de la BPI, et proposèrent que la place fût occupée par le directeur des bibliothèques, fonction qui pouvait dans l'avenir être disjointe de celle d'administrateur général : c'était, à la demande même des personnels de la Nationale, trancher le dernier lien qui unissait la BPI à la Nationale, dont elle émanait. Le problème ainsi soulevé devait bientôt perdre son fondement, puisqu'en définitive, c'est le président du Centre qui devint aussi celui de ce conseil.

1975 Programmation interne de la BPI

- 32 L'année 1974 avait été surtout importante pour la BPI sur le plan de son activité interne. Elle avait été marquée par la fin de la période transitoire préparant sa montée en charge, par un bilan des expériences faites notamment en matière d'informatique et par la prise de décisions traçant les voies dans lesquelles on allait s'engager au cours des deux années précédant l'ouverture. En 1975, grâce à la fin des tâtonnements et à l'obtention de moyens supplémentaires, l'on allait préciser l'architecture intérieure de la bibliothèque, ainsi que la nature et les quantités de ses équipements, donner à ses fonds des développements importants, préparer les catalogues, avancer les réflexions et les réalisations concernant l'audiovisuel, ébaucher la physionomie de l'accueil du public et obtenir, enfin, la reconnaissance de la personnalité de la BPI. Ce fut aussi l'année où la bibliothèque changea encore une fois de tutelle et connut une nouvelle crise, celle du règlement et des statuts du personnel.
- 33 En matière d'architecture, les études menées par Mme Leroy et par son équipe, en collaboration notamment avec l'architecte Franchini et, pour le mobilier avec Mme Françoise Euvrard, à l'EPCB, portèrent essentiellement sur les aménagements internes. Elles consistèrent d'abord à répartir les surfaces en fonction de leur destination : bureaux du personnel, espaces de réception de manipulation et de stockage des collections, accueil du public, secteur de l'information et de l'iconographie générale, lieux d'exposition, salles de réunions, « boîtes » isolées pour des activités audiovisuelles, secteur du laboratoire de langues, et bien sûr, ensembles de lecture, avec leurs « plots » d'information, leurs collections de livres et de documents de toutes sortes, leurs espaces de consultation et de détente, etc., le tout devant être structuré en fonction de l'importance matérielle relative de chaque ensemble, de la prédominance de tel ou tel type de supports et de leur voisinage, des circulations générales et de celles propres à chaque ensemble, etc. Ce fut là un énorme travail, exigeant la participation étroite des personnels travaillant dans les divers domaines et, de la part de ceux qui avaient la charge de faire la synthèse des informations recueillies et de les traduire en plans, beaucoup d'esprit de finesse, et une infinie patience. À cette occasion se posèrent pour la dernière fois deux questions agitées depuis deux ans au moins : y aurait-il ou non des mezzanines et des faux-plafonds, englobant l'éclairage et atténuant le bruit ? Une intervention personnelle de M. Soisson auprès de M. Bordaz, à propos de ces équipements n'eut pas plus d'effet que les nôtres.
- 34 Parallèlement, l'on avait développé les études portant sur le choix des mobiliers : cloisons, rayonnages, tables et tablettes, chariots, sièges de travail et de détente, etc., sur leurs dimensions, leurs formes, leur degré de robustesse, leur qualité de confort et leurs couleurs. En fin d'année, la plupart des choix étaient faits, et plusieurs marchés passés. En ce domaine en particulier, les compétences des services de l'EPCB nous furent d'un grand secours.

1975 Les acquisitions et le traitement

- 35 Au budget de 1975, un crédit de 3 000 000 F avait été affecté aux acquisitions, en nette diminution par rapport à ceux des années précédentes, mais ceux-ci n'avaient pas tous été dépensés, ni même engagés. Ajoutés au reliquat, les nouveaux crédits suffirent largement aux accroissements de l'année, qui se traduisirent par une montée en charge

satisfaisante des fonds, augmentés de 80 739 volumes, 345 abonnements de périodiques, 60 403 diapositives, 9 437 bobines de microfilms, 7 124 microfiches, 218 films et 4 586 disques et cassettes. Au 31 décembre 1975, nous disposions de 215 000 volumes, ce qui constituait un résultat honorable. La proportion des ouvrages en langues étrangères, parmi lesquelles l'anglais l'emportait largement, était d'au moins trente pour cent, et le nombre de livres d'« occasion » devenait important, en raison notamment du fait que M. Dennery nous avait fait don de toute sa bibliothèque de travail, constituée de plusieurs milliers de volumes, et que nous avions acheté à leurs héritiers, celles, considérables, de MM. Julien Cain et Florissoone. Le traitement matériel de ces livres se fit en définitive d'une manière traditionnelle et entièrement manuelle, jusqu'à la reliure, qui porta cette année-là sur quelque 43 000 volumes. Nous avons décidé de ne pas protéger de façon spéciale tous les livres, et en particulier ceux dont l'intérêt semblait pour les lecteurs devoir être éphémère, mais seulement les ouvrages importants particulièrement fragiles, ou que l'on pensait devoir faire l'objet de très fréquentes manipulations, et nous préférâmes à une « reliure » en toile, peu attrayante et peu « parlante » à l'œil, un cartonnage qui laissait apparents les dos et les plats originaux. Nous échouâmes dans nos tentatives pour faire adopter en France le système des « usines » de reliures anglaises, celles de Falkirk et de Bath notamment, visitées à plusieurs reprises, qui employaient des centaines d'ouvriers et traitaient les volumes en très grandes quantités. Ce processus tenta plusieurs relieurs français, mais ils renoncèrent finalement, car leurs traditions et installations artisanales étaient trop éloignées de cette formule. C'est à la main aussi que l'on inséra dans chaque volume les languettes magnétiques nécessaires au fonctionnement du système antivol 3 M dont le choix fut fait en définitive, après des enquêtes faites sur place dans les bibliothèques anglaises qui l'avaient expérimenté.

- 36 Les nouvelles normes et les nouveaux modes de catalogage, auteurs et matières, arrêtés en 1974 et exposés en détail dans un rapport établi en janvier 1975, commencèrent à être suivis à la mi-mars, au moment où l'ensemble des fonds d'ouvrages s'élevait à 150 000 volumes. Le temps nécessaire pour le rodage du système BIKAS s'avérant devoir être long, malgré la très précieuse assistance technique apportée par Mlle Knapp, pour le compte de la Société Siemens à Munich, l'on imagina de recourir provisoirement à un système de catalogage et d'édition, dit ÉCLAIR, moins parfait et écrit en caractères « pauvres » (sans accents) ; celui-ci offrait en contrepartie l'avantage de produire plus rapidement les éditions nécessaires aux bibliothécaires pour la poursuite de leur travail. Au 31 octobre 1975 nous disposions de cette manière de 67 500 notices, dont 32 700 reprises de celles enregistrées en format ARMINES, et 34 800 nouvellement produites en format BIKAS. Nous avons alors enfin en mains trois premiers instruments de travail provisoires : un catalogue auteurs, un catalogue matières (seulement pour les 35 000 notices BIKAS) et un catalogue topographique, reproduisant l'ordre des volumes sur les rayons. Tandis que se poursuivait sans heurts la gestion du système des cotes en CDU, assurant un premier classement par sujets, et du catalogue matières, rendant compte d'une analyse sommaire du contenu des ouvrages et aussi des autres types de documents, puisque l'on tendait à un répertoire unique pour l'ensemble des fonds, quels que soient les supports, l'on était d'autre part en mesure, à la fin de juin 1975, de dresser un premier bilan de l'expérience GOLEM, destinée à tester la possibilité d'un apport documentaire s'ajoutant à ceux du libre accès et du catalogue matières. Les résultats obtenus étaient intéressants, mais très insuffisants, en raison notamment des trop faibles dimensions du fichier expérimenté. L'on estimait que celui-

ci devrait être porté à 20 000 notices, chiffre jugé indispensable pour qu'un second test soit significatif ; mais il eût fallu pour cela consacrer plus de personnel à ce travail particulier, et cela, les instructions reçues de la tutelle l'interdisaient formellement.

1975 La salle d'actualité

37 Le temps était venu aussi, en 1975, de définir plus précisément le contenu et les activités de la salle d'actualité, esquissés déjà dans les programmes de 1969. Partie constituante de la BPI, elle-même multimédia par la composition de ses fonds et ouverte à tous les publics, celle-ci se différenciait de la bibliothèque à proprement parler par sa vocation particulière à l'accueil et à l'orientation d'un public commun à toutes les activités du Centre, par une spécialisation dans la production contemporaine, et par la possibilité de rencontres et d'expositions. Bien qu'elle comportât également une petite collection d'ouvrages fondamentaux intéressant tous les sujets, qui constituait un outil de référence indispensable, son objectif n'était pas de constituer une sorte d'annexe de la bibliothèque, mais plutôt une vitrine de l'édition et de la librairie française contemporaines, une sorte de librairie où l'on pouvait prendre librement et rapidement connaissance des derniers numéros de journaux, ou de revues, ou des livres qui venaient de paraître, sans avoir la possibilité de les utiliser pour une « lecture-travail », analogue en somme, au magasin ouvert par les NMPP, rue Réaumur, à cette exception près que l'on n'y pouvait rien acheter. C'était là ce qui subsistait des grandes ambitions conçues en 1969 lors des réunions que nous avons tenues avec des éditeurs et des librairies. Dès l'origine, le principe avait été affirmé qu'hormis les « usuels », tous les documents présentés proviendraient de « services de presse ». On n'entendait pas par-là réaliser une économie de dépenses, mais vérifier que les éditeurs, dont nous achetions massivement par ailleurs les productions, s'estimaient concernés par la sorte d'association que nous leur proposions, et désireux de devenir des sortes de partenaires dans la gestion d'un espace dans lequel on trouverait ce qu'eux-mêmes proposeraient. Cette formule me paraissait être plus adéquate et plus stimulante que celle en usage dans une petite bibliothèque de style classique, les bibliothécaires achetant à des libraires des livres qu'ils ont eux-mêmes choisis. Pleinement justifiée dans le cas de la bibliothèque de consultation, cette pratique n'eût pas permis à la salle d'actualité d'assumer sa vocation particulière, au service de l'édition française. Au contraire, s'ils attendaient tout des services de presse des éditeurs, les gestionnaires de cette salle entretiendraient forcément avec eux des rapports étroits et constants et vérifieraient en permanence qu'ils répondraient bien à leur attente. Les éditeurs, de leur côté, pourraient retirer d'utiles indications des choix que les bibliothécaires, interprètes de leur public, feraient dans leurs productions. Un dialogue s'instaurerait entre les deux parties intéressées, qui leur serait également profitable. Il fallut beaucoup de temps pour que cette politique fût comprise et admise, et que fussent levées les objections soulevées en particulier par M. Jérôme Lindon, alors opposé à un projet, qui, selon lui, aboutissait à lever une sorte d'imposition supplémentaire, en nature, sans contrepartie réelle pour les déposants.

1975 La bibliothèque pour enfants

- 38 La programmation de la bibliothèque des enfants, elle aussi, put commencer à être précisée à partir du moment où l'on fut assuré de son implantation au nord de la piazza. Dès l'origine du projet, il avait été entendu que cette bibliothèque, conçue par Mme Christiane Clerc, ne prétendrait pas s'ouvrir à tous les enfants du quartier, ce qui était de la vocation des établissements de la Ville de Paris, mais que, sans être pour autant interdite à qui que ce fût, elle s'adresserait plutôt aux enfants des visiteurs du Centre, et qu'en outre, elle apparaîtrait comme une démonstration permanente de ce que les bibliothécaires français savaient faire dans un domaine où ils n'avaient pas à envier leurs collègues étrangers. On se proposa même, en 1975, d'associer à ce propos la BPI et la Joie par les livres, émanation de la très fameuse bibliothèque de Clamart. Son tuteur, M. Soisson, envisagea d'acquérir pour son compte l'immeuble à usage primitif de bains douches, contigu à l'emplacement de l'IRCAM, afin d'y loger ses bureaux et ses collections. Dans cette perspective, la bibliothèque enfantine deviendrait aussi pour la Joie par les livres, comme celle de Clamart, un lieu d'expérimentation, un banc d'essai de ses réalisations. Ce projet devait ne pas aboutir, en raison notamment des difficultés que soulevait l'établissement de la convention qui eût été nécessaire et, peut-être aussi, de réticences de la part de ceux qui eussent été ainsi amenés à collaborer en permanence. Ce fut, à mon avis, un échec. Quoi qu'il en fût, à la fin de 1975, ce service disposait déjà pour son fonds de 12 000 livres, de 30 films et de 1 000 disques.

1975 L'audiovisuel

- 39 En matière d'audiovisuel, un voyage d'études entrepris à l'automne par les responsables de ce secteur permit d'approfondir encore les bonnes connaissances techniques que l'on avait déjà des divers supports et des appareils de communication, ainsi que de la place relative occupée par ces médias dans une bibliothèque moderne. Au mois de décembre, un rapport substantiel faisait le point sur ce que l'on avait appris des prescriptions techniques pour les appareils de lecture et de reproduction des micro-documents et intervenait à point nommé pour les choix de ces matériels. Parallèlement, toujours à la fin de l'année, une note établie par le service iconographique de la bibliothèque et par le département audiovisuel du Centre, faisait le point sur la consultation du fonds d'images dans les ensembles de lecture, problème qui ne devait être résolu, et de façon encore aléatoire, qu'à l'ouverture de la bibliothèque. D'autre part, un voyage entrepris en Grande-Bretagne apportait d'utiles précisions sur les collections de disques et sur leur présentation. Il ne donnait cependant pas de solutions aux questions posées par le catalogage et l'indexation de ces documents, les usagers devant en définitive, à l'ouverture, orienter leurs choix en se servant des indications fournies sur les pochettes d'éditeurs.
- 40 Enfin, M. Jean-Pierre Berman, spécialiste des méthodes d'enseignement audiovisuel, avec qui nous avons pu passer un contrat, reprenait les cours des réflexions et des études déjà faites en vue de la réalisation d'une médiathèque de langues, concept large alors très nouveau, puisqu'il commençait seulement à se substituer à celui, plus limité, de laboratoire de langues, dont le fonctionnement n'avait pas amené les résultats miraculeux que l'on avait attendus. Au lieu de limiter l'information linguistique à l'écoute et à l'enregistrement d'exercices, comme c'était le cas dans les laboratoires

traditionnels, la médiathèque faisait aussi appel à l'écoute et au visionnement de documents de toute nature : conférences, débats, reportages, films, etc., s'ajoutant à des documents plus pédagogiques. Ainsi conçue, la médiathèque ne serait ni une implantation traditionnelle de type scolaire, ni un centre de langues concurrençant ceux qui existaient déjà, notamment dans le secteur privé, ni un centre s'adressant à des spécialistes et faisant appel au concours d'un professeur assistant, orientation qui l'eussent fait apparaître dans la bibliothèque comme un service différent des autres par ses finalités, ce que l'on entendait à tout prix éviter. L'avant-projet n° 2, présenté par M. Berman au mois de mai, décrivait d'autre part quatre zones nécessaires à l'implantation et au fonctionnement de la médiathèque telle qu'il la concevait. Les procédures d'utilisation, y compris le mode de formation du personnel, déjà esquissées dans un premier avant-projet, et l'étude des matériels devaient être précisée par la suite. L'on ne s'étonnera pas d'apprendre que la mise au point définitive de l'ensemble de ce secteur, dont on sait maintenant quel succès il rencontre auprès du public, fut extraordinairement délicate, voire, par moments, périlleuse, et qu'elle ne fut « achevée » qu'à la toute dernière heure précédant celle de l'ouverture au public.

1975 Prévisions en personnel. Crise du statut des non-titulaires et des horaires des titulaires

- 41 L'on ne savait pas encore très précisément, en 1975, quel serait le coût en personnel de cette médiathèque de langues, ni d'ailleurs de l'ensemble du secteur audiovisuel. Cependant, c'est plus tôt encore, en juillet 1974, que l'on m'avait demandé, dans la perspective de l'autonomie de la BPI et surtout de son ouverture, d'avancer le nombre de postes nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de la BPI en plein exercice. À la lumière de ce que nous savions des effectifs des bibliothèques françaises et surtout de celles qui, à l'étranger, nous avaient servi de modèles, et à partir d'une analyse des fonctions, secteur par secteur, nous avons estimé que 200 postes seraient indispensables, ce qui, compte tenu des absences temporaires inévitables : congés, maladies, etc., et surtout de l'importance du nombre d'heures d'ouverture, du fait notamment que celle-ci s'étendrait aux dimanches et aux jours fériés et qu'elle comporterait des heures « du soir », aboutissait à la demande d'un effectif total permanent de 304 personnes. Nous avons avancé ce chiffre avec effroi, sachant bien que notre tutelle le trouverait très élevé, alors que nous-mêmes, au contraire, craignons qu'il ne se révélât insuffisant. Quoiqu'il en fût, je demandais 188 postes au budget de 1976. Au mois de septembre 1975, je savais n'en avoir obtenu que 91, ce qui m'obligea tout aussitôt de prévoir d'accroître encore le nombre des « occasionnels », des contractants payés sur le budget de fonctionnement de la bibliothèque, et ce dans des proportions d'autant plus importantes que tous les postes créés, d'évidence, ne seraient pas pourvus de titulaires, les concours ne fournissant pas, loin de là le nombre d'impétrants suffisant, et le jeu des mutations se révélant plus favorable aux établissements de type traditionnel qu'au nôtre, encore mal prisé dans l'ensemble de la profession. Incapable de prévoir exactement quelle serait la situation de fait en 1976, je savais déjà qu'au 1^{er} octobre 1975, 73 des 156 personnes employées par la BPI continueraient à ne bénéficier d'aucun statut, ni de garantie de leur emploi, alors que, pourtant, la plupart d'entre elles s'acquitteraient de tâches permanentes. Or, le palliatif consistant à procurer des postes d'État d'agents sur contrat à un certain nombre

d'entre elles, non pourvues des diplômes professionnels, mais ayant des qualifications jugées équivalentes, et s'acquittant des tâches spécialisées pour lesquelles l'on ne trouvait pas de titulaires, ne pouvait jouer qu'en faveur de quelques individus.

- 42 Pour assurer le maintien des autres, il eût fallu que la BPI, eût un statut particulier et fût autorisée à recruter sur contrats des agents propres à son établissement, ce qui était encore impossible.
- 43 De toute façon, la situation était malsaine, et ressentie comme telle au premier chef par les « occasionnels ». À la fin de 1974, j'avais cru les rassurer un peu en leur annonçant qu'en principe, ils seraient maintenus dans leurs fonctions pendant toute l'année 1975, et je leur avais donné vers la fin de janvier 1975, des garanties sur les conditions dans lesquelles ne seraient pas reconduits ceux dont le travail aurait été jugé insuffisant. De ces mesures, les intéressés retinrent surtout que je ne pouvais faire pour eux que proroger une situation provisoire qui risquait, le temps passant, de se pérenniser, et de bloquer leurs salaires à un niveau en effet excessivement bas, alors qu'ils savaient que le Centre, de par son statut privilégié, assurait des positions stables et bien rémunérées à des gens d'une compétence égale à la leur. C'est pourquoi l'ensemble des non-titulaires de la BPI fut tout au long de l'année la proie de fortes inquiétudes et, par moments, d'accès d'agitation, qui se manifestèrent surtout à partir de la fin de l'été.
- 44 À ce moment-là en effet, plus précisément, le 17 septembre, le gouvernement décidait qu'une partie des bibliothèques, dont la nôtre, était détachée du tronc commun de la Direction créée en 1945, et placées sous la tutelle d'une Direction de la lecture publique et du livre, au Secrétariat d'État à la Culture, à la tête de laquelle était nommé M. Jean-Claude Groshens. Je ne m'étendrai pas sur les remous suscités par cette mesure dans une profession plus sujette qu'une autre sans doute aux émotions. Personnellement, j'espérais plutôt que ce changement fournirait l'occasion de résoudre les problèmes de mes personnels occasionnels, et ce d'autant plus facilement que j'étais alors assuré qu'à la fin de l'année, la BPI aurait un statut. J'entrepris donc aussitôt des négociations dans ce sens avec la nouvelle tutelle, très préoccupée du bon fonctionnement d'une bibliothèque qui allait être l'un de ses fleurons. Les faits allaient me donner raison, à moyen terme, mais, dans l'immédiat, la BPI entra, au mois de novembre, dans une zone de turbulence intérieure qui ne cessa qu'à la fin du mois de février 1976. La raison en fut qu'en ce qui regardait les occasionnels, d'une part, l'inévitable longueur des négociations engagées allait prolonger le temps de l'attente, et d'autre part que les conservateurs allaient se sentir menacés par les dispositions du règlement du futur établissement public. En effet, s'il fut aussitôt admis par la nouvelle tutelle que les conservateurs continueraient à bénéficier en matière de vacances et de congés des dispositions prévues par le règlement de la Nationale, l'on ne put pas envisager que leur temps de travail hebdomadaire demeurât fixé à 30 heures, au lieu de 36 heures, pour les autres catégories, et même 38 pour les magasiniers, et l'on proposa de les porter à 36 heures. Cette mesure était rendue inévitable par le fait que la BPI se trouvait désormais placée sous la même tutelle que celle des bibliothèques de lecture publique « municipales », dans laquelle les horaires étaient alignés sur ceux pratiqués dans les autres services publics, les collectivités. Elle réduisait en outre de fâcheuses inégalités de traitement entre les diverses catégories de personnels, à la BPI. J'imaginai enfin que ce pouvait être un argument supplémentaire en faveur du réajustement souhaité du classement indiciaire d'un corps auquel on ne pourrait plus objecter qu'il jouissait de facilités excessives. Et d'ailleurs, quelques années après, les

deux directions assumant la tutelle des bibliothèques allaient procéder à des réajustements d'horaires qui s'inspireraient des mêmes motivations.

- 45 Sur le moment cependant, les conservateurs de la BPI, recrutés sur la base d'un horaire pratiqué à la Bibliothèque nationale, qui était alors notre structure d'accueil, s'insurgèrent contre la suppression d'un « avantage acquis », et il se trouva que leur mécontentement s'amalgama avec celui des « occasionnels », quoique les fondements de l'un et de l'autre fussent tout à fait différents. L'ensemble du personnel, à de rares exceptions près, imagina de riposter, non pas par une grève à proprement parler, qui eût entraîné des retenues de salaires, mais par une mesure consistant à être présent mais à s'acquitter seulement des tâches particulières à chaque service, cette pratique interrompant la chaîne des opérations, et aboutissant rapidement, en définitive, au verrouillage de l'ensemble du système.
- 46 Les règles de la fonction publique étaient imprécises sur les mesures à prendre dans le cas d'un mouvement de ce genre, et M. Groshens qui s'efforçait jour après jour de trouver une solution au problème des occasionnels et de la faire agréer par le ministère et par le contrôleur financier, ne pouvait pas aboutir dans l'immédiat et n'entendait pas revenir sur la décision prise à propos des horaires. Ces questions n'étant pas d'autre part du ressort de M. Bordaz, je me trouvais alors à la fois directement mis en cause et désarmé, et j'éprouvai les jours et les mois les plus pénibles de ma carrière. Je rends grâce au ciel et aux quelques personnes qui, dans la bibliothèque, me soutinrent sans défaillance, avec un beau courage, d'avoir conservé assez de santé et de sang froid pour attendre le moment où un ordre de reprise du travail normal pût intervenir avec des chances d'être exécuté, et sans susciter de drames qui eussent compromis l'ouverture de la bibliothèque. Ce moment ne vint, le 27 février 1976 qu'après que la bibliothèque eut obtenu son statut, et les moyens d'assurer un sort convenable aux « occasionnels ».

1976 Statuts du Centre et de la bibliothèque

- 47 C'est seulement le 27 janvier 1976 que furent signés simultanément les décrets portant statut du Centre Georges Pompidou et création de la Bibliothèque publique d'information, mais toutes les dispositions en avaient été arrêtées à la veille de Noël 1975. Si je n'ai plus évoqué le déroulement de cette question après 1972, c'est que les tentatives faites pour la résoudre en 1973 et en 1974, si elles prirent beaucoup de mon temps et de celui de mes conseils au ministère de l'Éducation nationale, demeurèrent tout à fait vaines. Rien n'aboutit des propositions avancées en 1973, ni même en 1974, année où cependant huit versions au moins furent avancées, dans lesquelles on s'efforçait de traduire davantage la volonté du gouvernement, d'impliquer la BPI dans le Centre, tout en préservant pour celle-ci la part d'autonomie nécessaire à une véritable participation qui ne fût pas une subordination. En 1975, l'absence de statut se fit plus durement encore sentir, à un moment où des décisions engageant le temps désormais proche de l'ouverture devaient être prises. Elle préoccupa M. Soisson lui-même, qui, dans la lettre qu'il adressait à son successeur, le 29 septembre, précisait : « Le problème le plus urgent me paraît être la publication du statut de la bibliothèque. Un projet auquel les différentes administrations concernées avaient donné leur accord est actuellement au Secrétariat général du gouvernement. J'y avais eu moi-même, au mois de mai, des entretiens avec M. Bruguière, lui faisant observer qu'à ce moment-là, la BPI n'était plus vraiment prise en charge par la Nationale et que cependant, elle

n'avait pas pour autant acquis la personnalité ni les moyens nécessaires pour qu'elle pût assurer elle-même sa gestion : « Faute de statut », devait écrire M. Mollard en 1976, la BPI « a dû se contenter pendant près de cinq ans » d'une situation hybride... sa gestion était très difficile ». C'était, après coup, une juste vision des choses, mais jusqu'à la toute fin de 1975 encore, l'obstacle majeur vint du côté du Centre, dont le statut, tout à fait original, ne fut pas facilement adopté, et en particulier de son président, qui veilla à ce que la BPI ne tirât pas profit d'une avance qu'elle eût pu prendre dans le domaine réglementaire. Le texte enfin adopté le 27 janvier 1976 me parut sur le moment être le meilleur possible, compte tenu des circonstances, et je crois savoir qu'à l'usage, il s'est avéré tel. Au moment où il fut connu, M. Bordaz en retint essentiellement qu'il devenait « le président de la bibliothèque. Cette mesure permettra d'assurer la cohésion entre la bibliothèque et les départements ». (Note d'information au personnel du CCI, le 4 décembre). Personnellement, j'aurais dit : « Le président du Centre devient aussi celui du conseil d'administration de la BPI ; cette disposition permettra d'assurer la cohésion des composants du Centre. » Et les premiers mots que m'adressa M. Giscard d'Estaing le jour de l'ouverture furent pour me demander si la BPI avait bien un statut particulier.

- 48 Adhérent au Centre et à sa politique, participant à ses entreprises pluridisciplinaires et à la gestion des surfaces et des affaires communes, accueillant le président du Centre comme président de notre conseil d'administration et siégeant nous-mêmes à part entière dans son conseil de direction et gardant nos coudées franches et nos moyens budgétaires propres pour nos actions spécifiques, nous avons somme toute fait « un bon mariage », si l'on me permet d'employer cette expression pour ce qu'elle signifiait dans un temps où l'on accordait au contrat préalable une importance sans doute excessive. En fin de compte, de cette affaire, ne sortirent ni vainqueurs ni vaincus, mais des partenaires, un peu fatigués, nullement épuisés.
- 49 Le décret portant création de l'établissement public de la BPI, en date du 27 janvier 1976, fut publié au *Journal officiel* du 29 janvier. La plupart des personnels présents à cette date n'avaient pas connu la période du rattachement à la Nationale, et M. Dennery avait quitté ses fonctions l'année précédente, nous léguant, comme je l'ai déjà dit, sa bibliothèque en guise de cadeau d'adieu. Ni rue de Richelieu, ni à la BPI, cette rupture du cordon ombilical, intervenant après des années de lente préparation, ne fut ressentie comme un véritable événement, et, déjà, l'on oubliait le très long chemin fait en commun au travers de tant de difficultés. Aucune cérémonie ne marqua donc la circonstance. J'écrivis seulement une lettre personnelle au nouvel administrateur général, M. Georges le Rider, qui ne me répondit pas.
- 50 Il est vrai qu'à la BPI, le soin de la mise en place des nouvelles structures retenait désormais toute l'attention et tous les efforts des services administratifs concernés, dont la direction avait été confiée à Mme Françoise Escalère, une ancienne élève de l'École des hautes études commerciales, recrutée au mois de novembre 1975. Il fallut alors en particulier reprendre à la Nationale la gestion du personnel et l'exécution du budget de fonctionnement et au rectorat de Paris celle de crédits d'équipement, élaborer le règlement intérieur de la bibliothèque et préparer le texte d'une convention avec le Centre Georges Pompidou. Ces chapitres furent évoqués lors de la première réunion du conseil d'administration de la BPI, qui se tint le 22 avril, sous la présidence de M. Bordaz et avec la participation outre celle des membres de droit, de « personnalités » nommées par le ministre des Affaires culturelles : Mme Lousie Cadoux

et M. André Fermigier, qui avaient efficacement œuvré pour la bibliothèque. M. Jacques Delors, également désigné, ne put pas assister à la séance.

- 51 L'obtention d'un statut particulier joua un rôle important dans la reprise du travail normal qui intervint le 27 février, et décisif dans la solution du problème des personnels non titulaires. Dès le 26 février, ceux-ci étaient assurés par lettre-contrat de demeurer en poste s'ils avaient donné satisfaction et, s'ils le souhaitaient, en 1976 et en 1977, et de bénéficier des mêmes avantages sociaux que des personnels officiellement délégués dans des fonctions de conservateur ou de sous-bibliothécaire, ainsi que d'une progression de rémunération. Le conseil d'administration ayant notamment été informé de ces dispositions, le règlement intérieur officiel de la bibliothèque entra en vigueur le 3 mai. Il précisait en particulier que la durée hebdomadaire du travail passait, pour les conservateurs, de 30 à 36 heures, mais qu'en revanche, rien n'était changé quant à l'étendue des congés annuels, qui demeuraient les mêmes que ceux pratiqués à la Nationale. Dans les mois qui suivirent, les occasionnels d'abord, puis les non-titulaires délégués dans des fonctions de titulaires, obtinrent le statut d'agents contractuels de l'établissement, corps comportant trois catégories, à l'intérieur desquelles une progression d'indices était possible. À la fin de l'année, la situation était enfin saine sous ce rapport à la BPI, qui, dans la perspective de l'ouverture, avait accru ses effectifs de 91 postes nouveaux, dont 60 créés au 1^{er} octobre. Désormais, elle n'emploierait plus, comme personnels temporaires, que des vacataires pour des tâches et pour un temps dûment précisés, notamment pour le reclassement des collections, et des consultants spécialisés.
- 52 La longue crise du personnel, pendant plusieurs années latente, puis brutale était à la réflexion inévitable. Elle découlait du fait que l'on avait choisi qu'une bibliothèque hors du commun dans sa formule soit gérée par des personnels appartenant aux catégories statutaires de l'ensemble des bibliothèques, et j'avais même éprouvé de très vives résistances lorsque j'avais demandé que l'on admît qu'une petite partie des postes fût réservée pour des tâches précises à des spécialistes recrutés sur contrats. Cette décision était bonne dans son principe, mais il eût fallu en tenir compte dans la fixation du nombre des postes offerts par concours et, sans doute, accorder aux personnels de la BPI des avantages matériels significatifs, de nature à inciter le personnel des bibliothèques à choisir de venir travailler dans un établissement dont l'étrangeté faisait très généralement peur. Cela avait été pratiqué avec succès pour les conservateurs du musée national d'art moderne affectés au Centre Pompidou. Nul doute que, si elle avait bénéficié des mêmes facilités, la BPI eût été plus facilement et rapidement constituée, et dans un climat plus serein.

1976 Constitution des collections. Disparition des magasins clos. Les catalogues

- 53 Freiné en particulier en début d'année par l'interruption de la chaîne de traitement et par la formation des nouveaux agents, puis, à l'automne, par celle d'un second contingent et par la préparation du déménagement, l'accroissement des collections se fit cependant dans des proportions très convenables. Au 31 décembre, la BPI disposait de 270 000 volumes, 2 270 abonnements de périodiques, 52 500 cartes géographiques, 14 000 microfilms, 40 000 microfiches, 10 500 documents sonores, 2 520 documents et cours de langues, 1 300 films et vidéocassettes, 185 000 diapositives. Il y avait là de quoi

satisfaire l'essentiel des besoins du public attendu dans la bibliothèque proprement dite, dans la salle d'actualité dont la responsable, Mme Françoise Kaufmant, avait pu, au mois de mai, présenter au personnel une préfiguration des collections, et à laquelle désormais 175 éditeurs de livres et 40 éditeurs de disques acceptaient de faire le service de « nouveautés », ainsi que dans la bibliothèque pour les enfants, qui disposait de 20 000 volumes, 100 films, 1 500 disques, 12 000 diapositives et 70 revues. Ces chiffres étaient mieux qu'honorables, même comparés à ceux des prévisions globales avancées en 1972 de 500 000 documents-textes sur divers supports et de 300 000 diapositives iconographiques, qui manifestaient l'intention que l'on avait alors d'atteindre aux plus hauts niveaux possibles, mais ne résultaient pas d'études prévisionnelles très précises, que l'on était alors bien incapables d'entreprendre. Nous étions plutôt tentés de considérer l'acquis comme miraculeux, compte tenu de tous les obstacles qu'il avait fallu franchir pour y atteindre. De surcroît, le fait que les rayons ne seraient pas tous pleins à l'ouverture eut une conséquence fort heureuse : l'évanouissement des magasins clos, programmés au niveau intermédiaire. À dire la vérité, depuis plusieurs années déjà, nous avons cessé de porter autant d'intérêt qu'à d'autres éléments du programme à ces magasins. Ils avaient été programmés en 1968, en un temps où l'ensemble de la profession traditionnellement attachée à une disposition qui plaçait les collections à l'« abri » des lecteurs, considérait comme aventureuse voire peccamineuse, la perspective d'un libre accès total. Mais nous avons par la suite constaté à maintes reprises, à l'étranger, les immenses avantages qu'il comportait pour le public, sans contrecoup trop dommageable pour la conservation. Ayant tant d'autres problèmes à résoudre, plus importants et plus urgents, à propos de l'aménagement des surfaces, nous avons progressivement cessé depuis deux ans au moins d'entretenir de celui-là les architectes, lesquels eux-mêmes ne s'en souciaient guère, étant par principe opposés à une formule qui allait à l'encontre de leur exigence de la flexibilité. Il se trouva qu'en 1976, ces magasins, emportés dans le grand tourbillon qui saisit tout le monde à la veille de l'ouverture, disparurent comme par enchantement, au point qu'aujourd'hui, je ne me souviens pas que l'on se soit posé la question de savoir ce qu'ils étaient devenus. Il n'en resta qu'un espace, lequel fut occupé, et l'est toujours, de façon très commode, par le service chargé du stockage et de l'équipement matériel des collections.

- 54 En matière de catalogage, la situation, longtemps catastrophique, ne s'améliora qu'au dernier moment, et de façon imparfaite. L'on se souvient qu'en 1974, l'on avait dû renoncer au projet de consultation « en ligne » des catalogues par dialogue avec l'ordinateur au moyen de claviers et d'écrans, et envisager, à titre provisoire, le recours à l'intermédiaire de catalogues imprimés, et que ce changement de perspective avait entraîné le recours à un autre « format » de catalogage pour les nouvelles acquisitions, et la reprise des anciens bordereaux dans un format provisoire, dit ÉCLAIR, devant lui-même déboucher sur le format BIKAS. Cela ne se fit pas facilement, ni rapidement, et il faut bien avouer que dans ce domaine, presque jusqu'à la fin, l'on frôla souvent la catastrophe qu'eût été l'ouverture au public sans que celui-ci disposât pour se guider d'autres moyens que celui, très imparfait, offert par le classement méthodique des collections sur les rayons. Il fallut en effet plus de temps que l'on ne l'avait imaginé aux ingénieurs informaticiens du Centre, désormais chargés de la réalisation de notre programme pour adapter le système BIKAS aux besoins propres de la BPI. Les bibliothécaires, de leur côté, ne disposèrent que le 1^{er} mars 1976 d'un manuel « définitif » de catalogage leur permettant de travailler avec sûreté.

55 C'est seulement le 1^{er} juillet que nous reçûmes un premier véritable catalogue BIKAS. Encore ne rendait-il compte que de 74 000 notices, et portait-il exclusivement sur les auteurs et les titres. On attendit le 16 décembre pour recevoir, enfin, un catalogue plus complet auteurs et titres, comportant 88 411 notices, pour 135 580 « entrées », un premier catalogue par cotes, avec le même nombre de notices, et un catalogue matières, pour seulement 45 664 notices. On espérait de surcroît disposer à l'ouverture de l'apport supplémentaire de 23 000 notices provisoires, en format ÉCLAIR, qui ne comblaient pas la différence existant entre le nombre des notices enregistrées et celui des sorties. Or, il en existait une aussi, par rapport au nombre des documents acquis par la bibliothèque, soit que certains n'aient pas été encore traités, soit que, par suite d'imperfections dans le fonctionnement d'ARMINES, des notices rédigées au cours des années précédentes aient été ensuite égarées, ou « effacées » par la machine. J'avouai ces lacunes lors des premiers conseils d'administration et j'en chiffrai le nombre à 35 000 environ. Je chargeai Mme Renaudineau de former une équipe de « rattrapage » une sorte de « commando » dont les membres accomplirent leur mission avec un zèle et une efficacité exceptionnels. L'on fit en sorte aussi que, grâce à un traitement accéléré, les ouvrages le plus récemment entrés fussent en place sur les rayons à l'intention des premiers lecteurs.

1976 Préparation de l'accueil et de l'animation. Le déménagement et l'aménagement des services

56 Ainsi, les travaux d'acquisition et de catalogage, en 1976, se trouvaient plus particulièrement qu'auparavant orientés par la perspective désormais toute proche de l'accueil du public. Celle-ci conditionnait aussi plus fortement que dans le passé les activités de tous les services de la bibliothèque, à l'exception de celui de la recherche documentaire. Il importait alors au premier chef que l'implantation des ensembles de lecture soit arrêtée et du mobilier mis en place en quantités suffisantes, que le système de réponses par téléphone puisse commencer à fonctionner, que les documents audiovisuels, l'iconographie comprise, soient accessibles dans des proportions significatives et avec un maximum d'appareils en état de fonctionner, que la salle d'actualité se présente dans des conditions telles que les premiers usagers n'aient pas de peine à imaginer ce qu'elle deviendrait, etc. Autrement dit, à cette année-là, la notion d'accueil prévalait dans tous les secteurs.

57 S'y ajoutait, en corollaire, celle de l'« animation ». L'on avait dit à ce propos, en 1974, qu'à la BPI, l'animation de base, et la plus nécessaire, serait celle qui résulterait d'un bon fonctionnement des services dus au public. À quoi servirait en effet une « animation », même brillante, si ce public ne trouvait pas dans la bibliothèque ce qu'il y était venu chercher ? L'on avait d'autre part précisé, dès 1968, que la BPI pouvait et devait de surcroît prétendre à concevoir des expositions et des manifestations diverses, à la condition de se tenir, en cela comme en toutes choses, dans les limites de sa vocation. Après que l'on eut perdu l'espoir de disposer en permanence de surfaces propres pour nos manifestations, des lieux particuliers avaient été aménagés, notamment au niveau intermédiaire des ensembles de lecture, et dans la salle d'actualité, qui permettaient d'organiser des réunions, et de monter des expositions. L'on avait enfin décidé, avant même que cela ne fût prévu par statut, de participer aux manifestations pluridisciplinaires du Centre. Constituée en 1975, la cellule d'animation

de la BPI, confiée à Mme Catherine Counot, qui participa au mois de juin à une exposition sur James Joyce, organisée par M. Gheerbrant au Centre culturel du Marais, prépara la réalisation des manifestations qui avaient été prévues pour l'ouverture, les unes dues à l'initiative propre de la bibliothèque : *Faire un livre* avec l'équipe des *Nouvelles Littéraires*, dans la salle d'actualité, et *Du livre à l'audiovisuel*, dans des espaces communs, et les autres liées aux grands projets du centre : publication de deux ouvrages sur *France/États-Unis et leurs presses* et sur *les Échanges littéraires au XX^e siècle* entre ces deux pays, dans le cadre de l'exposition *Paris/New York/Paris*. Dans celui de *la Ville et l'enfant* nous présentâmes des photographies choisies à l'issue d'un concours lancé sur ce thème par le service iconographique, et nous réalisâmes une petite exposition sur *la Ville en images* d'après les albums pour enfants contemporains. En 1976 enfin, furent programmées les « rencontres-débats hebdomadaires » de la salle d'actualité, qui devaient connaître un si large et durable succès.

- 58 Cependant, en 1976, en matière d'accueil, la tâche la plus lourde, sinon la plus importante, consista à programmer la présence d'agents de la bibliothèque aux postes d'information mis en place dans les ensembles de lecture. L'étude avait commencé en 1975. J'en avais confié le soin à Mme Leroy, comme en étant la plus capable, puisqu'elle avait précisé la distribution et la configuration des espaces et la mise en place des moyens audiovisuels. Elle fut assistée dans son travail, commencé dès l'année précédente, par un ingénieur, pour la circonstance contractant de la BPI, Mme Antoinette David, et elle fit constamment appel aux conservateurs responsables des divers domaines, ainsi qu'à l'ensemble du personnel. Il fut en effet établi en principe dès l'origine, et à cela je tenais expressément, que tous les agents de la bibliothèque, quels que fussent leur grade, leur qualification ou leur affectation, participeraient à l'accueil du public. Pendant de trop longues années, nous avons travaillé en « vase clos », sans contacts avec des utilisateurs ; il était absolument nécessaire qu'une fois faite l'ouverture, chacun pût connaître leurs réactions et par ce moyen, orienter à l'avenir son activité dans le sens de leurs demandes.
- 59 Cela dit, nous ne savions pas exactement en quoi consisterait ce travail d'information. Les personnels, et en particulier les conservateurs responsables de domaines, avaient tendance à penser qu'un public composé pour une bonne part sans doute de gens qui n'avaient jusque-là pas fréquenté les bibliothèques, ou très peu, se trouverait à la fois désorienté par la dimension et par la complexité des lieux, et incapable de trouver lui-même la réponse aux questions qu'il se posait, et ce d'autant plus que les catalogues mis à sa disposition étaient encore incomplets et imparfaits. Dans leur esprit donc, et bien que l'on eût pris soin d'aménager les postes d'accueil de telle façon qu'ils ne ressemblent plus aux solennels « bureaux » traditionnels, ils pensaient avoir surtout à dispenser au public une assistance d'ordre bibliographique et bibliothéconomique, parfois très poussée. Aussi estimaient-ils que, par priorité, les affectations aux divers postes devaient être en fonction des compétences particulières de chacun, et que le personnel devrait être nombreux. Cette conception me semblait être dangereuse, si elle l'emportait trop. Elle allait en effet à l'encontre du parti de non spécialisation pris à l'origine, et elle réintronisait le bibliothécaire dans une fonction de « magister » qui n'avait pas de raison d'être dans un lieu où le libre accès était en vigueur. Aux États-Unis, en Angleterre, dans les pays Scandinaves, nous avons visité des bibliothèques où la fonction d'accueil ne se manifestait que par la présence attentive certes, mais très discrète, de quelques personnes, cinq en tout, le soir à Boston. Nous avons parcouru un soir toute la bibliothèque de Camden, à Londres, sans même percevoir cette présence,

et nul ne s'était enquis de la nôtre. En outre, s'il ne se trouvait pas en France de bibliothèque très importante de ce genre qui pût nous servir d'exemple, du moins savait-on que dans les grandes surfaces commerciales, la clientèle avait vite appris à s'orienter elle-même, grâce à la distribution méthodique des produits.

- 60 J'avais d'autre part remarqué que, dans les bibliothèques anglo-saxonnes, la déambulation devant les rayons pouvait être parfois plus enrichissante que la consultation des catalogues, et ce même pour des spécialistes : le professeur Robert Mandrou m'avait confirmé qu'il l'avait lui-même vérifié pour son propre compte. J'avais enfin été très frappé de constater que les usagers de bibliothèques en libre accès communiquaient plus volontiers entre eux, et semblaient parfois préférer échanger leurs informations plutôt que de les attendre des bibliothécaires. Un public adulte ! C'est là l'objectif final de tout bibliothécaire, mais alors, sa fonction « pédagogique » traditionnelle charge radicalement, puisque c'est lui désormais, qui apprend !
- 61 Nous n'en étions pas encore là, et, dans le doute quant aux conditions réelles du fonctionnement, nous préférâmes adopter provisoirement une solution moyenne, conservatoire, un nombre de postes et des effectifs moins importants que dans une bibliothèque traditionnelle, mais point trop rares, ni légers, de manière à faire face à toute éventualité, et une répartition du personnel tenant compte à la fois des compétences bibliographiques de chacun et d'une nécessaire « flexibilité ». Ceci étant posé, restait à faire le plus difficile : établir des « grilles » de présence en fonction des aptitudes particulières et d'un équilibre indispensable entre le temps du service intérieur et du service public, déterminer la durée des « plages » de présence, la composition des groupes affectés à chaque poste, etc. Enfin, et surtout, il fallait prendre en compte les conditions de l'accueil dans la soirée, jusqu'à 22 heures, et pendant les dimanches et les jours fériés. Ce dernier point était le plus délicat, car il posait le problème de la participation de ceux à qui, les mères de famille en particulier, ou les « banlieusards », une présence à ces heures et en ces jours-là était particulièrement difficile, et, pour tous, d'indemnisations ou de compensations en temps pour services exceptionnels. On discuta là-dessus pendant des mois, notamment dans le cadre d'un comité technique paritaire d'établissement, en concertation avec les syndicats, la tutelle et le contrôleur financier. Non seulement l'on n'aboutit pas à trouver une solution qui contentât les diverses parties en cause, mais encore, les interminables négociations engagées pour la circonstance, qui amalgamèrent d'autres problèmes : base de calcul de l'horaire quotidien dans un horaire hebdomadaire, jours de congé consécutifs, cantine, garderie, local pour des bicyclettes, etc., etc. finirent, sur fond d'assemblées générales réitérées, par rendre la situation si embrouillée qu'il sembla un moment qu'il n'y eût pas d'issue.
- 62 C'est pourquoi, le 7 décembre, je réunis l'ensemble du personnel et je lui exposai que j'avais décidé de constituer un corps de volontaires prenant en charge la totalité du service public du soir après 18 heures, et des dimanches et jours fériés. Les présences s'effectueraient selon des modalités particulières et entraîneraient des compensations en temps et en argent. Les dispositions précises de cette formule, qui avait recueilli l'accord des tutelles, furent portées par écrit à la connaissance de chacun et s'assortissait d'un appel au volontariat. À vrai dire, je redoutais un échec quasi total, étant donné le degré de perturbation des esprits. À ma grande surprise, il se trouva 20 des 190 personnes interrogées pour adhérer à ma proposition. Cela semble être bien peu ; c'était considérable en la circonstance, suffisant en tout cas pour mettre au point

cette formule d'accueil, et l'on n'eut pas de peine à recruter presque aussitôt après un contingent de vingt-sept agents, qui vinrent compléter l'effectif nécessaire, dont la direction fut confiée à Mme Renaudineau. Ainsi, au prix de l'abandon provisoire, douloureux, mais rendu nécessaire, de la politique que j'avais préconisée d'une participation égale par tous à toutes les tâches et à tous moments, l'on sauvegardait l'essentiel : la BPI serait bien ouverte au public le soir, et tous les jours de l'année, hormis le mardi de chaque semaine et le jour du 1^{er} mai. Je persiste à croire qu'au fond, tout le monde, quelle que fût son opinion sur la solution adoptée (arrachée ?) fut soulagé que grâce à elle l'on eût évité le pire. Le déménagement, puis l'aménagement dans les locaux du Centre, entreprise considérable, et combien malaisée, conduite de main de maître par Mme Annick Le Hir, responsable, depuis 1974, du traitement matériel des collections, s'effectuèrent en deux temps, du 27 au 31 décembre pour un premier ensemble des services, à partir du 3 janvier 1977 pour un second. Ils se firent dans un climat de participation et de bonne humeur générale. C'était d'heureux augure, pour les rudes journées à venir.

- 63 Le 3 janvier 1977, l'ensemble du personnel avait pris possession des nouveaux locaux. La mise en place n'avait pas été une mince affaire. Dans l'espace des bureaux d'abord, le gros monte-charge sans cesse en service laissait échapper par sa trappe presque toujours béante un courant d'air glacial, et l'éclairage ne fonctionnait que par intermittence... La séparation d'avec l'espace public voisin, matérialisée par une cloison provisoire trop basse, n'assurait pas une isolation phonique suffisante ; le mobilier définitif n'avait pas été livré et l'on devait utiliser des rayonnages Bruynzeel en bois qui, étant donné leur hauteur : 2,20 m, compartimentaient à l'excès une surface que l'on avait voulue « lisible » d'un seul coup d'œil. Heureusement, il y avait en place, déjà, des plantes vertes, qui, à vrai dire, quoique arrosées et aspergées chaque jour avec un vaporisateur, semblèrent pendant les premières semaines balancer entre le désespoir d'être là et la résignation d'avoir à y demeurer, et un moineau qui trouva aussitôt plusieurs mères nourricières, mais préféra bientôt disparaître, de même que quelques pigeons, qui s'échappaient vite. Cependant, avant même que chacun eût pris les mesures de son territoire et que le déballage de toutes les caisses fût achevé, le travail interne reprenait : 4 000 ouvrages furent commandés au cours du mois de janvier et environ 7 000 documents de toute nature, reçus et traités.
- 64 Une grande partie du personnel travaillait pendant ce temps dans les espaces destinés au public, notamment au classement des livres et des périodiques sur les rayons, à la mise en place des documents audiovisuels et à l'installation des matériels. Grâce à une programmation préalable extrêmement minutieuse et à la grande bonne volonté manifestée par tous, l'ensemble de ces opérations se déroula sans incidents majeurs, quoique le temps nous fût très mesuré. Les déboires les plus sérieux provinrent des appareils de consultation des supports audiovisuels, dont beaucoup n'étaient pas assez rodés et dont certains se révélèrent inadaptés à nos besoins propres. L'ensemble de la mise en place de la médiathèque de langues fut particulièrement difficile, et ce jusqu'à la dernière minute.

1977 L'inauguration et l'ouverture

- 65 Enfin, vint le grand jour, ou plutôt, il y en eut deux. Personnellement, je n'ai pas conservé un souvenir très précis du premier, celui de l'inauguration officielle, au soir

du 1^{er} février 1977. Habillés pour la circonstance, passablement fatigués et énervés, nous avons été parqués, pour des raisons de sécurité, dans nos espaces propres, et priés d'y attendre le passage du cortège, en fin de la cérémonie des discours. Heureusement, nous étions en compagnie de nos hôtes, du contingent d'amis que l'on nous avait fixé pour nos invitations personnelles, auxquelles répondirent un bon nombre de ceux qui, en des moments et à des titres divers, nous avaient prêté assistance. Vinrent enfin le Président de la République et sa suite de rois, de chefs d'États, et de ministres. Il y eut quelques échanges de propos courtois, quelques questions et réponses, une brève halte devant un ouvrage du président Senghor, un fort beau livre illustré déposé pour la circonstance, et que l'on nous reprit dès le lendemain, une autre à la médiathèque de langues, qui n'avait pu être mise en service que quelques minutes auparavant, puis le cortège, - je vois encore le roi et la reine des Belges se tenant par la main - s'en alla jeter un œil sur l'exposition *Du livre à l'audiovisuel*, et put même y voir sur écran quelques séquences du montage réalisé pour la circonstance, qui, par chance, se trouvait être en état de fonctionnement, ce qui ne dura pas.

- 66 Ce qui comptait vraiment, c'était, le lendemain 2 février, à 15 heures, le moment de la véritable ouverture au public. Viendrait-il, ce public ? Nous le guettions depuis une heure au moins derrière les vitres du deuxième niveau, après avoir une dernière fois vérifié les moindres détails, et, bien entendu surtout observé ce qui « n'allait pas ». Nous vîmes bientôt, à notre vive surprise, une file de milliers de personnes s'étirer depuis l'entrée du Centre jusqu'à la rue Saint-Martin. Puis, à la minute prescrite, nous fûmes prévenus de leur entrée, grâce aux *talkie-walkies* des agents de sécurité. Il y eut quelques minutes de silence, et soudain, derrière les portes surgirent, au pas de charge, « les lecteurs », si longtemps attendus. Nous ouvrîmes, ils nous heurtèrent, moi surtout, qui cherchais à retenir le premier d'entre eux, afin de lui souhaiter la bienvenue. Nous avions prévu de lui adresser quelques mots, et de le photographier en notre compagnie, afin de conserver la mémoire d'un instant pour nous tout à fait exceptionnel. Mais lui n'en avait cure. Cet homme d'une cinquantaine d'années, et qui paraissait être plutôt taciturne, consentit tout juste à nous confier que son domaine d'intérêt était la poésie et se précipita dans la bibliothèque sans vouloir en dire plus. J'ignore si l'on eut le temps de le photographier et si l'on a conservé le portrait de cet homme, dont l'apparition signifiait qu'enfin la BPI existait.
- 67 « Beaubourg existe », proclamait à la une et en gros caractères le numéro du 27 janvier des *Nouvelles littéraires* qui, donnant la parole aux partisans comme aux adversaires de la « cathédrale » passait pratiquement sous silence la bibliothèque. Henri Lefebvre lui-même n'en parlait pas, qui cependant écrivait, paraphrasant le texte de la première déclaration faite par Piano et Rogers, que l'on avait voulu faire « un centre colossal d'informations, un immense *computer* chargé de recevoir, de ventiler, de répartir toutes les informations qui concernent l'industrie culturelle ». De façon très générale, la presse s'intéressait surtout au bâtiment, et, s'il évoquait son contenu, se préoccupait avant tout du musée et de l'IRCAM.
- 68 Il arrivait pourtant que la bibliothèque fût citée, voire décrite, par des journalistes, dont plusieurs avaient eu la curiosité de venir la visiter, avant ou après l'ouverture. Je ne me référerai à ce propos qu'à quelques quotidiens ou hebdomadaires dont j'ai conservé des exemplaires. Dans *le Nouvel Observateur*, qui titrait : « L'incroyable pari de Beaubourg », Maurice Fleuret, écrivant par ailleurs : « La cage est prête. Reste à savoir qui entrera », Hervé Bianciotti, décrivant la BPI, hésitait à se prononcer sur son

devenir : « D'ores et déjà, on est étonné par l'abondance et la science scrupuleuse des bibliographies, quand on consulte par sondages rapides les catalogues sur un auteur bien connu, ou sur des sujets peu communs. Certes cette bibliothèque, vivante, et dans tous les sens, ouverte, a besoin de la collaboration des lecteurs et, plus encore d'une généreuse autodiscipline. Si l'enthousiasme qu'elle suscite à bon droit avant même d'être ouverte se teinte pourtant d'une certaine méfiance, c'est bien à cause du lieu de ces salles immenses, de ce manque de cloisons que l'on vante tant, au nom de cette superstition nouvelle : la « communication ». Dans *l'Express* du 31 janvier, Patrick Thévenon situait la BPI par rapport aux autres activités et hasardait un pronostic : « De toutes les activités du Centre, la BPI, qui ne sera ni la plus originale (sans doute l'IRCAM) ni la plus prestigieuse (sans doute le musée) sera probablement la plus importante et la plus utile. » Enfin, René Barjavel donnait son opinion dans le très populaire *Journal du dimanche*, du 30 janvier, « Dieu, que c'est laid ! », écrivait-il à propos du bâtiment dont il jugeait l'intérieur « si triste », exception faite pour deux « merveilles » : la bibliothèque et l'atelier des enfants. Il avait testé une chaise de la bibliothèque, « juste assez confortable pour travailler, et juste pas assez pour ne pas s'endormir, et il croyait au succès d'un lieu où l'on pouvait tout apprendre à propos de tout. Il devait revenir là-dessus dans le même journal, le 5 juin 1977 : « C'est une merveille ! Ici sont réunies... toutes les connaissances du monde... Quel instrument de travail ! Et quelle facilité d'emploi !... Pas d'attente, pas d'intermédiaire, pas une minute perdue... Ô Beaubourg : il te sera beaucoup pardonné pour cet étage sublime. »

- 69 Je n'ai pas vérifié, mais je doute que René Barjavel, s'il avait fait une recherche à ce propos dans le catalogue-auteurs, - et il est probable qu'il eut cette curiosité - ait trouvé que la BPI avait fait une large place à son œuvre, et je me souviens que les bibliothécaires eussent préféré d'autres éloges que les siens. C'est lui pourtant qui pressentit le mieux l'énorme succès de la bibliothèque auprès d'un « grand public » qui s'y précipita. La lecture des chiffres est sur ce point fort éclairante : 6 000 000 d'entrées dans le Centre en 1977, 3 600 000 dans la bibliothèque dont 910 000 dans la salle d'actualité, et 1 410 000 dans le musée : le chiffre des entrées dans le centre de documentation du CCI n'étant pas précisé. Dès le premier mois, ce fut une ruée dans les ensembles de lecture et dans la salle d'actualité, 8 000 personnes, au moins, dans la première, et 2 500 dans la seconde, chaque jour ; 200 personnes se disputaient les 40 postes disponibles dans la médiathèque de langues.
- 70 Cependant, la bibliothèque des enfants était inaccessible parce que la maçonnerie et l'équipement électrique étaient inachevés. Aussi avait-on aménagé à leur intention, à l'entrée de la bibliothèque, un espace de lecture provisoire, dont la gestion était forcément très difficile. L'ouverture de la salle d'actualité, dans laquelle la banque d'écoute des disques ne fonctionnait pas, n'avait pu être assurée que grâce à la mise en place, à la dernière heure, de rayonnages récupérés dans les mobiliers du boulevard de Sébastopol. Dans la bibliothèque proprement dite, les portes donnant sur d'autres activités du Centre ne fermaient pas, et il en fut ainsi jusqu'à ce que M. Jean Millier qui avait succédé à M. Bordaz, eût l'idée, - c'était un polytechnicien - de les clore à titre provisoire au moyen de bandes adhésives. Par contre, on ne remédia pas vite, ni facilement au sérieux inconvénient présenté par le fait que les portes de sécurité, celles en particulier qui donnaient sur les coursives et les escaliers extérieurs, cédaient à la moindre pression. Le système antivol, d'autre part se révélait être souvent inefficace ;

ou bien il ne fonctionnait pas du tout, ou bien il ne décelait pas toutes les ruses des prédateurs, ou bien encore, il donnait l'alarme à contresens.

- 71 Les livres étaient en place, reliés et magnétisés, mais on ne disposait pas encore de tous les rayonnages nécessaires, ni des présentoirs destinés à recevoir les périodiques. Les carences et les insuffisances étaient plus sérieuses encore en matière d'audiovisuel : faute de mobiliers particuliers, les cassettes et les microfilms n'étaient pas mis à la disposition directe des usagers ; les « carrousels » de diapositives n'étaient pas assez nombreux, et l'ensemble des appareils de consultation visuelle et sonore n'étaient utilisables que par intermittence, soit que les équipements électriques au sol ne fussent pas alimentés en permanence, soit que ces appareils fussent imparfaits, ou inadaptés, ou pas assez rodés, ou victime de l'inexpérience des utilisateurs, voire des techniciens.
- 72 L'accueil, programmé avec la plus grande minutie, était assuré de façon remarquable, mais la gestion des vestiaires absorbait un personnel prévu pour d'autres fonctions ; les agents de sécurité étaient trop peu nombreux ; des usagers refusaient de déposer leurs sacs à l'entrée ; le personnel mis en place aux plots d'information, pas toujours placés aux meilleurs endroits, était ou bien débordé par l'obligation de répondre à trop de questions, le plus souvent futiles, ou bien au contraire pas assez interrogé par des lecteurs qui pourtant, d'évidence, étaient incapables de s'orienter, et ce d'autant plus que la signalétique se révélait insuffisante et inefficace. Enfin, l'on était chaque matin surpris par l'ampleur que prenait la remise en place des collections consultées la veille, et qui s'amassaient en tas énormes sur les tables, dans le plus grand désordre.
- 73 On n'en finirait pas d'énumérer les raisons pour lesquelles la bibliothèque aurait dû, normalement, fermer ses portes pendant quelques jours, afin de parachever sa préparation interne, à la lumière d'une première expérience, et borner son activité d'information au service des réponses par téléphone, le seul à ne causer guère de problèmes... parce que son existence était encore confidentielle. Personne cependant à la BPI ne songea sérieusement un seul instant à cette mesure, car, en dépit de tout, la bibliothèque fonctionnait, du fait même de la présence assurée du public, et de son évident contentement. Les simples curieux, qui transitaient par-là, afin d'accomplir leur parcours complet du Centre, allant de la promenade dans les escalators et sur les passerelles à la visite du musée, comme les véritables usagers, dont beaucoup devenaient vite des habitués, et qui, à la première minute de l'ouverture, se ruaient vers le niveau d'accès à la bibliothèque, se satisfaisaient d'évidence de ce qui leur y était offert, soit pour enrichir leur vision utopique du Centre, soit pour leur travail.
- 74 Les innombrables retouches qu'il fallut pratiquer furent donc faites soit le mardi, soit, le plus souvent « à chaud », le public étant présent. Il avait d'ailleurs été prévu dès l'origine que, dans la mesure du possible, le comportement et les réactions de ce public détermineraient l'évolution de la BPI. C'est en effet ce qui advint après l'ouverture, grâce aux observations faites par les personnels chargés de l'accueil et aux enquêtes menées sur le terrain par la cellule mise en place en 1974. Les unes et les autres permirent, dès le mois de janvier, d'avoir une idée assez précise du « profil » des lecteurs et, au mois de février, de savoir dans quelles conditions et dans quelles limites ils recouraient (ou ne recouraient pas) aux supports audiovisuels, et s'ils percevaient que, par leur contenu, ces documents étaient complémentaires des imprimés traditionnels.
- 75 Cependant, et quoique je n'aie quitté mes fonctions à la BPI que le 31 août 1977, mon « histoire » de cette bibliothèque n'ira pas au-delà des premiers jours de son ouverture.

Je laisse à l'un de mes successeurs le soin d'en écrire un jour la suite, à l'occasion d'un autre anniversaire, en y comprenant même le premier semestre de l'exercice. J'avais dès 1968-1969 décidé que je n'assurerais que la première étape du parcours, celle de la conception et de la réalisation. J'estimais en effet qu'il était convenable de me retirer aussitôt après, afin de laisser à un autre la pleine liberté d'action nécessaire pour entreprendre la seconde étape, celle consistant à adapter l'outil aux besoins et aux circonstances. Cette entreprise, qui s'apparente en fait à une re-crédation permanente, n'a certainement pas été et ne sera jamais une mince affaire, « flexibilité » n'étant certes pas synonyme de facilité, bien au contraire.

Réflexions faites peu de temps après l'ouverture

- 1 Au cours des premiers mois de l'ouverture, j'avais esquissé, pour mon compte personnel, un bilan très sommaire de l'opération que j'avais eu la charge de conduire. Il me revient aujourd'hui fortuitement sous les yeux. Après avoir hésité, j'ai estimé qu'il pouvait être utilement évoqué en fin de ce travail, en dépit de ces lacunes, de la subjectivité des appréciations portées et de leur caractère aléatoire.
- 2 À l'actif, j'inscrivais en tout premier lieu le succès de la politique d'ouverture de la bibliothèque et de la salle d'actualité à tous les genres de publics, ceux des visiteurs occasionnels comme ceux des usagers, et l'accès libre à la quasi-totalité des collections, dont l'importance numérique était convenable, quoique inférieure aux premières prévisions. J'estimais bon le parti pris d'un fonds encyclopédique et d'un niveau moyen élevé, ainsi que le voisinage, dans chaque ensemble de travail, des divers médias, concourant à une information globale. Je jugeais aussi très prometteur pour l'avenir le fonctionnement de la médiathèque de langues, encore inachevée et celui du service de réponses par téléphone, bien qu'il fût alors peu connu du public.
- 3 Quoique un peu abasourdi par l'ampleur de la fréquentation, j'en retenais surtout l'aspect positif : la constatation d'un immense besoin d'information et de culture. Et, si l'énorme affluence quotidienne posait des problèmes d'ordre, de sécurité... et de reclassement des collections d'une dimension imprévue, j'observais que dans la grande majorité, les simples visiteurs de tous âges et la quasi-totalité des usagers se comportaient de façon très libre certes, mais respectueuse de la finalité des lieux, et révélatrice d'une satisfaction générale. « On ne s'est pas moqué de nous », entendait-on souvent dire. En dépit d'une signalétique notoirement insuffisante et quoique l'on eût volontairement évité de compartimenter les espaces d'une façon rigide et de regrouper systématiquement les collections d'un côté et les sièges et tables de travail de l'autre, cette foule paraissait prendre très vite la mesure des espaces, tracer des cheminements et comprendre le principe du classement méthodique sur les rayons. Elle ne semblait pas même remarquer l'appareil technologique pourtant si visible, notamment aux plafonds.

- 4 J'étais enfin convaincu que, quelles qu'aient été les difficultés entraînées par cette décision, l'on avait eu raison de renoncer d'emblée aux fichiers traditionnels, et je ne doutais pas que, progressivement, l'on parviendrait à obtenir des catalogues complets et consultables sous une autre forme que celle du papier. J'estimais que ç'avait été aussi une bonne chose que de concevoir un catalogue unique pour tous les types de documents et je me félicitais des premiers résultats de l'adoption du catalogue matières de l'Université Laval.
- 5 Les problèmes soulevés par ces lacunes, les inachèvements et les carences de fonctionnement de toutes sortes qui s'étaient révélés à l'ouverture, notamment en matière d'audiovisuel et de sécurité, - et je pense aussi au reclassement quotidien des livres et des carrousels de diapositives et à l'inconfort du personnel dans un espace meublé de bric et de broc - pour autant qu'ils fussent dommageables et irritants, devaient être progressivement résolus. Par contre, l'on ne pourrait rien changer à la mauvaise implantation de la salle d'actualité, qui ne serait jamais assez visible, ni de la piazza, ni dans le grand hall ; sa hauteur sous plafond demeurerait insuffisante et les bureaux de son personnel à tout le moins peu agréables. Il y avait d'autre part fort peu de chances pour que l'on mît un jour en place des mezzanines dans la bibliothèque.
- 6 Parviendrait-on jamais à instaurer le système d'enregistrement des données et de consultation « en ligne » sur écran auquel l'on avait dû renoncer en 1974 ? J'en doutais fort au moment de l'ouverture et, je ne me consolais pas d'autre part que l'on eût dû renoncer à des actions documentaires telles que l'automatisation du répertoire des bibliothèques et des centres de documentation et à la publication des listes sélectives thématiques.
- 7 Surtout, je ressentais comme un échec majeur le fait d'avoir dû abandonner la conception d'un système de recherche documentaire basé sur la combinaison d'un vocabulaire emprunté au langage naturel et des descripteurs de la classification décimale universelle. J'enrageais à la pensée que cet abandon était intervenu avant que l'on eût pu vérifier si cette expérience, qui eût donné à la BPI et, par voie de conséquence, à l'ensemble des bibliothèques françaises, une avance considérable sur celles des autres pays, avait ou non des chances d'aboutir.
- 8 Mon principal regret était d'ailleurs à ce moment-là de n'être pas parvenu à ce que la BPI jouât dans le concert des bibliothèques le rôle dont j'avais rêvé pour elle. Ses liens avec la Nationale s'étaient progressivement relâchés, puis coupés, cela était dans la nature des choses, mais deux projets concrets : celui d'une association avec « La Joie par les livres » pour la bibliothèque des enfants et surtout d'une collaboration avec la Ville de Paris pour le prêt, avaient tourné court. La seule proposition sérieuse de collaboration était venue du Bureau pour l'automatisation des bibliothèques, mais avancée de telle manière qu'elle eût étouffé notre projet, au lieu d'en tirer profit.
- 9 J'avais à cette occasion fait réflexion sur l'association de la bibliothèque avec le Centre Pompidou. Le contrat de ce « mariage », forcé par les circonstances mais raisonnable en son principe, me semblait avoir été établi sur des bases qui laissaient présager une union durable et profitable pour les deux parties. Nous assurions au Centre une « clientèle » considérable et assidue ; il nous garantissait des moyens, un prestige et une ouverture que sans doute nous n'eussions jamais facilement obtenus. Je rêvais qu'un jour il en irait de même entre la BPI et l'ensemble des bibliothèques, sa famille naturelle.